

LE JARDIN BOTANIQUE

Une crise de croissance — Il semble bien qu'il faille se tourner du côté de Québec — Unanimité probable

Il nous revient que le Jardin botanique passe par une singulière — et dangereuse — crise de croissance.

Nos lecteurs sont familiers avec cette oeuvre, M. Dupire, particulièrement, s'en est fait ici l'apôtre tenace et dévoué.

Tout le monde sait aujourd'hui qu'il ne s'agit pas simplement de jeter dans un coin quelconque de la ville une abondance de belles fleurs.

N'y eût-il que cela cependant que la chose serait fort intéressante; car des fleurs supposent de l'air, de la verdure, de la beauté et de la santé enfin. Et les gens modestes, qui n'ont pas le moyen de se créer de grands jardins, qui n'ont pas davantage celui d'aller passer à la campagne de réconfortantes vacances, méritent bien qu'on essaie de leur donner le plus possible de beaux jardins, où ils puissent échapper un peu aux conditions si dures souvent de leurs logis et des rues où ils vivent.

Il ne s'agit pas davantage d'un simple laboratoire de recherches scientifiques, encore que la recherche scientifique soit l'une des plus grandes sources de richesse de tous les pays progressifs.

Le Jardin botanique, on l'a dit cent fois, sera à la fois un parc de qualité supérieure (on aménagera tout à côté des fleurs des terrains de jeux pour les enfants, des terrains de pique-nique pour les familles), un centre d'études scientifiques de premier ordre, un centre d'éducation populaire aux possibilités indéfinies et, pour les touristes, un attrait puissant.

Pour mesurer la force de cet attrait, il faut songer, pour ne parler que de l'Amérique, à ce que représentent comme éléments de saine curiosité les Jardins botaniques de Boston et de Saint-Louis. Il y a moyen de faire ici aussi beau, aussi intéressant, avec les caractéristiques particulières que permettent les conditions climatiques.

Mais c'est peut-être le point de vue éducation qu'il convient particulièrement de souligner.

Au Jardin botanique, il y aura des plantes de tous les pays, depuis les plus humbles jusqu'aux plus belles, depuis celles des champs et des potagers (que les enfants de la ville connaissent si peu) jusqu'aux grandes plantes de luxe. Il y aura, pour expliquer les conditions de la vie des plantes, leur rôle et leur importance, des hommes qui les connaissent à fond. Grâce au Jardin botanique, des centaines de milliers d'enfants de Montréal et du voisinage, et tous ceux qui nous viendront de plus loin, apprendront, en se jouant pour ainsi dire, des choses extrêmement intéressantes. Ces choses développeront en eux le sens de l'observation, éveilleront peut-être des vocations scientifiques ou industrielles.

La Commission scolaire de Montréal a déjà pris les moyens d'ailleurs de faciliter aux enfants la fréquentation du Jardin. Grâce à celui-ci, l'enseignement pourra, en même temps que la récréation, se poursuivre tout au long des vacances.

Et nous n'avons parlé que des enfants. De quelle influence bienfaisante ne sera pas, sur les maîtres eux-mêmes, ce centre d'études appliquées? Grâce à lui, le goût d'un sain réalisme se répandra à travers tout l'enseignement.

Sur le Jardin peut du reste, pour ne parler que de ceci, se greffer une sorte d'école technique pour horticulteurs. Et c'est une carrière nouvelle qui s'ouvrira ainsi aux nôtres.

Dans une conférence récente, le Frère Marie-Victorin a indiqué quelques-unes des possibilités populaires du Jardin: cela a profondément réjoui tous ceux qui ont quelque souci du bien-être et du développement intellectuel de la masse de nos enfants.

Pour bien marquer qu'il ne se perdait point dans le rêve, le grand botaniste, qui est en même temps un homme d'action, et qui se souvient d'avoir enseigné aux tout petits, a relaté ce qui se fait assez près de nous, en pleine ville américaine, à Brooklyn, où le Jardin botanique est devenu un puissant moyen d'éducation populaire. Or rien n'empêche qu'avec le temps tout ce qui a été réalisé là-bas ne se fasse chez nous. Bref, pourvu qu'on poursuive, avec méthode et constance, l'oeuvre commencée, nous aurons bientôt, dans une région qui n'a pas été gâtée jusqu'ici, l'Est de Montréal, un centre magnifique d'étude, d'éducation

populaire, de saine récréation, en même temps qu'un objet d'attrait puissant pour les touristes.

On calcule même que, dès 1942, pour les fêtes du Troisième Centenaire de Montréal, le Jardin aura pris une ampleur, acquis une richesse, qui en feront l'une des belles choses d'Amérique.

Mais voici où les affaires risquent de se gâter, où s'accuse la crise de croissance.

Le Jardin est l'oeuvre de quelques hommes d'énergie et de dévouement, groupés autour d'un savant qui a le don de susciter le travail et la générosité. Les débuts ont été difficiles et modestes. Puis, la crise a indirectement, mais puissamment servi les intentions des créateurs du Jardin. On a mis à leur disposition deux ou trois cent mille piastres des fonds dits de chômage. Ils en ont tiré le maximum possible de rendement. En même temps ils s'entendaient avec les autres jardins botaniques pour en obtenir des échanges de graines et de plants.

Bref, l'oeuvre est en plein développement. Elle a pris une ampleur qui dépasse les projets même assez récents de ses promoteurs.

Mais son progrès risque d'être compromis par un fait brutal: si les fonds de chômage peuvent être affectés à la création de l'oeuvre, ils ne peuvent servir à son entretien ni à son administration. Ils ne peuvent défrayer les frais de service, de personnel qu'entraîne nécessairement l'oeuvre.

En d'autres termes, le Jardin est en plein essor, mais on n'a pas le moyen de l'entretenir. Le modeste budget voté par la ville, \$10,000, croyons-nous, est déjà engagé à fond. Si on ne trouve le moyen d'y ajouter, l'entreprise sera partiellement paralysée.

Des réalisations toutes prêtes ne pourront être terminées. Les beaux projets d'éducation populaire qu'on entretenait pour cet été même resteront, pour une part tout au moins, du domaine du rêve. Les bonnes volontés nombreuses, et servies par une science très avertie, qui pourraient tout de suite — et gratuitement — se mettre à la disposition des enfants, seront en partie inutilisables.

Et le progrès général de l'entreprise sera retardé d'autant.

Il semble qu'il faille se tourner du côté de Québec. — d'abord, parce que l'oeuvre intéresse vraiment toute la province et que toute la province est appelée à en profiter; parce qu'ensuite, une plus large collaboration de la part de la ville nécessiterait pareillement l'intervention de la province.

On peut envisager une solution temporaire, qui paraîtrait aux besoins les plus pressants et permettrait, en attendant la solution définitive, la poursuite du travail magnifiquement commencé; on peut envisager surtout la solution directe, de caractère permanent, qui donnerait au Jardin son existence légale distincte, le doterait d'un budget de fonctionnement convenable, le désignerait ainsi aux générosités particulières et, indirectement, le recommanderait à celle du gouvernement fédéral, — si de nouveaux fonds de chômage sont attribués aux travaux d'utilité publique.

Le premier ministre, du moment qu'il les parait justifiées, n'hésite point devant les interventions audacieuses; il n'a pas le goût des demi-mesures et il sait travailler vite. Il est probable qu'il profitera du délai que lui donne un incident récent pour régler le problème dont les données maîtresses doivent lui être familières déjà, sur lequel il peut, en tout cas, très facilement se renseigner.

Et tout indique que, du côté même où lui sont venues souvent les plus dures critiques, il ne recevra cette fois, s'il s'engage à fond, que des applaudissements.

... Pour une fois, il fera autour de lui l'unanimité. Avec quelque allégresse qu'il sache, à l'occasion, braver les dissidences, le phénomène ne devrait pas lui être désagréable.

Cet accord attestait, à tout le moins, que personne n'entretenait de doute sur la valeur de l'oeuvre dont il assurait ainsi le rapide, le plein développement. — et qu'aux yeux de tous il ferait figure de bienfaiteur public.

Omer HEROUX

leur, qui représente cette sainte uniformité, ne travaille que dans l'abstrait. Il ne voit pas des souffrances, mais des lignes; il ne voit pas des hommes mais des numéros matricules. Il ne voit pas de cas individuels. Tous sont à ses yeux semblables. Ils entrent dans la même machine à additionner, à la même allure et forment le grand total où ils sont confondus pour toujours. Et le vérificateur est non seulement l'employé mais c'est le symbole de l'Etat.

Paul ANGER

Bloc-notes

Rockefeller

Le milliardaire mort dimanche matin en Floride à l'âge de 97 ans, — il a passé les quelques dernières années dans une demi-retraite dorée, — fut un temps l'homme le plus exécuté des Etats-Unis. Après avoir débuté dans la vie en gagnant \$4.50 par semaine, il avait entassé, au moment où il sortit des affaires, une fortune évaluée à plus de deux milliards et demi de dollars. La Standard Oil, trust américain du pétrole avec des ramifications dans tous les pays du monde où il y a, soit des gisements de pétrole exploitables, soit des automobiles sur les routes, était son affaire et reste celle de sa famille. Qu'il ait en quelque trente ou quarante ans bâti une fortune mondiale, si l'on peut dire, au point d'avoir été l'homme le plus riche de l'univers, cela indique bien qu'il n'a pas dû la faire sans commettre de ces manœuvres, sans avoir recours à de ces trucs que l'homme d'honnêteté certaine n'emploie pas. Aussi bien, en maints pays, a-t-il eu des procès prolongés, a-t-il subi un peu partout des attaques violentes, a-t-il suscité l'envie des uns, la convoitise des autres, la flatterie de ceux-ci, la haine de ceux-là. Il avait un rude tempérament, car il a pu tenir le coup pendant longtemps, mener son affaire aussi loin qu'il voulait, après quoi il a passé la main à sa famille, pour jouer le plus qu'il put de sa retraite, où il ne resta jamais inactif, sauf en ces quelques quinze dernières années. Il avait de loin passé l'âge du travail, il n'avait plus besoin même d'y penser. On a calculé, à l'occasion de sa mort, qu'il a remis une partie considérable de sa fortune à des fondations de tout genre, à des fondations d'instituts dont l'oeuvre est louable, si l'on considère la fin qu'ils se proposent. C'était une manière de restitution en bloc à la société, en même temps que le moyen le plus admissible de tenter de se réhabiliter dans l'esprit des masses. Plusieurs millionsnaires qui se sont enrichis au détriment du peuple, et de façon plus ou moins scandaleuse, n'ont pas eu, de leur vivant, l'idée de tenter de se racheter ainsi. Et même morts ils n'ont rien remboursé à la société de ce qu'ils lui avaient plus ou moins injustement pris, sauf ce que le fisc put arracher à leurs successions. Au moins là-dessus, deux des hommes les plus discutés de la civilisation matérialiste américaine, Rockefeller et Carnegie, ont témoigné d'un certain détachement de l'argent, qu'ils n'avaient pas entassé pour le garder jalousement, comme tant d'autres, des instituteurs qu'ils ont fondés, les fondations qu'ils ont laissées, richement dotées, travaillent dans l'intérêt général et témoignent du fait que ces hommes ont voulu se survivre, en faisant après leur retraite le bien qu'ils avaient omis ou n'avaient pas pris le temps de faire au temps où ils luttaient férocement pour acquérir leurs énormes fortunes.

Il semble qu'il faille se tourner du côté de Québec. — d'abord, parce que l'oeuvre intéresse vraiment toute la province et que toute la province est appelée à en profiter; parce qu'ensuite, une plus large collaboration de la part de la ville nécessiterait pareillement l'intervention de la province.

On peut envisager une solution temporaire, qui paraîtrait aux besoins les plus pressants et permettrait, en attendant la solution définitive, la poursuite du travail magnifiquement commencé; on peut envisager surtout la solution directe, de caractère permanent, qui donnerait au Jardin son existence légale distincte, le doterait d'un budget de fonctionnement convenable, le désignerait ainsi aux générosités particulières et, indirectement, le recommanderait à celle du gouvernement fédéral, — si de nouveaux fonds de chômage sont attribués aux travaux d'utilité publique.

Le premier ministre, du moment qu'il les parait justifiées, n'hésite point devant les interventions audacieuses; il n'a pas le goût des demi-mesures et il sait travailler vite. Il est probable qu'il profitera du délai que lui donne un incident récent pour régler le problème dont les données maîtresses doivent lui être familières déjà, sur lequel il peut, en tout cas, très facilement se renseigner.

Et tout indique que, du côté même où lui sont venues souvent les plus dures critiques, il ne recevra cette fois, s'il s'engage à fond, que des applaudissements.

... Pour une fois, il fera autour de lui l'unanimité. Avec quelque allégresse qu'il sache, à l'occasion, braver les dissidences, le phénomène ne devrait pas lui être désagréable.

Cet accord attestait, à tout le moins, que personne n'entretenait de doute sur la valeur de l'oeuvre dont il assurait ainsi le rapide, le plein développement. — et qu'aux yeux de tous il ferait figure de bienfaiteur public.

Omer HEROUX

Le Star de Toronto a vu d'un oeil assez méfiant l'entrée en scène, dans le champ du journalisme ontarien, d'un rival dangereux, le Globe & Mail, né de l'achat, par M. C.-G. McCullagh, du Mail et du Globe. C'est là fusionnés sous un seul titre, l'automne dernier, et qui a le monopole du champ du matin, à Toronto. M. McCullagh a pour l'épauler un grand propriétaire minier, M. Wright, dont on dit qu'il a constitué un fonds de \$5 millions pour l'achat et l'installation du Globe-Mail qui, vers l'automne prochain, occupera un vaste immeuble pourvu de tous les perfectionnements modernes, en fait d'outillage pour quotidiens, à proximité du gratte-ciel de M. Atkinson, propriétaire du Star. Le premier heurt violent entre ces deux rivaux dans le domaine de la publicité et de l'information, à Toronto, a eu lieu au sujet de la grève des journalistes. Le Star a pris en faveur des grévistes et même en leur faveur une campagne pénétrée du radicalisme le plus évident, tandis que le Globe & Mail a pris fait et cause pour M. Hepburn dans sa lutte au groupe Lewis. Le Star a insisté que si l'autre journal se rangeait ainsi contre les grévistes, c'est parce que Lewis et ses associés doivent bientôt susciter des grèves dans les mines ontariennes, où se trouve intéressé M. Wright, bailleur de fonds de M. McCullagh. Celui-ci voulait protéger son chef. Le Star a aussi fait allusion au fait que le Globe & Mail se serait une feuille entretenue, "a kept paper", et insinué que le bailleur de fonds du Globe & Mail aurait, ainsi que ses associés, fait un coup de bourse en spéculant sur l'attitude, qu'ils connaissent d'avance, de M. Hepburn à l'endroit des grévistes d'Oshawa. A quoi le Globe & Mail vient de riposter en faisant flic de tout bois contre M. Atkinson, seul propriétaire du Star de Toronto, où il a fait beaucoup d'argent; car le Star est le journal de

Forte opposition de Valence et de Salamanque au projet britannique d'un armistice

Rome, Berlin et Moscou y feraient obstacle

Bataille qui déterminera le sort de Bilbao

Bombardement de Palma par les rouges et de Valence par les blancs

LONDRES, 25 (S.P.C.-Havas) — Des porte-parole des autorités disent que maintenant on n'espère plus guère obtenir la conclusion d'un armistice qui faciliterait le rapatriement des étrangers combattant en Espagne.

Il y a lieu de penser que le projet britannique se heurtera à des obstacles non seulement à Rome et à Berlin, mais aussi à Moscou (on disait ces jours derniers que Moscou agréait le projet). Lisbonne déclare estimer le projet irréalisable; Valence et Salamanque manifestent une forte opposition.

HENDAYE (France), 25 (S.P.A.) — On annonce que l'armée Mola a pris le bourg d'Yurre et une certaine étendue au nord de ce bourg, et que cela lui permettra d'attaquer Galdacano, où, croit-on, se déroulera une bataille qui déterminera le sort de Bilbao.

SALAMANQUE, 25 (S.P.A.) — Ce matin, l'aviation rouge a fait subir un bombardement à Palma. Les projectiles ont tué 40 personnes et en ont blessé 50. L'aviation rouge a bombardé plusieurs villes de l'Espagne blanche depuis quelques jours. Ces bombardements, y compris celui que Palma a subi ce matin, ont causé environ 300 morts et fait plus de 500 blessés.

L'aviation blanche, elle, a bombardé Valence, ce matin.

GENEVE, 25 (S.P.A.) — Les gouvernements de la Grande-Bretagne et de la France s'efforcent d'obtenir un accord général pour le rapatriement des étrangers qui combattent en Espagne. Il paraît qu'ils estiment qu'il faut retirer les étrangers avant d'entreprendre la conclusion d'un armistice.

M. King a modifié en 1937 l'accord de 1932

Il n'a pas été question d'abolir l'impérialisme économique dont on posa les bases à Ottawa en 1932. — Quelques avantages de détail, pas d'écarter sensible. — Un peu plus de liberté à l'endroit des pays étrangers au Commonwealth. Changements de surface.

L'impérialisme militaire, les embarras de Londres et le projet de traité commercial anglo-américain.

(par Léopold RICHER)

Ottawa, 25 — Le parti libéral avait fait une longue opposition aux traités de commerce impériaux. L'attaque, dirigée par M. Mackenzie King et M. J. L. Ralston — alors critique financier du parti — avait duré toute la session d'automne de 1932. Le public était sous l'impression que le parti, advenant son retour au pouvoir, allait dénoncer l'entente anglo-canadienne et le principe protectionniste sur lequel elle s'appuyait. En politique on ne fait rien d'aussi draconien. Un parti, lorsqu'il arrive au pouvoir, s'accommoda assez bien des mesures qu'il a critiquées pendant qu'il était dans l'opposition. D'autant plus qu'il ne lui est pas toujours possible de défaire ce que ses prédécesseurs ont accompli. Il est de tradition qu'un gouvernement respecte les principaux engagements internationaux pris par celui qu'il remplace. Ainsi, en a-t-il été pour le nouveau accord de commerce que le Canada a passé avec la Grande-Bretagne en février 1937.

M. H.-H. Stevens, ancien ministre du Commerce, pouvait donc, le 10 mars 1937, complimenter le parti libéral de n'avoir pas donné suite à ses promesses. "A mon avis, a dit M. Stevens, le gouvernement méritait des félicitations pour avoir réussi à obtenir le maintien de cet accord pendant trois autres années, car l'accord est essentiel-

lement le même que le précédent et le rôle du ministre (des Finances) s'est borné à assurer la continuité de l'expansion commerciale réalisée de façon si remarquable d'après l'ancien accord. A mon sens, l'accord (nouveau) démontre que le gouvernement a judicieusement renoncé à l'attitude insouvenable que le premier ministre actuel (M. Mackenzie King) avait prise en 1932. Il a dit que si le parti libéral arrivait au pouvoir, le premier chose qu'il ferait serait d'abolir ces accords; le parti et le gouvernement libéral ont donc droit à des félicitations pour avoir changé d'idée et pour avoir ainsi fait preuve d'un degré de bon sens bien méritoire, il me semble."

M. King n'a pas dû goûter le compliment, car immédiatement avant d'avoir félicité le gouvernement, M. Stevens avait exposé la thèse de M. William-H. Moore qui était sensiblement la même que celle de M. King en 1932. "Je puis très bien comprendre le point de vue philosophique où se place l'honorable député (M. Moore), avoir déclaré M. Stevens. Mais malheureusement nous n'avons pas à nous occuper pour l'instant — pas plus à la vérité qu'en aucun autre moment — de pays qui fondent leur politique financière sur des principes philosophiques." C'était se placer au point de vue étroit du marchandage et des profits immédiats et c'était mépriser, par le fait même, toutes les conséquences que pouvait avoir eues la conférence impériale de 1932, dans le domaine des relations internationales.

Principes différents

D'ailleurs M. King ne pouvait pas se réjouir du compliment de M. Stevens parce qu'il n'était qu'à moitié mérité. En effet, si, dans son ensemble, l'accord de 1937 était le prolongement de celui de 1932, il n'en était pas une réplique fidèle. Il s'inspirait même de principes différents de ceux que M. Bennett préconisait aux conférences impériales de 1930 et de 1932. Il ne faut pas perdre de vue que M. Bennett avait instauré le protectionnisme douanier comme doctrine impériale.

Les Dominions et la métropole avaient relevé leurs tarifs contre le reste de l'univers afin d'augmenter la marge de préférence en faveur des produits de l'Empire. M. King a réagi contre cela dans la mesure du possible. On peut dire qu'il n'a pas été plus loin. C'était au moins un premier pas vers la libération du commerce international.

Le traité anglo-canadien de 1937

Voici un résumé des avantages que retire le Canada du traité anglo-canadien de 1937: 1) continuation de la franchise pour tous les produits excepté ceux réservés en vertu du traité de 1932; 2) garantie de tarifs de préférence sur un bon nombre de produits, notamment le bois, le saumon en conserve, les produits laitiers, etc., etc.; 3) garantie contre toute augmentation tarifaire sur les auto-

mobiles et les pièces d'automobiles; 4) assurance de moyens qui permettront l'augmentation de nos exportations de bacon et de jambon; 5) certains avantages pour nos exportations de bétail et de viandes.

Voici maintenant un résumé des avantages que retirera la Grande-Bretagne du nouveau traité: 1) réduction du tarif douanier canadien sur 179 postes; parfois cette réduction est une franchise complète; 2) assurance que le Canada ne haussera pas le tarif actuel de préférence britannique sur 246 postes; on prévoit cependant la réduction du tarif de préférence; 3) assurance que les marges de préférence en faveur de marchandises anglaises ne seront pas réduites sur 91 postes du tarif canadien. Le Canada accorde des concessions tarifaires sur plusieurs produits anglais, concessions qu'il avait refusées en 1932. M. King s'est montré moins mesquin dans ses faveurs que M. Bennett.

Ce n'est pas sur l'esprit de marchandage ni sur la question de savoir si le traité de 1937 est moins avantageux pour le Canada que celui de 1932, que nous voulons insister; mais plutôt sur les principes de politique commerciale préconisés par le parti libéral. On se rappellera que les trois points principaux sur lesquels le traité de 1932 avait été jugé défectueux par le parti libéral étaient les suivants: 1) que la préférence britannique avait été accrue par la hausse du tarif contre les pays étrangers plutôt que par des réductions tarifaires en faveur de la Grande-Bretagne; 2) qu'un nombre excessif de postes du tarif douanier avaient été garantis contre toute réduction; 3) que la durée de l'accord était trop longue et pouvait lier les gouvernements ultérieurs.

Sur ces trois points, M. Mackenzie King est resté fidèle jusqu'à un certain point à ses principes: 1) nulle préférence britannique n'a été accordée en relevant le tarif contre les marchandises d'un pays étranger; ainsi on a augmenté la marge de préférence sur 179 postes en réduisant le tarif préférentiel; 2) le nombre des postes du tarif où la marge de préférence est garantie contre toute réduction a été réduite de 215 dans l'accord de 1932 à 191 dans celui de 1937; 3) le traité de 1937 valait pour trois ans. Ainsi le traité nouveau semble plus conforme à un protectionnisme modéré que l'accord de 1932. Il permet, en outre, une plus grande mesure de liberté au Canada dans ses relations commerciales avec les pays étrangers.

(Suite à la page 2)

Le carnet du grincheux

Un député anglais vient de parler de "la ménagerie du couronnement" et de "superlaxisme dégoûtant" de la presse britannique. En voilà un dont le sentiment, c'est que l'Empire empire.

Pourquoi lire des articles de Londres afin de savoir ce qui se passe au Canada? Lloyd George, dans son article au Star d'hier, ne dit rien autre chose que ce que les lecteurs du Devoir ont pu lire dans les articles de Richer depuis quinze jours.

Votera-t-il ou ne votera-t-il pas la loi de réforme des tribunaux? Le Conseil cherche conseil.

Les Russes qui sont au pôle nord sont, au moins pour quelques semaines, hors de portée des pelotons d'exécution de Staline.

Qui, parmi nous, voudrait aller se battre pour empêcher Londres de perdre Gibraltar, ou l'île de Chypre, ou l'île de Socotra, ou les îles Cocos? Quels cocos?

Ces pétards qui ont pris feu tout seuls, hier souffraient de loyalisme surchauffé.

Le Grincheux

L'actualité

Le cercle vicieux du chômage

Je transcris ci-dessous les principaux passages d'une lettre locale — topique parce que l'en ai reçu depuis quelques mois dont les auteurs se plaignaient du même sort:

Je suppose que nos dirigeants se glorifient d'avoir nettoyé les listes de la Commission du chômage des gens indigènes. Eh bien! je proteste contre leurs manières d'agir. Pour montrer au public que l'enquête était nécessaire, ils enlèvent des familles des listes et les jettent dans la misère noire. Prenez mon cas. Je suis père d'une famille de neuf enfants et je suis secouru depuis la fin d'août. Après des centaines de démarches pour essayer de me placer, j'ai dû avoir recours à la Commission.

Vers la fin d'avril l'un de mes amis me proposa une position de vendeur à commission qui paraissait assez attrayante, puisque je pouvais gagner mon propre pain. Après le déménagement, vers le 17 mai, je devais me mettre au travail. Résultat: j'ai perdu mon secours. La Commission donne pour raison qu'une place à commission est impossible à contrôler. Remarque bien que le n'avais pas encore touché un seul sou (quand il a été rayé des listes). Alors de deux choses l'une: courir le risque de crever de faim ou bien laisser tout travail

et retourner dans le chômage jusqu'à la fin de mes jours et vivre aux dépens des autres.

Nos dirigeants ont le front de dire au public qu'à cause de leur travail complet ils ont réussi à supprimer des listes de chômage les personnes indigènes d'être secourues, comme si nous étions tous voleurs et des paresseux.

Grâce à quelques personnes charitables et à la St-Vincent de Paul, je vais faire l'essai de ma nouvelle position pour une quinzaine de jours.

Mon correspondant donne son nom et son adresse. Il est impossible de mettre en doute sa bonne foi. Sa dignité est blessée d'être sous le secours. Il voudrait s'élever de cette situation humiliante, mais il tourne dans le cercle vicieux.

Personne à vraiment parler n'est à blâmer de cette situation, sauf ceux dont l' réflexion a substitué le secours direct à l'assistance par le travail. De ce jour, du point de vue social, la face du Canada était changée. On n'a même pas eu l'élémentaire prudence de créer, près de la Commission de chômage, un organisme de placement. C'est la cause de cet organisme qui crée le cercle vicieux où se débat mon correspondant. Il ne peut sans risque abandonner le secours. Il faut toujours regarder avant de sauter et ne jamais sauter dans le vide.

Cet organisme dont je tiens de parler est cherché des places pour les secours. Une fois placés elle ne les aurait pas abandonnés. Au contraire elle les aurait suivis de près, et soutenus jusqu'à ce qu'ils soient capables de se tenir sur leurs pieds.

Mais la lettre même de mon correspondant indique qu'on peut substituer autre chose à cet organisme qui devrait être, dans mon idée, une filiale de la Commission de secours, l'un des essentiels rouges de celle-ci. Ce quelque chose, c'est la Saint-Vincent de Paul, c'est-à-dire la charité particulière.

La grande société permettra à un travailleur qui a du cœur et qui désire cesser de vivre aux crochets des autres, de faire le saut, de risquer l'aventure sans exposer lui-même et les siens à manquer temporairement de gîte et de nourriture.

N'est-ce pas d'ailleurs toujours par l'entremise de ces associations de bienfaisance privées que le gouvernement aurait dû distribuer les secours et soutenir les assistés?

L'Etat, quelles que soient les intentions des gouvernants, est gaspilleur et gaffeur. Il gâche tout ce qu'il touche. Et cela est particulièrement vrai quand il s'agit du rôle difficile de bon samaritain. C'est Clémenceau qui avait un jour le croix cette boutade: L'Etat a bien trop d'enfants pour être bon père de famille.

Rien de plus vrai. Il faut, tôt ou tard, en venir à un système rigide, à un véritable capitalisme. Les meilleures volontés, les plus nobles efforts ne peuvent rien là-contraire. Tout le monde doit avancer à même vitesse pris dans le même engrenage. L'Etat ne se préoccupe même pas de savoir s'il pourrait alléger ses charges et surtout soulager d'effroyables plaies morales en permettant ici et là, quelques exceptions. La loi est la loi, la règle est la règle, tant pis si elles broient les plus nobles et les plus dignes efforts. Le vérifica-

Les Jeunesses canadiennes veulent la paix

Le congrès de Montréal rassemble 735 délégués appartenant à 492 associations diverses — Les conditions de la jeunesse canadienne-française sont acceptées — Seul l'hymne "O Canada" est inscrit dans les statuts — Pour le rappel de la loi de conscription et pour un plébiscite, advenant une guerre extérieure — Mouvement général en faveur de la paix et coopération des Eglises du pays — Étude en commun des meilleurs programmes présentés par les associations de jeunes — Le congrès fait connaître ses vues à la Conférence impériale

Le congrès collaborera à tout mouvement pan-américain en faveur de la paix

Samedi et dimanche dernier, à l'école du Plateau, lundi au "Montreal High School", a eu lieu le deuxième congrès annuel des Jeunesses Canadiennes, réunissant 735 délégués venus de toutes les provinces du Canada, dont 129 canadiens-français. Le but premier de ce congrès était de réunir toutes les Jeunesses du Canada, afin de permettre à chacune d'entre elles de connaître les besoins des autres groupes ethniques et de s'organiser pour défendre leurs intérêts communs. En premier lieu, des discours prononcés et des applaudissements unanimes des délégués, il ressort que tous ont parfaitement conscience de vivre sur une terre d'Amérique, et d'avoir de très minces intérêts dans les affaires européennes. Personne n'ont-ils déclaré, ne désire retourner sur les champs de bataille de l'Europe gaspiller son argent ou répandre son sang pour augmenter les capitaux de certains magnats de la finance ou de certains manufacturiers de munitions. Les délégués ont demandé le rappel de la loi de la conscription des statuts fédéraux, et ils ont demandé qu'à sa place le Parlement fédéral en appelle au peuple par voie de plébiscite si jamais l'Occident se présentait pour les Canadiens de prendre part à une guerre quelconque.

"O Canada"

Deuxième fait de non moindre importance, pas une seule fois tout au long du congrès, les jeunes délégués n'ont chanté le "God save the King", mais bien l'"O Canada", en français pour les français et, en anglais, pour les Anglais. De plus, les délégués n'ont voulu reconnaître dans les statuts de leur organisation comme chant officiel, que l'"O Canada", parce que, ont-ils dit, même si nous n'avons aucune antipathie contre l'Angleterre et même si nous faisons partie du Commonwealth britannique, nous n'en existons pas moins à titre de nation autonome, et nous avons le droit d'avoir notre chant national distinct.

Entente parfaite

Troisième fait évident, chaque groupe ethnique, en aucune façon, n'a voulu se départir des caractères qui constituent son originalité: religion, langue, tradition, etc., et chacun d'eux a reconnu que le voisin avait parfaitement le droit d'agir de la sorte, sans l'accuser pour cela de vouloir entrer en conflit avec les visées des autres.

Avis de décès

MARSAN — A Saint-Basile-le-Grand, le 23 mai, à l'âge de 88 ans, 6 mois, 23 jours, est décédée chez son fils, l'abbé Ernest Marsan, curé, Dame Ernestine Viger, veuve de feu le docteur L.-J. A. Marsan, ingénieur agronome, premier docteur en Sciences agricoles de l'Université Laval. Funérailles à St-Basile-le-Grand, mercredi le 26, à 9 heures, heure solitaire, de la à l'Assomption où un *Libera* sera chanté. Inhumation au même endroit, terrain de la famille.

Service anniversaire

GARIEPY — Mercredi le 26 mai 1937, à 8 heures, en l'église Saint-Nicholas d'Athunistic, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme du Dr Ernest Gariépy. Parents et amis sont invités.

NECROLOGIE

BARRETT — Bernadette Blondin, veuve de Dr Pierre Barrelet, décédée le 21 à 26 ans, Mme Adrien Barrelet, née Malenfant, Jeanne.
BERNARD — A Montréal, le 21, à 25 ans, René Bernard, époux d'Auguste Bernier, et d'Eugène Joubert.
BOUSQUET — A Montréal, le 21, à 81 ans, Louis Bousquet, époux d'Albertine Marchand.
BRIEN — A Montréal, le 16, à un an et demi, Cécile, enfant de Léandre Brien et d'Yvonne Trotter.
CARRIÈRE — A Montréal, le 21, à 52 ans, Joseph-Edouard Carrière, époux de Mlle Yvonne Provost.
CASTONGUAY — A Montréal, le 21, à 38 ans, Lucienne Pilon, épouse de J.-R. Castonguay.
CHAPUT — A Montréal, le 21, à 14 ans, Mlle Yvette Chaput.
CHARBONNEAU — A Montréal, le 21, à 68 ans, Rodrigue Charbonneau, époux de feu Emma Matto.
DEROME — A l'Hôtel-Dieu, le 21, à 70 ans, l'abbé Albert Derome, ancien curé de Huntingdon.
GAUDRY — A Montréal, le 21, à 84 ans, Albina Labrèche, épouse de Alfred Gaudry, et fille de feu le notaire Olivier Labrèche.
LAJOIE — A Montréal, le 21, à 26 ans, Scott, épouse d'Albert Lajoie.
ROULEAU — A Montréal, le 21, à 49 ans, A.-J. Rouleau, époux en 1re noce de Victoria Lecomte; en 2e noce, d'Ernestine Vau.
SCHETAONE — A Montréal, le 21, à 47 ans, Mme Anna Lauzon, épouse de feu J.-N. Schetaone.
SÉNÉCAL — A l'Hôtel-Dieu, le 20, Mme Rose-Édith Sénécal.
SÉNÉCAL — A Montréal, le 16, à 11 mois, Doland, enfant d'Horace Sénécal et de Thérèse Hamelin.
VILLENUEVE — A Montréal, le 20, à 77 ans, Mme veuve Alfred Villeneuve, née Odile Barbeau.

FEL WELLINGTON 1145
Siège Social: 2630 NOTRE-DAME OUEST
La Compagnie d'Assurance Funéraire
URGEL BOURGIE, LIMITEE
Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000
ASSURANCE FUNÉRAIRE ET DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
Taux en conformité avec la loi des assurances, sanctionnée par le Parlement de Québec le 22 décembre 1916.
Dépôt de \$25,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public.
SERVICE JOUR ET NUIT.

dées peuvent contribuer fortement au mouvement en faveur de la paix.

Voici la principale résolution du rapport de la commission de la relation Justice sociale et de la paix intérieure: Le congrès devrait demander au gouvernement fédéral de soumettre, aussitôt que possible, à une Commission royale, les relations existantes entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral dans le but de rendre possible une meilleure réalisation des diverses aspirations culturelles, religieuses, économiques et sociales des différents peuples vivant dans le Dominion et l'application réelle de l'esprit du pacte confédératif. Les membres de la commission sont animés d'un grand désir de rencontrer les Canadiens habitant les diverses parties du Dominion et ils réalisent l'importance de mieux comprendre et apprécier l'héritage culturel des différents groupes ethniques vivant au Canada.

Les membres appuient sur la nécessité pour les comités et les organisations de jeunesse de coopérer entre elles de toutes leurs forces pour l'étude des programmes présentés par les diverses organisations tels que celui de la J. O. C. et avec les gouvernements et les autres pouvoirs publics qui contrôlent la distribution du million voté par le parlement en faveur des jeunes.

La clôture du congrès a eu lieu hier soir, par l'élection du comité général et des comités provinciaux qui représenteront cette année les centres du "Canadian Youth Congress".

Pendant la dernière séance, M. A. McCauley, membre de la Commission nationale du placement, a porté la parole et a traité de la démocratie et de la dictature. "La démocratie, dit-il en résumé, donne à chacun la même chance et permet à qui le veut de se faire une place dans le monde. La jeunesse doit la préférer à la dictature et se grouper pour régler ses propres problèmes."

Les délégués

Plus de 735 délégués représentant officiellement 492 associations diverses ont assisté à ce congrès. Ces associations, composées de personnes de toutes croyances et de toutes nationalités, ont un effectif global d'un demi-million de membres. Le nombre des délégués par province était: de 9 pour l'Alberta-Anglaise, de 16 pour l'Ontario, de 11 pour le Saskatchewan, de 26 pour le Manitoba, de 110 pour l'Ontario, de 173 pour Toronto, de 231 pour Montréal, dont 3 des centres ruraux de la province de Québec, et de 7 pour les Provinces Maritimes. Au nombre des associations, il y avait la Société de la Ligue des Nations et la Ligue contre la guerre et le fascisme.

M. King a modifié

(Suite de la première page)

Glorification de l'impérialisme économique

Question de plus ou de moins, évidemment. Le traité de 1937, pas plus que celui de 1932, ne va au fond du problème. Il est lui aussi, avec les nuances qui s'imposent, la glorification de l'impérialisme économique contre lequel les libéraux se sont toujours élevés avec une grande vigueur. M. Mackenzie King, dont on a dit qu'il était un libéral de l'ère victorienne, a été empêché d'aller jusqu'au bout de sa doctrine, par des libéraux qui savent allier à des principes d'un libéralisme orthodoxe une pratique qui l'est beaucoup moins. M. Charles Dunning, le ministre des Finances, a dit et répété qu'il n'était pas libre-échangiste. Quand on sait qu'il a dirigé les pourparlers au nom du Canada lors du renouvellement de l'accord de 1932, on n'est pas surpris de voir que la cause du libre-échange n'a pas fait de progrès.

M. Mackenzie King devait aussi tenir compte des intérêts des producteurs et des exportateurs et de leurs nouvelles habitudes. L'entente de 1932 a détourné une partie du commerce que le Canada faisait auparavant avec des pays étrangers vers le marché de la Grande-Bretagne. Exportateurs et producteurs se sont efforcés d'offrir un produit qui convenait aux goûts des Anglais. Certaines dépenses ont été faites, de 1932 à 1937, pour améliorer les méthodes de production et de présentation afin de se conformer aux exigences des clients d'Angleterre. Les producteurs et les exportateurs canadiens n'étaient certes pas prêts à perdre les avantages acquis. Ils ont donc fait tout en leur pouvoir pour que le gouvernement libéral leur conservât ce que le gouvernement conservateur leur avait obtenu. C'est ainsi, soit dit incidemment, que le commerce peut devenir un lien très fort et influencer directement la politique.

Les libéraux n'ont pas fait grand état du traité qu'ils ont passé avec l'Angleterre. Ils n'ont pas insisté sur les avantages qu'il comportait. M. Bennett, en donnant la réplique à M. Charles Dunning, s'est amusé à comparer les principaux articles des ententes de 1932 et de 1937. Les libéraux ont subi la mercuriale sans protester, ou très peu. M. King s'est contenté de répondre à M. Bennett que si le nouvel accord n'était pas plus avantageux, la faute en était tout d'abord à celui de 1932. Il n'avait pas complètement tort. Pour corriger le traité de 1932, il eût fallu rien moins qu'une nouvelle conférence économique impériale à laquelle on eût modifié les accords d'il y a cinq ans. Le Canada, en plus d'avoir passé en 1932 un traité de commerce avec l'Angleterre, en a passé avec l'Afrique du Sud, la Rhodésie du Sud, et l'Etat libre d'Irlande, sans compter les traités avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande. L'inspiration des mêmes principes. M. Bennett le disait à la Chambre, des communes en présentant la série des accords: "Quoique, disait-il, le plus grand nombre des concessions concernent uniquement le Royaume-Uni, du moins pour le présent, les préférences accordées à la métropole sont étendues sans aucune réserve aux divers Dominions et colonies de l'Empire".

Au lac Masson

Inauguration du domaine de l'Estérel

Hommage au baron Louis Empain

Sainte-Marguerite du Lac Masson, 25. — Belges et Canadiens ont rendu hommage hier au baron Louis Empain, nouveau propriétaire du domaine de l'Estérel, pour ses entreprises dans la province de Québec et notamment pour l'exploitation touristique de la région du lac Masson, avec hôtel, clubs et chalets sur les bords du lac.

M. le baron Silvercrus

A l'issue du banquet offert par le baron à ses invités, dans le nouvel hôtel qui domine de sa masse blanche les environs, le ministre de Belgique au Canada, S. Ex. M. le baron Silvercrus, a déclaré: "C'est au baron Louis Empain que nous devons l'idée première de la semaine belgo-canadienne avec tout ce qu'elle comporte: voyage du Mercator, visite du centre agricole d'Oka, inauguration du domaine de Sainte-Marguerite, exposition artistique belge, voyage de la mission belge. M. Silvercrus montre ensuite l'activité sans limite de M. Empain par ses diverses entreprises au Canada."

M. du Parc

M. le vicomte du Parc rend à son tour hommage au baron Empain. Il évoque la figure du grand missionnaire et découvreur Louis Hennepin et laisse entendre que le baron descend de la famille du Père Hennepin.

En fondant en ce beau pays, dit-il, une série d'entreprises nouvelles, le baron Empain a suivi la tradition des grands artisans de l'expansion belge qui ont contribué, sous l'impulsion de notre grand roi Léopold II, à assurer la prospérité de notre pays.

"Est-il besoin de rappeler que le nom d'"Empain" est intimement lié, dans cet ordre d'idées, aux réalisations les plus grandioses."

"A l'heure actuelle nous suivons en Belgique avec un intérêt considérable le développement des projets du baron Empain. Ceux-ci, inspirés, en effet, d'un sentiment si vif de l'intérêt national qu'ils dépassent de loin les bornes d'une initiative privée ordinaire."

M. Empain

M. le baron Empain paraît visiblement ému. Il voit dans ce déjeuner et dans les hommages que Belges et Canadiens lui rendent le symbole de la consécration de ses efforts pour la création d'un centre idéal de tourisme en cette province. Après avoir adressé des remerciements, le baron fait observer que l'effort de colonisation dans les Laurentides n'a certes pas atteint le but que l'on s'est précédemment assigné: défricher la forêt pour créer une nouvelle zone agricole prospère. Le sol granitique de cette région, dit-il, ne peut produire aucune culture intéressante. Et pourtant l'on a persisté longtemps à chercher à cultiver cette région, quand il y a tant d'autres ailleurs où le sol est moins ingrat. Mais cette région peut servir à autre chose qu'à la culture. La grande savane du panorama environnant est impressionnante. Et nous ne sommes qu'à 50 milles de Montréal.

Le vœu que je me permets d'émettre est de voir le gouvernement de la province prendre les mesures nécessaires pour que soient sauvegardés définitivement les quelques îlots de nature sauvage qui entourent Montréal. On sera peut-être étonné d'entendre, après six années de constater qu'en réalité cette région est la plus grande mine d'or de la province.

Je n'insisterai pas longuement sur le choix du site: comme je le disais précédemment, il n'existe hélas plus beaucoup d'endroits, proches de Montréal, où la colonisation

Changements superficiels

Toucher d'une façon sérieuse au principe de la préférence britannique appuyée sur une forte protection douanière, signifierait donc une nouvelle rédaction des traités de commerce que le Canada a passés avec les Dominions. C'est probablement pourquoi le gouvernement libéral s'est contenté de changements assez superficiels dans le traité anglo-canadien. M. Mackenzie King n'a pas voulu courir le risque d'une nouvelle conférence impériale à laquelle on eût encore agité les problèmes de tous les pays autonomes de l'Empire et, par le fait même, exposé au monde les causes de dissensions qui divisent l'Empire. D'autant plus que pendant le plus fort des pourparlers entre le gouvernement canadien et celui d'Angleterre, la crise constitutionnelle battait son plein autour de la Couronne royale.

Il y avait davantage. Le Royaume-Uni venait de voir se dresser devant sa puissance impériale un ennemi assez audacieux pour braver la flotte britannique qui sillonnait la Méditerranée aussi bien que la Société des Nations toute disposée à appuyer l'Angleterre et à protéger l'Ethiopie.

Le Japon et l'Allemagne ajoutaient aux soucis d'Angleterre, qui causait l'Italie: le premier en consolidant ses positions politiques et économiques en Extrême-Orient, la seconde en se libérant des dernières servitudes qui lui imposaient le traité de Versailles. Tout le monde savait aussi que que pouvait signifier pour la paix européenne la guerre civile en Espagne. Le temps n'était pas propice à des causeries impériales. M. Mackenzie King n'a pas voulu ajouter aux embarras de l'Angleterre. Il a préféré s'en tenir à un renouvellement de traité qui marquait un léger changement d'orientation dans la politique commerciale du Canada. Il se peut cependant que le gouvernement profite de la première occasion pour reprendre sa pleine liberté commerciale. Cette occasion se présente déjà sous la forme d'un projet de traité de commerce entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

Léopold RICHER

ait respecté la nature, et d'après mes connaissances personnelles de la région, le lac Masson qui vous encercle, est le seul grand lac de cette région qui fut éparné. Nous avons jugé ces raisons tellement importantes que le coût élevé des travaux entièrement menés dans le roc ne nous a pas effrayés.

La synthèse de l'impression que doit nous faire un centre idéal de villégiature n'est-elle pas en effet: "la jouissance confortable des joies du grand air dans un site enchanteur?"

Les sports seront évidemment la principale distraction de nos visiteurs: le lac leur offre un merveilleux champ d'ébats: ski-nautique, planking, natation, les joissances d'une plage superbe et de lieux nautiques divers. Le club nautique, centre principal des sports d'été, attirera à Estérel toute la jeunesse sportive.

La construction de ce club sera débutée incessamment et finie probablement avant la fin de l'été. Ce club comprendra pour les membres près de 80 chambres privées et pour les invités une série de cabines pourvues des installations de confort les plus modernes.

Une immense terrasse pouvant contenir trois à quatre cents personnes sera mise à la disposition des visiteurs pour les baigns de soleil; le club comprendra en plus, outre des salles de repos, plusieurs bâtiments et une salle de gymnastique.

Autour de ce club, plusieurs tennis sont actuellement en construction. Une école d'escrime, dirigée par le général Rodzianko, dont la science équestre est universellement reconnue, ouvrira ses portes d'ici peu.

Dès l'hiver dernier un réseau de trails de ski reliait notre région à la station de Sainte-Marguerite et au cours de la prochaine saison, ce réseau s'étendra sur toutes les montagnes environnantes.

Tandis que des villas de bois rond bordent les rives du lac, les parcs intérieurs sont parsemés de maisons de style plus urbain. Dans ce projet, notre principal souci a été de donner une homogénéité à l'ensemble de l'oeuvre, homogénéité nécessaire à la beauté du tout.

M. Hormidas Langlais

Le député des Iles-de-la-Madeleine, au nom du ministre des Affaires municipales, de l'Industrie et du commerce, M. Bilodeau, souhaite la bienvenue à la mission belge. Il entre que la Belgique et le Québec se ressemblent par plusieurs côtés. Il annonce que le gouvernement est prêt à favoriser l'essor touristique de la province. Il a déjà commencé par la séparation du domaine forestier du domaine agricole et par un inventaire des ressources naturelles. Des endroits comme celui-ci, dit-il, resteront consacrés au tourisme. L'oeuvre du baron Empain pourra vite, mais elle est appelée à durer longtemps. J'invite le baron à placer d'autres capitaux dans le Québec. Notre province accueille les capitaux sains et honnêtes. Québec est heureux de tendre la main à la Belgique.

M. Lucien Graux

Chef de la mission, M. Graux improvise un bref mais savoureux discours. Il a déjà accumulé tellement de sentiments de gratitude qu'il succomberait sous le faix s'il n'en exprimait des maintenant. Mon impression la plus profonde est que nous nous sentons chez nous. Payages, langue, tout nous fait croire que nous n'avons pas traversé l'Atlantique. Il ajoute que tous les membres de la mission sont enchantés de leur séjour au pays de Québec.

Montréalais tué à Saint-Jérôme

Saint-Jérôme, 25. — M. Ovide Sévigny, 22 ans, restaurateur de Montréal, a perdu la vie, de bonne heure, hier matin, lorsque son automobile a capoté, sur la route Montréal-Saint-Jérôme, à 3 milles au sud de Saint-Jérôme. La mort a été presque instantanée. Le coroner Brail a rendu un verdict de mort accidentelle. Mlle Dolorès Brasseur, 20 ans, aussi de Montréal, s'est infligé de légères blessures, dans le même accident.

M. Roger Duhamel

Par suite d'un malentendu, M. Roger Duhamel, qui devait prononcer une allocution à la cérémonie d'hier après-midi, au parc La Fontaine, en l'honneur de Dollard, ne s'y est pas rendu.

Le Frère Elzéar en visite au Canada

Le Rév. Frère Elzéar, assistant général des Frères de Saint-Gabriel, a quitté la Maison Générale, à Bruxelles, le 10 mai à destination de Londres. En cette cité, il a séjourné à l'Oaklands, Ecole de Langues, dépendante de la Province gabrieliste canadienne. Le 15, il s'est embarqué à Southampton sur l'*Ausonia* de la Cunard-White Star. Le R. F. Elzéar, premier assistant général canadien, revient au pays après une absence de dix-huit mois. Durant son séjour, il visitera les maisons de l'Institut dans la région de Montréal, présidera les retraites, au cours desquelles il prendra contact avec ses Frères qu'il a dirigés pendant douze ans, comme Provincial. Il établira sa résidence officielle à la Maison Provinciale, 1655 Est, Boulevard Gouin, Sault-au-Récollet.

Pour le Dr Ernest Gariépy

Demain, mercredi, 26, à 8 heures du matin, en l'église de St-Nicolas d'Athunistic, il y aura le service anniversaire de M. le Dr Ernest Gariépy.



Vichy Suprême

Limonade Gazeuse Purgative

Le laxatif idéal, légèrement effervescent, que même les enfants prennent sans déplaisir. Beaucoup imitée parce que supérieure. Exigez-la dans toutes les pharmacies.

J.-Alfred OUMET, Ag. gén. pour le Canada.
84, est, rue Saint-Paul, Montréal.

De Vichy, France!

St-James



St-James

RHUM des crues célèbres des PLANTATIONS de St-JAMES aux Antilles.

EST A UTILISER CONTRE LA GRIPPE DANS LA FAMILLE EN GROGS CHAUDS AU THÉ AU LAIT

St-JAMES ce prestigieux pays des Antilles est le lieu d'origine des premiers rhums du monde.

Mort subite de M. Elphège J. Daignault

L'ancien président de l'Association Canado-Américaine était âgé de 58 ans

Woonsocket, Rhode-Island, 25 (A.P.). — M. Elphège J. Daignault, avocat, ancien président de l'Association Canado-Américaine, ancien député du Rhode-Island et ancien juge de la Cour des tutelles, est décédé subitement, aujourd'hui, au moment où il se préparait à se rendre à son bureau. Il était âgé de 58 ans.

Un neveu du défunt, le Dr Aura Fontaine, immédiatement appelé sur les lieux, n'a pu que constater la mort. M. l'abbé Arthur Fournier, curé de la paroisse Ste-Anne, a administré les derniers sacrements à M. Daignault.

Elphège J. Daignault, était né à Woonsocket, le 8 juin 1878. Il avait fait ses études au Canada à Sherbrooke, d'abord, puis au collège Ste-Marie, à Montréal. Il reçut son diplôme de bachelier du Boston College, en 1900. Il étudia ensuite le droit à l'Université Columbia, à New-York, et fut admis à la pratique du droit en 1903; il fut membre de la Législature du Rhode-Island durant deux ans, juge de la Cour des Tutelles, en 1911-1914-1933-1934; il a été avocat de la ville de Woonsocket (1914-1929). Il était membre des principales sociétés franco-américaines et avait été président de l'Association Canado-Américaine.

Lui survivent: sa femme, née Gaudin (Florina), sœur d'Alphonse Gaudin, ancien consul général des Etats-Unis à Paris; dix enfants, dont la révérende Sœur Ste-Elphège, des religieuses de la Présentation de Marie.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame, est, Montréal.

Collège Jean-de-Brébeuf

MONTREAL

Sous la direction des Pères Jésuites

Cours classique complet, couronné par deux années de Philosophie-Sciences et par le degré de Bachelier ès Arts de l'Université de Montréal.

Classe préparatoire aux Eléments latins.

Pensionnat Demi-Pensionnat

EXTERNAT libre pour les Philosophes et les élèves qui demeurent dans les paroisses de Saint-Germain, de Saint-Pascal, et de Notre-Dame-des-Neiges.

Edifice moderne; cours sportives; sports et gymnastique, au grand air du Mont-Royal.

Prospectus sur demande: s'adresser au R. P. RECTEUR ou au R. P. PREFET.

3200, Chemin Ste-Catherine
Tél. ELwood 5191-5192

HOTEL QUEEN MARY

(Dollard THEORET, prop.)
3774, Ch. Reine-Marie - Montréal
Estant voisin de l'Oratoire St-Joseph, les pèlerins ont tout avantage à y descendre. Tarifs raisonnables.

Un troisième fils aux Lindbergh

Londres, 25. — (S.P.A.) — On a appris il y a quelques heures seulement que Mme Charles Lindbergh a donné le jour à un troisième fils le 12 de ce mois. La nouvelle vient d'Amérique, où on la tient d'une tante de Mme Lindbergh. La retraite que le célèbre aviateur a assurée à sa famille dans la campagne anglaise denture impénétrable.

"Notre survivance française"

"Notre survivance française", la dernière brochure du R. P. Alexandre Dugré, S.J., se vend 5 sous l'exemplaire, 50 sous la douzaine, \$3 le cent, franco, au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, Montréal.

"la relève"

5e et 6e cahiers — avril-mai — 3e série

La Vierge à midi, par PAUL CLAUDEL

Paul Claudel ROBERT CHARBONNEAU

Une amitié de Claudel PAUL BEAULIEU

Caricature de Claudel ROGER LAPALME

Chroniques

Etude sur Hedd Gabler ROBERT CHARBONNEAU

Le Christ et l'Ouvrier ROBERT ELIE

Le numéro: 15 cents

l'abonnement (10 cahiers): \$1.

36, avenue Roskilde, Outremont.



GIN CANADIEN

CRUX D'OR

meichers

Incontestablement meilleur

Londen Club Dry Gin

Fondée en 1898
MELCHERS DISTILLERIES LIMITED
Montréal et Bathurstville, P.Q.

Three Castles Extra Special Liqueur Whisky

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

L'exposition artistique belge

Lord Tweedsmuir l'inaugure ce matin — Réception à l'hôtel de ville — L'Association Belgique-Canada

Général Excellence le gouverneur général du Canada, Lord Tweedsmuir, a inauguré ce matin aux magasins Morgan l'exposition artistique belge, organisée par l'Association Belgique-Canada, à l'occasion de la première semaine belgo-canadienne. La mission économique belge était au complet et on remarquait de nombreuses personnalités canadiennes. Une foule considérable remplissait le cinquième étage du magasin.

Son Excellence le baron Silvercrus, ministre de Belgique à Ottawa, a tout d'abord pris la parole. Il a signalé le profond intérêt que prend Son Excellence le gouverneur général aux expositions artistiques, propres à étendre le rayonnement de la culture. Il a remercié au nom des Belges d'être venu d'Ottawa à Montréal spécialement pour inaugurer l'exposition.

M. le ministre Silvercrus a ensuite remercié l'Association Belgique-Canada, le baron Louis Empain, son président, la maison Morgan, d'avoir collaboré à l'organisation de cette exposition.

Le gouverneur général se dit heureux de souhaiter la bienvenue au Canada à la mission belge officielle. Il a évoqué les rapports de la Belgique et de la Grande-Bretagne dans le passé, insisté sur la période d'épreuve de la Belgique pendant la grande guerre, montrant que le pays s'est rapidement relevé, qu'il s'est fait grand colonisateur comme la Grande-Bretagne. Il a fait ensuite l'éloge de l'art belge et des artisans de ce pays, exprimant sa foi dans les échanges artistiques entre le Canada et la Belgique, puis il a ajouté quelques mots en français, disant notamment que cette exposition est de nature à forger de nouveaux liens entre les deux pays.

Le groupe d'honneur a fait la visite de l'exposition. On y remarque des peintures, des tapisseries, des gravures, des sculptures, de l'architecture, des livres, des meubles, de la porcelaine, des dentelles, etc., etc. L'exposition est ouverte au public et durera jusqu'au 15 juin.

M. Harold Morgan, président, M. Clay Morgan, administrateur, M. A. Pollock, gérant général, ont reçu les délégués à la maison Morgan.

A l'hôtel de ville

De la maison Morgan, le groupe officiel s'est rendu à l'hôtel de ville, où le maire suppléant, M. Omer Côté, l'a accueilli au nom de la métropole du Canada.

Le chef de la mission belge, M. Lucien Graux, président du comité central industriel de Belgique, a répondu au nom de la mission.

Personnages présents

On remarquait ce matin à la cérémonie de l'inauguration ainsi qu'hier et dimanche aux cérémonies de Montréal, d'Oka et de Ste-Marguerite-du-Lac-Masson, les personnes suivantes:

Tout d'abord les vingt membres de la mission belge: Lucien Graux, le vicomte du Parc, Alfred Frank, Henri Bellard, le colonel Jean Boels, le Père Sébastien Braun, Henri Crombé, Pierre de Mol-Morrel, René Desfré, Edmond Henquin, Alexandre Osterrieth, Charles Rosel, Jacques Thomas, Louis van Halberghe, Lucien Vertongen, Georges Manders, Jacques Mosni, Frans Tasiu, Léon Thiry, Frédéric met den Ancht.

On reconnaissait aussi: le baron Louis Empain, Henry Laureys, le major Delvaux, José Gers, Emile Vaillancourt, Louis Coderre, le capitaine van de Sande, René van Haesten, Jean Derenne, le notaire Lionel Leroux, Léon-Mercier Gouin, Georges Lecart, Hervy Cousin, M. Rombaut, Gustave-C. Piché, Adélard Godbout, Maurice Heyne, Louis Adam, le docteur Eudore Dubois, Jean Lebrun, secrétaire particulier du baron Empain, Antoine Courtes, Louis Nicolas, M. Kussler, Paul Algrain, le notaire J.-A. Savoir, gérant de la Commission des liqueurs, le docteur Alcide Mathieu, Jacques de Brabant, le capitaine Bécu, l'abbé Donat Lussier, curé de Ste-Marguerite, le sénateur Charles Beaubien, Paul Asselin, Ernest Laberge, J. Soulard, Yvonne Riolland, Michelle Ahern, Alfred Ayotte et nombre d'autres.

L'Association Belgique-Canada

Dimanche dernier, après la messe à Notre-Dame, les membres de l'Association Belgique-Canada se sont réunis dans la salle de l'immeuble Canada-Belgique pour assister à la première réunion de l'association. Le baron Louis Empain, président-fondateur, président, M. le baron Silvercrus, ministre de Belgique au Canada, est présent.

Après avoir rappelé le souvenir du baron Kervyn de Meerendré, consul de Belgique à Montréal à l'époque de la fondation de l'Association et avoir souligné la présence de M. Silvercrus et l'apport de ses encouragements, le baron Empain remercia aussi les ministères et organismes belges et canadiens qui ont assuré le succès des manifestations de la semaine belgo-canadienne. L'Association est née en mars 1936. Elle groupe des Belges et des Canadiens, soucieux des intérêts de la Belgique et du Canada.

L'Association a pour objet de promouvoir toute initiative susceptible de resserrer les liens entre la Belgique et le Canada, et à cet effet de grouper et transmettre à toute personne les renseignements pouvant intéresser les Belges et les Canadiens dans les relations qu'ils

désirent voir se nouer ou se développer entre les deux pays;

De promouvoir au Canada des centres agronomiques d'éducation pour les agriculteurs belges émigrés vers ce pays;

De collaborer à toute étude facilitant l'établissement au Canada d'industries nouvelles ou le développement d'industries déjà existantes, industries pour lesquelles les Belges auraient des aptitudes spéciales;

De créer un mouvement de propagande, tant au Canada qu'en Belgique, pour mieux faire connaître ces pays l'un à l'autre et utiliser dans ce but la presse, le tourisme ou tout autre moyen de propagande;

Evidemment, bien des associations ont déjà été créées ainsi dans le but d'unir plus étroitement les intérêts réciproques de deux nations; peut-être que l'insuccès d'un si grand nombre de tentatives fera sourire quelques sceptiques.

Mais, ces insuccès ne sont certainement pas sans cause: n'a-t-on pas souvent agi par pure utopie en tentant d'unir des intérêts trop contradictoires; enfin, et surtout, n'a-t-on pas souvent agi avec une partialité intéressée: des intérêts unilatéraux ne peuvent créer une union viable.

Echanges commerciaux

M. le baron Empain passe ensuite aux liens d'intérêt, qui embrassent les échanges commerciaux et les propositions d'industries, et aux liens de sentiment, nés de la similitude d'éducation, de langue, de culture, de deux peuples tels que le Canada et la Belgique.

L'examen des échanges commerciaux de ces dernières années marque une progression constante: c'est une impression consolante, surtout pour le Canada, qui est le pays le plus favorisé dans ces échanges.

Pour 1936 nous nous plaçons au troisième rang parmi les clients du Canada, c'est-à-dire, immédiatement après les pays de l'Empire britannique et des Etats-Unis.

Nous achetons ainsi au Canada pour une valeur de 3 1/2 plus de marchandises que nous lui vendons; ce même coefficient pour les autres nations en dehors de l'Empire britannique et des Etats-Unis est de 1.6, c'est dire que bien qu'étant troisième client, nous sommes deux fois moins favorisés que la moyenne des clients moins importants que nous.

Le réflexe normal de beaucoup de pays en cette circonstance eût été d'élever les barrières douanières nouvelles aux produits exportés du pays le plus favorisé. La Belgique n'a pas agi ainsi, car elle juge avec sagesse que les atteintes portées au libre échange ont été un des facteurs de la crise; mais je suis certain qu'elle peut attendre en compensation du Canada l'examen équitable de la question.

La collaboration entre le Canada et la Belgique revêt deux formes différentes selon qu'il s'agit de mettre en valeur les richesses naturelles encore inexploitées ou selon qu'il s'agit d'installer au Canada des industries manufacturières nouvelles que relèveront ce pays de la dépendance étrangère en bien des points.

Les diverses possibilités sont tellement vastes qu'il serait difficile de les résumer ici en quelque temps; je citerai simplement un premier exemple: la collaboration qui vient de s'établir entre les deux pays dans le domaine agricole par l'Institut Agricole Belge au Canada, constitué récemment à notre initiative.

Quant aux liens du sentiment, ils développent une plus grande compréhension de l'âme de chacune des deux nations, cette âme qui s'exprime par un caractère moral propre et dont l'art est la principale expression.

Pour que deux peuples se comprennent, même dans le domaine de l'intérêt, il faut qu'ils se connaissent dans le domaine intellectuel, et c'est pourquoi il nous a paru important, dès les débuts de notre association, d'établir les contacts artistiques entre les deux nations.

Mais combien d'autres contacts intellectuels peuvent être profitables et les vastes champs des domaines scientifiques et sociaux nous en procurent une réserve inépuisable. C'est le rôle principal qui sera assigné à notre association dans l'avenir et nous pouvons être certains que, grâce à nos efforts, chaque jour de nouveaux liens de sentiments s'établiront entre les deux pays.

Puisse cette semaine faire comprendre aux Belges la sympathie dont ils sont l'objet en ce pays et puisse-t-elle assurer les Canadiens que nous réels efforts à contribuer dans un sens équitable à la prospérité du Canada; tel est notre but le plus cher.

M. Haesen, directeur général des entreprises du baron Empain, souligne que l'Association Belgique-Canada se compose de 125 membres canadiens.

L'Association, dit-il, s'est occupée de l'émigration de certains éléments belges qui sont ou seront nécessaires pour le développement d'activités ou d'industries nouvelles. Elle a obtenu des conditions satisfaisantes sous tous les rapports, conditions qui permettent l'émigration des éléments désirables, tout en garantissant le respect des revendications légitimes du gouvernement fédéral, en ce qui concerne le chômage.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame, est, Montréal.

La défense impériale

Le ravitaillement et la coordination des politiques de défense des pays de l'Empire

LONDRES, 25 (S.P.C.) — Ce matin, les principaux délégués à la conférence impériale ont continué de s'occuper du problème de la défense. Au cours d'une séance qui a duré deux heures, il y a eu des déclarations de la Nouvelle-Zélande et de l'Afrique-Sud.

Il est surtout question de deux points: le ravitaillement et la coordination des politiques de défense des pays de l'Empire. Un comité, dans lequel tous les dominions ont des représentants, s'occupera de ces deux points sous la direction du ministre chargé de coordonner les moyens de défense de la Grande-Bretagne, sir Thomas Inskip.

Les chômeurs au Champ de Mars

M. Candide Rochefort harangue l'assemblée pendant que MM. Jeannotte et Lacombe reçoivent deux des délégués à l'hôtel de ville — Une délégation d'échevins de Montréal est à Québec au sujet du chômage

M. Jeannotte parle ensuite à la foule — M. Rochefort en profite pour se mettre de l'avant, dit M. Gamelin

La délégation de chômeurs qui devait ce matin aller voir le ministre du travail, M. Tremblay, a fini par donner lieu à une assemblée sur le Champ de Mars. Quelque 500 chômeurs et chômeuses étaient réunis sur le Champ de Mars depuis un certain temps lorsque, quelques minutes après onze heures les chefs de la délégation, MM. J.-A. Gamelin et Joseph Leblanc, se sont rendus auprès du comité exécutif où MM. Jeannotte et Lacombe les ont reçus, accompagnés de quelques échevins.

Pendant que ces deux délégués étaient au comité exécutif, M. Candide Rochefort, député de Sainte-Marie, a harangué l'assemblée. Il a reproché aux autorités provinciales de n'être pas là pour recevoir les chômeurs alors qu'ils savaient que la délégation devait aller au bureau du gouvernement. Il a ajouté qu'il s'en va à Québec ce soir et va rencontrer les ministres pour discuter de la question du chômage à Montréal. A son retour, après la session, il va tenir une grande assemblée publique.

Au comité exécutif les deux délégués ont soumis une requête de la Liberté Ouvrière de l'île de Montréal.

M. Gamelin a expliqué que la délégation a pour but de libérer les échevins de leur responsabilité dans les circonstances, et de délivrer Montréal de la dictature du gouvernement provincial. Cette organisation demande de l'ouvrage avec salaires raisonnables et la journée de huit heures; elle veut qu'on ne coupe pas les secours directs avant que le secours de salaire; que les chômeurs qui ne peuvent travailler mais ne peuvent pas trouver de travail soient secourus; elle ne veut pas que les chômeurs et chômeuses soient secourus par les organisations de charité publique; elle demande une augmentation de 50 pour cent des secours directs, que l'allocation du chauffage soit payée l'été comme l'hiver pour permettre à ceux qui n'ont pas le gaz de faire cuire leurs aliments; elle est contre le plan de colonisation Auger-Rogers; elle veut aussi que la ville organise et administre un magasin général pour fournir des vêtements aux chômeurs, que les loyers soient payés à raison de \$8 par pièce, l'abolition des taudis.

M. Jeannotte

MM. Jeannotte et Lacombe ont répondu aux deux délégués. M. Jeannotte a expliqué qu'au cours de la session, Montréal a demandé plusieurs pouvoirs et plusieurs réformes. Comme la session a été longue et très dure, que les députés siègent matin, après-midi et soir, la ville n'a pas pu faire les représentations qu'elle aurait voulu. M. Jeannotte est allé à Québec pendant sept semaines, mais n'a pas pu présenter le point de vue de Montréal.

«On lui a dit d'attendre après la session et qu'alors il pourrait discuter les problèmes de Montréal avec les ministres des divers services provinciaux. Montréal a demandé des pouvoirs d'emprunts pour travaux urgents et on a soumis cela à la condition du referendum. On veut obtenir que Montréal ait la taxe de la gasoline sur les camions qui ne sortent pas de Montréal; cette taxe est perçue par la province pour l'usage de ses routes; or beaucoup de camions de Montréal ne sortent jamais de la ville; Montréal devrait garder cette taxe. De même la ville devrait garder une partie de la taxe d'amusement.

Tous ces problèmes seront soumis aux autorités provinciales après la session.

M. Jeannotte conseille aux délégués d'attendre: il dit qu'on obtiendra plus en discutant paisiblement ces questions qu'en faisant des reproches. Quant au chômage, aujourd'hui même une délégation d'échevins de Montréal est rendue à Québec pour discuter la question avec les autorités provinciales. Le moins qu'on puisse faire c'est d'attendre la réponse que cette délégation va rapporter.

Depuis que le nouveau gouvernement est au pouvoir, on a réglé la pension de vieillesse, la pension aux mères nécessiteuses payée bientôt, on a vu au plus près pour les cultivateurs; il reste les grandes villes, et surtout Montréal. Attendons encore un peu; tout ne peut pas se faire en même temps.

M. Jeannotte a expliqué que

Franco contre l'armistice

BAYONNE, 25 (S.P.A.) — Dans une communication radiophonique, aujourd'hui, le généralissime Franco s'est prononcé contre le projet britannique d'armistice entre blancs et rouges et de rapatriement des combattants étrangers. Il a déclaré exiger que les rouges déposent les armes sans condition.

Le feu détruit

le ballon de Piccard

BRUXELLES, 25 (S.P.C.-Havas) — Le feu vient de détruire le ballon dans lequel, en 1932, le physicien Auguste Piccard a exploré la stratosphère en compagnie de M. Max Cosyns. M. Piccard et M. Cosyns devaient entreprendre une nouvelle exploration stratosphérique aujourd'hui même.

55 exécutions en Sibirie

MOSCOU, 25 (S.P.A.) — Un communiqué succinct annonce que, conformément à des sentences de l'organisme militaire de la Cour suprême, 11 exécutions ont eu lieu à Khabarovsk, le 15, au sujet d'entreprises "trotskystes" d'espionnage et de destruction, organisées sous la direction du service des renseignements secrets du Japon. Cela porte à 55 le nombre des exécutions qui ont eu lieu en Sibirie au cours de ces dernières semaines, par suite d'accusations concernant le service en question.

Séminaire de St-Hyacinthe

Inauguration du monument Pratte — Le Dr Ernest Gendreau élu président de l'Association des anciens

St-Hyacinthe, 25. (D.N.C.) — Quelques six cents anciens élèves du Séminaire de St-Hyacinthe se sont réunis hier soir à leur Alma Mater, à l'occasion de la réunion annuelle de l'Association des anciens et du 125e anniversaire de fondation de la maison. Ils ont assisté, par la même occasion, à l'inauguration du monument Pratte, un magnifique autel donné à la chapelle par les anciens élèves, en souvenir du chanoine Léon Pratte, qui fut pendant tant d'années directeur des élèves du Séminaire et qui laissa une véritable réputation de sainteté. Ce maître-autel avait été conçu par un ancien élève, M. René Richer, architecte de St-Hyacinthe. L'exécution en avait été confiée à la maison Casavant Frère Limitée, de cette ville, et à M. Elzéar Soucy, sculpteur de Montréal. La cérémonie de bénédiction de l'autel, présidée par S. E. Mgr J.-A. Desmarais, évêque auxiliaire de St-Hyacinthe, eut lieu jeudi dernier.

Le Dr Ernest Gendreau, professeur à l'Université de Montréal et directeur de l'Institut de radiologie de Montréal, a été choisi comme président de l'association des anciens pour la prochaine année.

Le conseil de direction a été constitué comme suit: présidents honoraires, S. E. Mgr Decelles, M. le juge P.-A. Choquette, de Québec; M. le juge Philippe Demers, de Montréal; vice-présidents honoraires, S. E. Mgr Desmarais, Mgr Emile Vincent, vicaire général du diocèse de Sherbrooke; président actif, le Dr Ernest Gendreau, Montréal; 1er vice-président, M. l'abbé Henry Powers, curé de Gardner, Mass.; 2e vice-président, M. Gaston Ringuet, avocat à Drummondville; trésorier, M. l'abbé Vincent Lincoirt, curé de Saint-Césaire, Rouville; secrétaire, M. l'abbé Philippe-L. Auger, économiste au Séminaire; directeurs, Mgr L.-A. Dubuc, curé de St-Jean-Baptiste de Montréal; M. le chanoine J.-B.-O. Archambault, supérieur du Séminaire; M. l'abbé Rodolphe Routhier, curé de St-Jacques, N.-H.; M. René Richer, architecte, St-Hyacinthe; M. l'abbé Narcisse Benoit, curé de Three-Rivers, Mass.; le notaire Guy Guillet, Montréal; le Dr Antoine Dumouchel, de North Adams, Mass.; M. Henri Sicotte, St-Hyacinthe; le Dr Roméo Pélipin, professeur à l'Université de Montréal; le notaire Edmond Durocher, Coaticook; M. le chanoine Arsène Goyette, Sherbrooke; M. l'abbé Uldéric Decelles, curé de Saint-Antoine-sur-Richelieu.

Au banquet des anciens, hier soir, S. E. Mgr Decelles présidait. Il porta la parole, de même que Mgr Dubuc, président sortant de l'association; le Dr Gendreau, nouveau président, et M. le chanoine Archambault, supérieure de la maison.

Mort de Soeur Bourget

Les Trois-Rivières, 25. — La R. S. Bourget, des religieuses de la Providence, est décédée hier soir, à l'hôpital Saint-Joseph. Elle était âgée de 69 ans. Soeur Bourget était aux Trois-Rivières depuis le 23 juin 1908. Elle a été pendant 10 ans économiste de l'hôpital Saint-Joseph jusqu'en 1929 et elle a rempli diverses fonctions parmi la communauté des religieuses de la Providence aux Trois-Rivières.

Soeur Bourget (Malvina Dazé) est née le 16 mai, 1868, à Saint-Vincent de Paul, le Jésus. Elle a fait profession chez les religieuses de la Providence le 16 août 1888; elle aurait donc célébré son jubilé d'entrée en religion l'an prochain. Elle a servi l'habit le 12 août 1886. Son service aura lieu vendredi matin, à 8 heures 30, en la chapelle des religieuses de la Providence, à l'hôpital Saint-Joseph.

Les officiers feront ensuite rapport des activités de la section pendant l'année; ils soumettront aux membres un rapport confidentiel sur la question du lait et celle des chaînes de magasins.

Puis on procédera à l'élection des officiers pour la prochaine année.

Les Belges au Canada

A Montréal, à Oka et à la Pointe-Bleue

Pacte d'amitié entre la Belgique et la province de Québec scellé dans un bijou de salle à manger sur le domaine de l'Estérel

Visite du domaine d'Oka — Première réunion générale de l'Association Belgique-Canada

La Belgique et la province de Québec ont consacré officiellement et cordialement hier, au nouvel hôtel de la Pointe-Bleue, situé sur l'un des plus hauts pics de la région du lac Masson, les entreprises multiples du jeune philanthrope belge, le baron Louis Empain. La Belgique, par la bouche du baron Silvercrus, ministre de Bruxelles à Ottawa, par celle des chefs de la mission économique belge, M. Lucien Graux et le vicomte du Parc; la province de Québec, par celle de M. Hornisdas Langlais, député des Iles-de-la-Madeleine, représentant du ministre des Affaires municipales, de l'industrie et du commerce, M. Joseph Bilodeau. Au cours de sa brève allocution, M. Langlais a dit que la province de Québec est heureuse de tendre la main à la Belgique et qu'elle est toujours prête à accueillir des capitaux étrangers honnêtes et sains.

Ce pacte d'amitié belgo-canadienne s'est scellé dans un bijou de salle à manger de l'hôtel de la Pointe-Bleue, principal immeuble construit à date sur le domaine de l'Estérel, acquis par le baron Empain pour en faire un centre touristique de premier ordre, été et hiver. De plusieurs milles de distance, le voyageur aperçoit la masse blanche de cet hôtel, juché sur un pic très élevé et se demande comment il y arrivera. A coup de milliers de dollars, le propriétaire du domaine a fait construire une route à même le roc et le flanc de la montagne, le long du lac Masson. Aux détours, l'hôtel apparaît comme un château de rêve, perdu dans l'azur ou comme un aigle géant sur son aire ou, encore, comme un vaisseau fantôme qui vogue sur la cime des arbres et dans le bleu du ciel. Château, aigle ou vaisseau, l'hôtel se mire dans les eaux du lac. De ses larges verandas, l'on aperçoit les chalets d'été et les contours capricieux de la rive opposée. Au pied de l'hôtel, ont surgi de terre en quelques semaines de nombreux chalets de bois rond qui forment une sorte de garde à l'immeuble supérieur.

En attendant l'arrivée de pleines automobiles de Montréal, les invités du baron Empain se promènent aux environs de l'hôtel, dévalent les pentes, font presque de l'alpinisme imprévu, visitent les chalets. Vers une heure, l'animation est grande, il y a du monde au dehors, les salons sont remplis, on déguste des apéritifs au bar, on cause sur la veranda, on visite divers étages de l'hôtel, on consulte les prix de séjour, on fait des projets de vacances à la Pointe-Bleue, on s'enquiert de l'état de la grève — elle sera artificielle, mais on manque pas de sable pour en faire une confortable.

Voici l'heure du déjeuner et des discours. (On trouvera le résumé des discours dans une autre page). Quelques membres de la mission belge ont passé une seconde nuit à la Pointe-Bleue et sont repartis ce matin pour assister à l'inauguration de l'Exposition artistique belge.

Aussi les visiteurs belges sont-ils dans l'admiration. Au long de leurs courses en auto, de Québec à Montréal d'abord — le Montcalm est arrivé en retard à Québec en raison du brouillard et pour rattraper le temps perdu, ils ont dû venir à Montréal en auto, — puis de Montréal à Oka ensuite à la Pointe-Bleue, ils ont constaté que les paysages leur rappellent ceux des Ardennes ou d'autres régions pittoresques de leur petit pays et se sont principalement extasiés devant les beautés rustiques et presque sauvages encore du nord, la région d'Estérel.

Mais il est temps de revenir en arrière et de reprendre les cérémonies et réceptions de la première semaine belgo-canadienne à ses débuts.

Tout d'abord, samedi soir, M. Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université de Montréal, membre de l'Académie royale de langue et de littérature française de Belgique a parlé à la radio des amitiés belgo-canadiennes.

La première réunion générale de l'Association Belgique-Canada, à l'immeuble Belgique-Canada, rue Saint-Pierre, le baron Silvercrus, le baron Empain, M. Aegidius Fautoux, le major Delvaux et M. Haesen portèrent la parole.

M. Fautoux conservateur de la bibliothèque de Montréal, historien réputé, a peint une fresque vivante de nos quatre siècles d'histoire. Le major Delvaux a fait de même de l'histoire de la Belgique, appuyant sur la vie du roi Léopold II, marquée du développement colonial belge avec le concours d'un véritable surhomme, le général baron Edouard Empain, père du baron Louis Empain.

A Oka

De Montréal, les invités se rendent à Oka en auto. Le déjeuner se prend debout dans la salle à manger des Sulpiciens, sur la pointe magnifique, baignée de soleil et battue par les vents à la fois. La mission belge arrivée à la Montcalm à Québec rejoint les membres de l'Association. On se donne la main, prenant garde de faire chavirer sa propre assiette ou celle du voisin. L'atmosphère est très cordiale. L'heure est avancée, tous mangent de bon cœur. M. Hector Garneau, P.S.S., curé d'Oka, fait les honneurs de sa grande maison avec toute l'hospitalité sulpicienne.

Puis, c'est la visite du domaine d'Oka, très vaste, appartenant depuis nombre d'années à Saint-Sulpice et passé depuis environ deux ans au baron Empain pour l'établissement de familles belges. Les Belges et Canadiens visitent d'abord sous la direction du Frère

Bulletin météorologique

Toronto, 25 (C.P.) — Hier soir ou la nuit dernière, il a plu dans la région du lac Supérieur, dans l'est québécois, dans les provinces maritimes et dans certaines régions du Manitoba et de la Saskatchewan. Dans le reste du pays, le temps a été beau.

Voici le temps qu'il fera, probablement, demain, dans les différentes régions québécoises: région de Montréal et d'Ottawa: beau et modérément chaud, suivi d'averses, demain soir; vallée du bas Saint-Laurent: vent modéré de l'ouest, variable; nord-ouest du Québec: beau et modérément chaud; partiellement nuageux, averses; Lac Saint-Jean: beau et un peu plus chaud; averses probables; golfe, rive nord et baie des Chaleurs: vent modéré de l'ouest, beau.

LA PAGE FÉMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Germaine BERNIER

LETTRE DE FADETTE

C'est jour de composition française au couvent et les grandes petites filles grognent ensemble et souhaitent d'avoir un sujet agréable à traiter: la religieuse qui les a entendues leur dit en souriant: "Mes enfants, aujourd'hui, vous serez absolument libres: lettre, narration, conte, sujet historique, vous écrirez à votre fantaisie. Soyez naturelles et faites des phrases bien françaises, pas tarabiscotées et ampoulées, comme cela vous arrive souvent, c'est tout ce que je vous demande".

Et voici la petite invention qui mérita la meilleure note. Il faisait nuit: Samedi dit à Dimanche: "Enfin! j'ai couché tous les jours de la semaine! Ils étaient joliment fatigués, et moi je n'en puis plus, mes jambes ne veulent pas me tenir debout!"

Pendant qu'il parlait, la grosse horloge sonna douze coups et le pauvre Samedi disparut en se traînant dans le noir.

— C'est mon tour maintenant! soupira Dimanche en ouvrant sa porte derrière les étoiles: "Attendez un peu... encore un petit somme!" — Et il retourna se coucher en bâillant.

Un faible pépiement l'éveilla: il courut à la porte du Soleil qui dort au fond de ses nuages: "Vite! Soleil! lève-toi, il est grand temps!"

L'autre répond: "Je viens! Je viens!"

Dimanche s'éloigne: sur la pointe des pieds, il gravit la montagne dont un peu de rose touche le sommet.

— Tout dort encore, personne ne me regarde!

Il redescend, léger et souriant, jusqu'au village et il appelle les Coqs: "N'êtes-vous pas en retard, paresseux?"

Et les Coqs claironnent et se répendent, et le Soleil va regarder à travers les carreaux pour faire signe aux dormeurs qu'il faut se lever tôt, car c'est Dimanche! Il est de bonne humeur, ce matin, le Soleil, ses rayons se promènent sur les jardins et font étinceler la rosée au cœur des fleurs et à la fine pointe des herbes; il revient encore frapper en plein dans les vitres. Beaucoup dorment à poings fermés. Bon prince, le Soleil s'éloigne en souriant: il connaît la paresse délicate du matin, il la pratique souvent sans remords, quand il hésite à sortir de ses nuages et ça fait des matins gris.

Il s'éloigne donc et répand toute sa lumière aussi loin qu'on peut voir! Les feuilles étincellent tout endiamantées, le vent de mai sent la violette et la tulipe, les abeilles sont déjà à la besogne. Elles boivent le miel des fleurs et s'éloignent en bourdonnant leurs mercis. Les papillons, eux, s'abreuvent aussi et s'envolent en silence; ils croient peut-être que ce sont les fleurs qui doivent les remercier? Quelle éducation! Mais voilà Dimanche: "Merci, Soleil, d'être si beau aujourd'hui! Regarde le cerisier comme il est joli dans sa parure blanche, et tu as fleuri les narcisses, les hyacinthes, les tulipes, les jonquilles... et je serai un dimanche clair et ensoleillé et l'on m'aimera grâce à toi! Merci, bon soir!"

Dimanche s'en va secouer les paresseux et, bientôt, des rouleaux de fumée légère montent des cheminées comme s'ils s'en allaient très loin, mais ils s'évanouissent à mesure dans le matin frais: ils ne font pas même l'ombre d'un petit nuage dans le ciel bleu. Les oiseaux tous ensemble s'appellent, se répendent, s'égouttent ou bavardent doucement. Toutes les ailes bruissent, toutes les chansons s'éparpillent dans l'air parfumé: le chardonneret se pose en évidence, fier de son bel habit d'or, les moineaux et les grives glissent comme des souris dans les gazons tout emperlés.

Soudain, Dimanche se met à courir sur la route blanche où les petites maisons longent les champs verts à l'ombre des gros arbres.

Il court, Dimanche, à en perdre haleine! Le bedeau... le bedeau... il est en retard d'une grosse minute!

— Et voilà la cloche qui sonne doucement: un coup, deux coups, trois coups... écoutez! C'est l'Ange qui parle. Puis, à grande volée, la cloche sonne en se balançant: "Venez! Venez! Le Caré est prêt! C'est la messe, hâtez-vous! Dieu vous attend! Venez le remercier d'avoir créé un monde si beau et de vous avoir donné un Dimanche tout en soleil et tout en fleurs."

FADETTE

L'Assistance Maternelle célèbre son 25e anniversaire

C'est en mai 1912 que la dévouée présidente, Madame Henry Hamilton, O.B.E., avec la haute approbation de Son Excellence Mgr Bruchési, fonda l'œuvre admirable de l'Assistance Maternelle.

Les débuts furent très humbles mais l'œuvre prit vite des proportions considérables à cause des services immenses rendus aux pauvres et à la Société.

En ce 25ème anniversaire, Mme Henry Hamilton, O.B.E., et les membres du conseil de l'Assistance Maternelle prient les amis de l'œuvre de leur faire l'honneur d'assister aux fêtes jubilaires de la fondation de l'œuvre, les 2 et 3 juin prochains.

PROGRAMME

2 juin — 11 h. Messe solennelle d'action de grâces célébrée par le Très Révérend Père E.A. Langlais, O.P., directeur spirituel de l'œuvre.

vre dans la chapelle de l'Institution des Sourdes-Muettes. (entrée rue Berri).

Allocation par le R. P. Lévi Côté, O. M. I.

Chant exécuté par la chorale des aveugles de l'Institut de Nazareth. Une heure: déjeuner-vaisselle à l'hôtel Windsor. Son Excellence Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, présidera le déjeuner et donnera la causerie.

3 juin — 10 h. 30: Messe pour le repos de l'âme des membres, bienfaiteurs et protégés de l'œuvre, célébrée dans la chapelle des Sourdes-Muettes par l'abbé Armand Paiement, curé de Saint-Louis-de-France.

Allocation du R. P. Olivier Beauheu, S.J.

Chant exécuté par la chorale des enfants de Marie du Sacré-Cœur.

Midi: sous la présidence de Mgr Chaumont, directeur de l'Action Catholique, déjeuner servi aux mères assistées par les Dames du Cercle Entre-Amies.

Deux heures: dans la chapelle des Sourdes-Muettes, allocation du très R. P. E.A. Langlais, et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Chant exécuté par la chorale des Infirmités de l'Assistance Maternelle.

Il n'y a pas de déshonneur à parler de prix

A propos d'"honoraires". — Certaines personnes ont, vis-à-vis des questions d'argent, une puerile excessive. Combien de fois n'entend-on pas dire: "Le médecin qui m'a soigné, le chirurgien qui m'a opéré, ou l'avocat qui a défendu mes intérêts ne m'a pas encore envoyé la note de ses honoraires; j'ai bien peur que le montant n'en soit trop élevé pour moi." Ou encore: "Ce médecin que j'avais consulté m'avait dit de retourner le soir, je n'ai pas osé lui dire que le prix de ses consultations était trop élevé pour que je puisse revenir."

Evidemment, on aimerait pouvoir dire à ceux à qui l'on se confie: "Faites pour moi ou pour les miens tout ce qui est en votre pouvoir, je ne vous paierai jamais trop cher." Malheureusement, bien rares sont ceux qui, à l'époque actuelle, peuvent tenir ce langage. Les uns s'abstiennent de demander conseil parce qu'ils craignent la dépense, d'autres s'engagent trop témérairement et... ne payent pas toujours.

Entre ces moyens extrêmes, une démarche faite avec tact et qui n'a rien d'un marchandage amène celui qu'on devra "honorer" — celui qui est le terme dont on habille la rétribution due aux médecins ou aux avocats — à préciser d'avance l'engagement qu'on prend en ayant recours à eux.

S'en frottaient-ils? Certainement pas, puisqu'ils y voient la preuve de la bonne volonté qu'on a de s'acquiescer vis-à-vis d'eux; encore faut-il y mettre des formes et ne pas employer le même langage qu'avec un fournisseur ordinaire.

Vis-à-vis des collègues et des professeurs. — On ne peut donner à un établissement ou à un homme une plus grande preuve d'estime qu'en lui confiant ses enfants. Mais le choix des éducateurs ne dispense pas de toute prévoyance au point de vue matériel.

Pourquoi donc rester dans l'imprécision quant aux dépenses à engager? Il existe, généralement, un tarif imprimé qu'on remet aux familles; mais, en dehors de ce tarif, il faut souvent des leçons particulières, un uniforme, des fournitures scolaires, des sorties obligatoires du jeudi et du dimanche, toute une série de dépenses qu'il est difficile aux parents de chiffrer d'avance et qu'un économiste expert peut évaluer avec une certaine précision.

Faute d'une mise au point faite d'avance, il est bon nombre de familles impayées dans les établissements d'enseignement; et cela crée parfois une gêne déplorables pour l'enfant et des discussions, qui sont loin de lui être profitables, entre les parents et la direction.

Voyages en groupe. — "J'ai une auto, tu as un bateau, je sais conduire, tu sais ramer, nous avons tous deux quatre places, emmenons chacun notre femme et nous ferons ensemble un voyage charmant!"

Enthousiasme du départ, des préparatifs, étude des cartes, c'est merveilleux! Oui, mais au retour! "Ils ne veulent descendre que dans les meilleurs hôtels, nous n'avons

pas les moyens de les suivre." Ou bien: "Pourvu qu'ils soient du pays, le logement et la cuisine leur sont indifférents; nous revenons l'estomac délabré." Est, etc.

N'avez-vous jamais entendu ce refrain? Avant de s'aventurer en en groupe pour le plus beau voyage, il est indispensable, si l'on veut revenir aussi bons amis, de préciser très exactement ce que l'on compte dépenser, comment l'on entend vivre, s'habiller, se partager les bagages, tout cela dans les moindres détails. Le tact et la délicatesse ne sont pas le moins du monde ennemis de la précision.

Remarque, autour de vous, les gens qui ne se brouillent jamais avec personne. Ceux qui ont le moins de déconvenue, ce sont toujours ceux qui ont l'art de mettre quand il faut les points sur les i.

Les nouvelles féminines

Recollection mensuelle

Le 30 mai, à 8 h. 30, recollection mensuelle à Marie-Réparatrice, 1025 Mont-Royal, sous l'égide de Mgr Chaumont. Le programme habituel sera maintenu, sauf que la recollection sera terminée beaucoup plus tôt, pour permettre aux jeunes filles d'assister à la procession de la Fête-Dieu dans leur paroisse. (Communiqué)

Ecole Ménagère provinciale

La direction de l'Ecole ménagère provinciale, 461 Sherbrooke est, annonce aux personnes intéressées à ses activités que tous les travaux des élèves comprennent l'art culinaire, la coupe et la couture, les modes, les ouvrages de fantaisie, seront en exposition les 3 et 4 juin prochains. On pourra visiter de 2 à 10 h. p.m. Entrée libre.

Partie de bingo

Mercredi, 26 mai, à 8 h. 30 du soir, il y aura à l'Institut de Notre-Dame du Bon-Conseil une partie de bingo. Cette organisation est sous le patronage des autorités paroissiales de St-Jean-Baptiste et au profit des œuvres de l'Institut. Bienvenue à tous. Chaque billet donne droit à plusieurs tours. Entrée, 1215 est, boul. St-Joseph.

Suggestions du Cordon Bleu et menu de lunch

A l'Ecole d'éducation familiale et sociale, 1215 est, boul. St-Joseph, se continueront tous les mercredis, à 2 h. et à 7 h. 30, les démonstrations culinaires pratiques et variées.

Ces menus seront exécutés par des expertes en art culinaire: 2 h.: MENU DE CUISINE FRANÇAISE Soupe aux tomates américaines, l'artichaut, sardines basques, les oeufs maison, pommes de terre siciliennes, rognons turinois, salade champenoise, crème à l'évêque.

7 h. 30: LUNCH MAITRE Potage au cresson, moule au saumon, saumon aux légumes, macaronis à l'huile d'olive, gâteau blanc, glace au chocolat, bavares au caramel.

Musiques arabes...

C'est parfois la lente mélodie d'une flûte de roseau sur laquelle s'exercent les doigts malhabiles d'un père oublieux de ses chèvres ou d'un ouvrier fatigué, réfugié dans un coin d'ombre du chantier. Parfois, musique savante, ce sont les vocalises d'un ténor dont la voix dit la douceur des plaines andalouses, le charme des cours fraîches dans les palmiers de Grenade, le désespoir de l'exode. Parfois, musique joyeuse et sans prétention, c'est le vacarme des joueurs de raïtas et de tam-tam, juchés au milieu des coffres peints et des présents, sur l'impériale de l'autobus qui emmène une jeune mariée vers la demeure de son époux.

Mélancoliques ou joyeuses, son d'une flûte isolée ou ensemble bruyant rythmé par les hou hou des femmes et les claquements de mains, elles expriment, ces musiques, les joies et les peines de la vie arabe, la joie naïve d'une bonbonnière, la tristesse profonde que provoquent parfois un ciel trop bleu et un air trop tiède. Mais elles célèbrent toutes le pas au rythme guerrier de la noubba des tirailleurs, qui s'avance martèlement, précédée d'un étincelant chapeau chinois ou d'un drapeau de queue de cheval!

Elle joue, cette noubba, les airs les plus inattendus. Ses chefs, pleins de bonnes intentions, ont voulu l'euphémiser et ont adapté au chant aigre des flûtes et des hautbois, au roulement rond des tambours, la marche de Saïb et el-Moussa, d'Auprés de la blonde, la Madoh, ou la Marseillaise. Ils ont aussi, à la cadence du pas militaire, en les amputant de leurs ritournelles languissantes, des airs populaires arabes, et les tirailleurs, dodelinant de la tête, chantant à mi-

voix les paroles familières, suivent allègrement la noubba qui les entraîne.

Ils n'étaient pas toujours si joyeux, jadis, ces airs de la noubba, et Léon Roches raconte quelque part cette amusante légende qu'il avait recueillie au camp d'Abd-el-Kader:

Un Arabe demandait à ses compatriotes s'ils comprenaient le langage de la noubba: — Elle ne dit rien, elle chante, lui répondirent-ils.

— Ah! ignorants ou simples que vous êtes, reprit-il, la noubba parle au nom du sultan et en votre propre nom. Ecoutez:

"Les grosses caisses, c'est la voix du sultan qui crie: Drahm! Drahm! Drahm!"

(Drahm veut dire argent. En prononçant le mot fortement et avec emphase, on imite le son de la grosse caisse.)

"Et les timbales, c'est la voix des Arabes auxquels on demande de l'argent et qui disent en pleurant: M'nin! M'nin! M'nin!"

(M'nin veut dire d'où? En prononçant vivement m'nin plusieurs fois de suite avec une voix de fausset, on imite les sons aigus du hautbois.)

"Et les timbales, c'est la voix des cavaliers du sultan qui viennent lever l'impôt et qui répondent: Debbor! Debbor! Debbor! (Trouves-en! Trouves-en!)"

(En prononçant fortement les deux b, on imite le son des timbales.)

Faits et glanes

L'imagination et la mort

Un habitant de Munich, décidé à en finir avec la vie, rédigea une note annonçant son intention, s'installa dans son fauteuil et avala le contenu d'une fiole étiquetée "Poison". Après quoi, le Munichois s'effondra sur le parquet.

Or, la bouteille ne contenait en réalité que de l'eau distillée et l'autopsie révéla que la mort était due à une crise cardiaque provoquée probablement par l'émotion.

On cite un autre cas de mort étrange. Un Allemand, qui assistait à un service religieux, s'endormit pendant le sermon. Sa femme, pour le réveiller, prit sa Bible et lui en donna un petit coup sur la nuque.

L'homme s'effondra. Il était mort. Or, à l'enquête habituelle qui accompagna l'autopsie, la dame déclara que son mari avait, quelques jours avant sa mort, rêvé qu'il avait la tête tranchée par le bourreau. Ce rêve avait dû le poursuivre alors qu'il était assoupi à l'église et le coup de bible reçu sur la nuque

E A T O N

SCARF - Varn-O-Lac



A 1/2 du prix habituel!

Commandes téléphoniques exécutées (Plateau 9211) et livraison de 6 boîtes ou plus. Email donnant d'excellents résultats sur le bois ou le métal.

Blanc ivoire	Vert pâle	Vernis clair
Blanc mat	Vert jade	Bleu royal
Blanc	Cris ardoise	Aluminium
Vert laiteux	Cris gris	Paille Alberta
Vert émeraude	Cris ombré	Canari
Jaune doré	Bleu Cambridge	Chamois moyen
Brun Simmonds	Brun doré	Mandarine
Noir	Rose	Rouge Mohawk
		Vernis satiné

Une grande économie mercredi,

1/4 chopine .15

Peinture, au sixième.

T. EATON CO. LTD.

DE MONTREAL

l'avait tué aussi sûrement que la hache du bourreau.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones: Bélair 3361

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame, est, Montréal.

NETTOYAGE d'un ton plus clair... pour TOUT

Le capitonnage de votre automobile...

demande un soin constant, un nettoyage à fond, et la Maison Dechaux excelle dans ce genre de travail. La poussière est enlevée par vacuum... une solution est appliquée... les taches disparaissent sous la main d'habiles ouvriers... puis, par un procédé spécial, les odeurs sont évaporées en même temps que le capitonnage est séché. Essayez le nettoyage "d'un ton plus clair" pour le capitonnage de votre automobile — appelez FRONTEAC 3131, aujourd'hui!

Dechaux FRERES LIMITEE

2142, RUE BEAUDRY — MONTREAL

Succ.: 223 est, rue Sainte-Catherine

\$1 ROBES UNIES (1 pièce) COMPLETS D'HOMMES (3 pièces)

Pantalons de flanelle 85c MANTEAUX D'ETE

EMMAGASINAGE • IMMUNISATION CONTRE LES MITES • REMBOURRAGE

Pour un Nettoyage Hygiénique et de Qualité Supérieure

APPELEZ...

CHERRIER 2152

Léveillé LIMITEE

TEINTURIERS - NETTOYEURS

4365 PARTHENAIS MONTREAL

Notre ouvrage vous plaira

Feuilleton du "Devoir"

Ô MON BEL AMOUR

par CLAUDE MARLY

31. (Suite)

A partir de ma vingtième année, j'ai compris quels étaient les projets de nos parents, mais j'ai espéré que, les sentiments d'Anne ne s'étant pas modifiés à mon sujet, c'est-à-dire que cette belle amitié que nous avions l'un pour l'autre ne s'étant pas transformée en un sentiment plus tendre, ces projets subsisteraient le sort de bien d'autres et tomberaient d'eux-mêmes dans l'oubli, sans que j'aie à m'expliquer sur mes propres sentiments.

"Je m'aperçois qu'en voulant dire ce que je me décide à écrire l'exposer clairement les choses, je me suis que m'embrouiller dans versions.

mes phrases. Mais j'ai recommencé cette lettre si souvent que je n'ai plus le courage de la refaire encore une fois et je compte sur toi pour savoir lire entre les lignes et comprendre ce que je n'aurais pas su exprimer.

"On dit qu'il n'est pire aveugle que celui qui ne veut voir, mais je dis, moi, que cet aveuglement vaut mieux qu'une clairvoyance imaginaire et qui consiste à voir, non pas ce qui est, mais seulement ce que l'on désire voir. Je crains que ce ne soit le cas en ce moment pour notre père. Ma presqu'aveugle s'appuie sur le fait que mummy est restée en dehors de toutes ces con-

Il me semble que si les sentiments d'Anne avaient subi un changement en ce qui me concerne, l'aurais été le premier à m'en apercevoir, puisque c'est cela que le redoute déjà depuis quelques années et que je me suis toujours étroitement surveillé afin d'éviter ce changement. Tu me diras que j'ai l'air de me défendre comme si j'étais menacé d'une calamité, alors qu'en fait, j'ai à portée de moi le plus grand bonheur qu'un homme puisse souhaiter. Rien n'a été comme l'habitude, c'est une ponce qui parviendrait à ternir le plus brillant métal. Anne, pour vous tous, est une habitude. Je t'en prie, Pat, ne secoue pas la tête et ne monte pas sur tes grands chevaux, laisse-moi m'expliquer. A voir quelqu'un toujours sourire, il est facile de s'imaginer que cet être-là est heureux. Nous sommes tous heureux dans notre famille et heureux, les uns par les autres. Mais crois-tu qu'il existe au monde une fortune intarissable?

Ce bonheur, qui est notre capital, nous ne faisons que l'échanger et chacun remplit à son tour la

bourse de l'autre. Nous échangeons des monnaies égales, de parents tendres à enfants affectueux et réciproquement. Mais l'orphelin, la petite fille qui ne dit plus depuis des années ces noms qu'à notre âge encore nous ne voulons employer que sous la forme puérile qui nous était si douce: papa et mummy, celle-là vide son trésor d'affection quotidiennement depuis qu'elle vit parmi nous et perd au change, car nous ne pouvons lui rendre la même monnaie. N'a-t-elle donc pas droit maintenant à plus que les autres? Et l'amour est le seul change qui puisse combler ce déficit.

"Crois-moi, Pat, je l'ai bien observée et tu sais que je me suis mis de bonne heure à observer les gens et que mes études n'ont fait que développer ce goût qui était en moi naturellement.

Je me souviens nettement de ses réactions de fillette à la lecture de certains de nos livres préférés. Là où tu te passionnais simplement pour les aventures des héros, Anne n'était touchée que par leurs sentiments et s'en allait rêver, solitaire,

à telle petite fille malheureuse et au meilleur moyen de la consoler si elle avait été une vraie petite fille et qu'elle ait pu la connaître. Quand vous lisiez ensemble la Petite Sirène des contes d'Andersen, tu pensais aux profondeurs inconnues de la mer et à leur beauté, mais Anne pensait au petit cœur brisé de l'héroïne, et si "le vilain petit canard" qui devient cygne après avoir essuyé toute la méchanceté et les sarcasmes des autres éveillait un juste esprit de révolte en toi et une humeur chevaleresque, Anne pensait à son triste plumage gris qui le distinguait de ses pareils, à son errante solitude, et son tendre cœur se penchait sur cette misère que l'apothéose finale ne parviendrait pas à effacer.

"Aimer, c'est donner. Je ne veux pas faire un autre professeur Salverte. Je me réjouis de voir cet homme sage tous les jours et qu'il ait pu m'éclairer, sans le savoir, sur mes devoirs. Plus qu'un autre, Anne a besoin de recevoir et je n'ai rien à lui donner. Je ne m'abuse pas, je connais mes goûts, je sais le genre

de vie qui me plaît. Il n'y a dans cette vie que peu de place pour ce qui n'est pas mon travail. Est-ce un bien ou un mal? Je ne puis en juger encore.

"J'ai souvent eu la tentation de vouloir garder Anne pour moi seul, d'avoir constamment près de moi sa douce présence et ce rayonnement qui émane d'elle. Que de fois j'ai pensé à des retours à mon propre foyer, où tout serait tiède, et au sourire qui m'accueillerait dès le soir, et j'étais fier d'être grand et fort, parce que mes bras embrasseraient mieux ma chérie. Mais, qu'est-ce que je lui donnerais en échange? Je ne saurais que répondre par des onomatopées grotesques à l'envol de ses rêveries, pressée que je serais de reprendre mon travail. Je lui dirais: "Vous êtes libre, ma chérie, amusez-vous, faites ce que vous voulez". Et je penserais en moi-même: "Mais ne m'en parlez pas, parce que j'ai d'autres soucis. Ne chantez plus en brochant parce que je ne sais pas travailler quand on chante". Et je la laisserais sortir seule, en grognant, parce que je serais inquiet, ce qui ne m'empêcherait pas de courir quand même à mon laboratoire.

"Voilà ce que j'ai à lui offrir. Et bien, je ne suis pas un monstre

et je ne ferais pas cette chose monstrueuse de profiter d'un être sans rien lui donner en retour pour alimenter son âme. Mais ce qui me tourmente, Pat, ce sont les mots ambigus de papa, qui laisse sous-entendre qu'Anne aurait pour moi autre chose qu'une délicate habitude de tendresse.

"Il faut que tu tires cela au clair. Tu es près d'elle en ce moment et tu peux, si tu sais t'y prendre, l'amener à des confidences qu'elle ne voudrait peut-être pas faire à d'autres. Tu n'es plus un enfant. Regarde autour de toi. Nous avons peu d'amis, mais des quantités de relations qui sont dues à la situation de notre père. En voyons-nous assez, de ces semblants de bonheur qui ne m'attendrissent pas, d'ailleurs, parce qu'aucune des femmes que je connais ne lui a offert autre chose que de l'amitié pour moi, dis-lui tout ce que j'ai essayé si maladroitement de le dire et démontre-lui qu'elle vaut tellement mieux que cela. Dis de moi toutes les horreurs que tu pourras trouver, tous les moyens seront bons et j'y souscris d'avance.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), éditrice-propriétaire — Georges Pélissier, directeur-gérant.

La Journée catholique réunit 3,000 retraitants

La plus marquante encore tenue — Importants rapports du docteur Guertin, de l'avocat Jacques Cartier, du notaire Ladouceur et de M. Joseph Ferland — Présidence d'honneur de S. Exc. Mgr Lajeunesse, O.M.I. — "Je suis témoin d'une des plus belles manifestations que j'aie encore vues", déclare Son Excellence

Sherbrooke, 25. — La ville de Sherbrooke a vécu dimanche une journée qui comptera dans son histoire religieuse. Les retraitants de toutes les paroisses de la province s'étaient donné rendez-vous dans ses murs. Et ils reçurent des autorités civiles et ecclésiastiques le plus cordial accueil. Lorsque le train de Montréal entra en gare, amenant un millier de retraitants, une immense foule était déjà massée sur le quai et dans les rues avoisinantes, conduite par les Pères Rédemptoristes, directeurs des retraites fermées dans le diocèse et son honneur le lieutenant-colonel Rioux, premier magistrat de la ville.

Au son de la fanfare de Magog, les retraitants défilèrent par les rues de la ville et se rendirent au Manège militaire, la plus vaste salle de Sherbrooke, qui fut bientôt complètement remplie.

Le président de la Ligue des Retraitants, l'évêque Blais, ouvrit la séance, puis le maire Rioux souhaita ensuite la bienvenue aux congressistes. A l'appel des groupes qui fit le R. P. Archambault, S.J., on vit avec joie des retraitants de toutes les maisons de retraite de la province se lever les uns après les autres et témoigner de leur union et de leur zèle au service de la même cause.

Le Dr Guertin

Le premier rapporteur, le docteur Guertin, de Magog, traça un tableau plutôt sombre, mais bien réel de notre situation au point de vue moral et religieux et insista sur la nécessité, si nous voulons rester un peu catholiques, d'une phalange d'apôtres laïques, éclairés, convaincus, unis et profondément dévoués à l'Eglise.

M. Jacques Cartier

M. Jacques Cartier, avocat de Saint-Jean, qui lui succéda, indiqua comment cette élite pouvait se former. C'est par la retraite fermée. Car la retraite, dans la méditation, la prière, la direction spirituelle, que se forment les convictions solides qui font le véritable apôtre.

En termes ardents et soulignés par de vifs applaudissements, M. Cartier fit un chaleureux appel pour que tous ses auditeurs deviennent, par la pratique annuelle de la retraite fermée, les apôtres inconscients que réclame à l'heure actuelle l'Eglise du Canada.

Me Ladouceur

Il était donné au notaire Ladouceur, de Shawinigan, président de la Fédération des Ligues de Retraitants du diocèse des Trois-Rivières, d'indiquer quel rôle le retraitant doit exercer dans la paroisse. Le rapport de M. Ladouceur fut une pièce magistrale que l'assistance approuva de ses acclamations répétées. Il rappela d'abord ce qu'était la paroisse pour nous et fit un magnifique éloge du clergé canadien. Le retraitant ne peut être que l'aide de son curé, il doit le seconder dans son ministère, être son bras droit, constituer son état-major. Ainsi par une union étroite du prêtre et du laïque, par une soumission respectueuse et filiale aux directives des évêques, nos vrais chefs, le catholicisme au Canada résistera à toutes les attaques et loin de reculer, il fera constamment de nouvelles conquêtes.

M. Joseph Ferland

Non seulement pour la paroisse, ajouta le rapporteur suivant, M. Joseph Ferland, président des Voyageurs catholiques de Sainte-Marie de Beauce, mais aussi pour les associations, la retraite fermée sera la base solide sur laquelle elles pourront s'appuyer et fructifier. Et il cite l'exemple de sa propre association dont on connaît les œuvres

magnifiques, qui a renoué la profession de voyageur, mais qui n'a pu le faire que parce qu'elle était née des retraites fermées et s'y re-trempait constamment.

Entre les rapports, des interventions intéressantes eurent lieu de la part des assistants, entre autres de M. René Bergeron, confédéré de l'Ecole sociale populaire, sur le communisme, et de M. Joseph Hébert, président général des Ligues du Sacré-Cœur.

La séance du soir réunit une assistance non moins considérable. M. Laramée, avocat de Montréal, qui remplaçait M. Victor Barrette, indisposé, y fit une conférence élogieuse sur l'action catholique; le maire Rioux et Mgr Vincent, vicaire général, prononcèrent de vibrantes allocutions. Mgr Vincent, au nom de S. Exc. Mgr Gagnon, rejeta par la maladie, félicita les retraitants du bel exemple qu'ils avaient donné à la ville de Sherbrooke et déclara que cet exemple produirait les plus heureux fruits.

S. E. Mgr Lajeunesse

Puis S. Exc. Mgr Lajeunesse, O.M.I., évêque du Pas, dans une allocution tout empreinte d'esprit surnaturel, dit sa très grande joie d'assister à cette réunion. Le spectacle que vous m'offrez ce soir, déclara-t-il, retraitants venus de toutes les parties de la province, est un des plus beaux, des plus consolants, qu'il m'ait été donné de voir. J'ai entendu des discours animés du plus pur catholicisme. Vous êtes le grand espoir, la grande force de l'Eglise du Canada. Continuez ainsi. Vous avez la bénédiction et l'encouragement de vos évêques. C'est par la retraite fermée, c'est par l'union des retraitants, que vous sauvez notre pays des maux qui le menacent, en particulier du communisme.

Le président, avant de clore la séance par le chant national, lit un télégramme du président de la Ligue des retraitants d'Ottawa, le Dr Damien Saint-Pierre, s'excusant de ne pouvoir être présent et se disant de tout cœur avec les assistants. Et des acclamations au Christ-Roi terminèrent cette magnifique Journée.

Tous les retraitants eurent le plaisir après le dîner, au grand nombre d'automobiles mises à leur disposition par le comité d'organisation, de visiter la maison de retraites dirigée par les Pères Rédemptoristes, la villa Saint-Alphonse et la magnifique terrain qui l'entour.

Résolutions adoptées

1. — En ces temps de désarroi économique et moral, les Retraitants du Canada expriment leur reconnaissance à l'Eglise pour ses lumineuses directives et témoignent de leur profond attachement au Souverain Pontife, à leurs évêques et à leur clergé.

2. — Appuyés sur les récentes déclarations de leurs chefs spirituels, ils considèrent le communisme comme le plus grand péril de l'heure actuelle et s'engagent à le combattre sans merci sous toutes ses formes.

3. — Ils félicitent les autorités qui ont pris des mesures contre ce mouvement subversif et insistent auprès du gouvernement fédéral pour qu'il empêche sa propagation à travers le pays, ainsi que l'encyclique Divini Redemptoris en fait un devoir à tout Etat chrétien.

4. — Ils demandent qu'on fasse disparaître les injustices dont sont victimes les classes laborieuses, en particulier le travail du dimanche, et préconisent la semaine de 32 heures dans les industries de la pulpe et du papier, telle que proposée par la Ligue du Dimanche.

5. — Ils mettent en garde leurs compatriotes contre le danger des unions ouvrières dirigées par des étrangers à tendances révolutionnaires, et recommandent chaleu-

reusement les syndicats catholiques, instrument de paix sociale et rempart puissant contre le communisme.

6. — Ils s'engagent suivant les directives de l'encyclique Divini Redemptoris à mener eux-mêmes une vie plus chrétienne, à pratiquer surtout le détachement des biens de la terre, la charité et la justice sociale.

7. — Convaincus de la nécessité d'une élite, ils se préparent par la retraite fermée annuelle et les cercles d'étude à exercer un apostolat fructueux, d'après les règles de l'Action catholique, dans leurs paroisses et leurs milieux professionnels.

8. — Ils considèrent la presse catholique comme une des institutions les plus nécessaires et les plus bienfaisantes à notre époque et ils demandent à tous de soutenir et de propager les journaux voués avant tout aux intérêts de l'Eglise.

9. — Ils prient le gouvernement fédéral d'accorder congé aux employés des postes les jours de fêtes chrétiennes, notamment à Noël et au Jour de l'An.

10. — Ils remercient les autorités religieuses et civiles, les Pères Rédemptoristes, la Ligue des retraitants de Sherbrooke et tous ceux qui les ont secondés pour leur cordiale réception et ils offrent aux citoyens de cette ville progressive leurs félicitations et leurs vœux à l'occasion de son centenaire.

Les mines

Région de Grevet

Québec, 25. — Le Service des Mines de Québec vient de publier le rapport préliminaire de W.-W. Longley, sur la région de Grevet. Située sur le côté est de la rivière Bell, à 50 milles au nord de Senneville, cette région englobe les cantons de Franquet, Grevet, Mountain, Quévillon, Verneuil et Wilson.

Plus de la moitié du sous-sol de la région consiste en roches vertes du Keewatin; ces roches sont considérablement laminées par endroits, dans les parties centrale et septentrionale de la région, et il s'y est développé des chistes fréquemment minéralisés en pyrite.

Deux grands massifs de granite et plusieurs autres plus petits recoupent les roches vertes; les grands massifs s'étendent vers l'ouest depuis la partie est de la région, et sur chaque côté du lac Wilson.

Au début de 1936, la partie nord du canton de Franquet et presque tout le canton de Grevet avaient été piquetés. Il ne semble pas y avoir eu de prospection ailleurs dans la région.

Un échantillon pris dans le canton de Grevet, au centre du quart nord-ouest de la région, a donné l'analyse 0.006 once d'or et 0.154 once d'argent à la tonne. Trois autres échantillons pris au hasard dans le sud, l'est et le centre de la région n'ont donné que des traces d'argent, et l'un, des traces d'or.

Voici, selon l'auteur du rapport, les localités les plus favorables à la prospection: le nord des cantons de Franquet et Grevet; le sud du canton de Grevet et le nord de Verneuil; et une bande de roches qui traverse la partie centrale du canton de Franquet en se prolongeant sur une distance d'environ trois milles au sud de la rivière Wedding.

Un échantillon pris dans le canton de Grevet, au centre du quart nord-ouest de la région, a donné l'analyse 0.006 once d'or et 0.154 once d'argent à la tonne. Trois autres échantillons pris au hasard dans le sud, l'est et le centre de la région n'ont donné que des traces d'argent, et l'un, des traces d'or.

Voici, selon l'auteur du rapport, les localités les plus favorables à la prospection: le nord des cantons de Franquet et Grevet; le sud du canton de Grevet et le nord de Verneuil; et une bande de roches qui traverse la partie centrale du canton de Franquet en se prolongeant sur une distance d'environ trois milles au sud de la rivière Wedding.

Un échantillon pris dans le canton de Grevet, au centre du quart nord-ouest de la région, a donné l'analyse 0.006 once d'or et 0.154 once d'argent à la tonne. Trois autres échantillons pris au hasard dans le sud, l'est et le centre de la région n'ont donné que des traces d'argent, et l'un, des traces d'or.

Voici, selon l'auteur du rapport, les localités les plus favorables à la prospection: le nord des cantons de Franquet et Grevet; le sud du canton de Grevet et le nord de Verneuil; et une bande de roches qui traverse la partie centrale du canton de Franquet en se prolongeant sur une distance d'environ trois milles au sud de la rivière Wedding.

Un échantillon pris dans le canton de Grevet, au centre du quart nord-ouest de la région, a donné l'analyse 0.006 once d'or et 0.154 once d'argent à la tonne. Trois autres échantillons pris au hasard dans le sud, l'est et le centre de la région n'ont donné que des traces d'argent, et l'un, des traces d'or.

Voici, selon l'auteur du rapport, les localités les plus favorables à la prospection: le nord des cantons de Franquet et Grevet; le sud du canton de Grevet et le nord de Verneuil; et une bande de roches qui traverse la partie centrale du canton de Franquet en se prolongeant sur une distance d'environ trois milles au sud de la rivière Wedding.

Un échantillon pris dans le canton de Grevet, au centre du quart nord-ouest de la région, a donné l'analyse 0.006 once d'or et 0.154 once d'argent à la tonne. Trois autres échantillons pris au hasard dans le sud, l'est et le centre de la région n'ont donné que des traces d'argent, et l'un, des traces d'or.

Voici, selon l'auteur du rapport, les localités les plus favorables à la prospection: le nord des cantons de Franquet et Grevet; le sud du canton de Grevet et le nord de Verneuil; et une bande de roches qui traverse la partie centrale du canton de Franquet en se prolongeant sur une distance d'environ trois milles au sud de la rivière Wedding.

Un échantillon pris dans le canton de Grevet, au centre du quart nord-ouest de la région, a donné l'analyse 0.006 once d'or et 0.154 once d'argent à la tonne. Trois autres échantillons pris au hasard dans le sud, l'est et le centre de la région n'ont donné que des traces d'argent, et l'un, des traces d'or.

Voici, selon l'auteur du rapport, les localités les plus favorables à la prospection: le nord des cantons de Franquet et Grevet; le sud du canton de Grevet et le nord de Verneuil; et une bande de roches qui traverse la partie centrale du canton de Franquet en se prolongeant sur une distance d'environ trois milles au sud de la rivière Wedding.

Un échantillon pris dans le canton de Grevet, au centre du quart nord-ouest de la région, a donné l'analyse 0.006 once d'or et 0.154 once d'argent à la tonne. Trois autres échantillons pris au hasard dans le sud, l'est et le centre de la région n'ont donné que des traces d'argent, et l'un, des traces d'or.

Voici, selon l'auteur du rapport, les localités les plus favorables à la prospection: le nord des cantons de Franquet et Grevet; le sud du canton de Grevet et le nord de Verneuil; et une bande de roches qui traverse la partie centrale du canton de Franquet en se prolongeant sur une distance d'environ trois milles au sud de la rivière Wedding.

Lettre au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique:

Lettre d'un cultivateur à des ouvriers

Chambly-Canton
Monsieur le directeur,
Le Devoir, Montréal.
Monsieur le directeur,

Permettez à un cultivateur de se servir de l'hospitalité de votre journal pour féliciter l'Association Ouvrière de Longueuil de la ligne de conduite qu'elle s'est tracée et de dire à ses membres combien précieux seront leurs efforts dans le domaine social et économique de notre comté.

Voici ce que j'ai à lui dire: "Si votre union ouvrière était une union d'ouvriers égoïstes, je ne pourrais pas vous faire de compliments. C'est parce que votre association est inspirée d'un bon esprit d'entente entre les patrons et les ouvriers que je me dois de vous en féliciter publiquement."

Votre initiative est digne d'encouragement. On devrait vous citer à tous en exemple et en modèle, car c'est avec des gens comme vous qu'on va pouvoir rétablir la paix sociale si nécessaire à l'épanouissement de notre nationalité.

"Même dans notre province de Québec, les menaces de troubles pointent à l'horizon et l'avenir est inquiétant."

Elle remplit un vide qu'on sent partout. Elle apporte une formule nouvelle dans un cadre ancien.

"Votre association ouvrière, je le répète encore, me semble — d'après sa constitution et son manifeste que j'ai lu avec intérêt — un pas dans la bonne direction."

"Vous visez à la collaboration des classes, en voulant tout d'abord mettre de l'ordre dans l'ordre ouvrier. Et c'est cet élément d'ordre qui existe chez vous qui nous rassure et nous fait comprendre que l'on triomphera de la crise des esprits et des cœurs qui menaçait hier de tout renverser dans les Etats-Unis, en Ontario, et qui encore, à Montréal, se manifeste par des grèves longues et coûteuses..."

"La collaboration. Voilà le mot d'ordre que les ouvriers et les patrons se doivent de lancer. Voilà la maxime qu'ils doivent pratiquer. Rien ne sert de discourir sans cesse. Il faut agir et votre association est un des plus généreux actes qu'il m'a été donné de voir jusqu'ici."

"Votre initiative fera époque dans le comté. Vos efforts seront suivis même par les autres villes et un jour viendra où l'on vous remerciera d'avoir, en pleine crise, donné le bon exemple."

"Le pas que vous avez fait dans la bonne direction est immense. Mais vous reconnaissez qu'il y en a encore beaucoup à faire pour arriver au but désiré: la paix sociale."

"L'idéal serait de réunir autour d'une même table, dans une même salle, au sein d'une même association, et les patrons et les ouvriers afin qu'ils ne fassent qu'un. Et qu'ils travaillent non pour leurs intérêts égoïstes, mais pour ceux de la profession."

"Ce n'est pas si difficile que cela et votre association constitue la moitié de l'ouvrage à faire. Inévitablement vous en viendrez au corporatisme. Le mot ne doit pas vous faire peur. Vous devez le voir en face. C'est là que vous tendez, car c'est le seul aboutissement logique des efforts pour la paix sociale de tout homme honnête qui a étudié la chose et qui veut arriver à une solution raisonnable. Ce n'est pas difficile!"

"Vous êtes à le réaliser, si vous continuez dans la même voie et si vous ne vous laissez pas détourner de l'esprit de collaboration qui vous anime."

"Ceci me ramène à aborder en terminant un sujet qui me tient beaucoup à cœur, parce que j'y suis vivement intéressé. C'est la collaboration entre l'ouvrier et le cultivateur."

"Voilà aussi un sujet vital pour toute la nation. Ce sont les ouvriers et les cultivateurs qui constituent la nation, comme ce sont les ouvriers et les patrons qui forment la structure économique d'un peuple. S'il faut la collaboration entre le capital et le travail, il faut aussi nécessairement de la collaboration entre les travailleurs ouvriers des villes et les travailleurs ouvriers de la terre."

"Faites qu'en toutes choses vous ne deviez pas de ces deux principes fondamentaux, car songez que les hommes sont tous solidaires les uns des autres, comme les classes sont solidaires les unes des autres. Vous voulez que notre province se développe, eh bien, faites la paix intérieure, réalisez la collaboration des classes et celle de la ville et de la campagne et vous verrez que vos efforts seront couronnés de succès."

"Je vous laisse ces idées à méditer, confiant que vous y avez songé probablement autant que moi, et mes dernières lignes seront pour vous remercier de m'avoir fourni l'occasion d'exprimer mes idées sur le grand problème qui nous confronte tous, et pour vous féliciter de l'heureuse solution que vous y avez apportée. C'est donc avec la plus sincère amitié et du fond de mon cœur de patriote que je vous sou-

haite, à votre Union Ouvrière de Longueuil et à tous ses officiers présents et futurs, une longue vie de succès et de bonheur."

Merci, Monsieur le directeur.
Louis FOISY,
cultivateur.

Discours de MM. Baldwin et King

La définition de la constitution de l'Empire — Les traditions britanniques — Français et Anglois au Canada — Le Commonwealth britannique — L'unité de l'Empire — La couronne, symbole de cohésion

Londres, 25. — (C.P.) — MM. Stanley Baldwin, premier ministre de la Grande-Bretagne, et Mackenzie King, premier ministre du Canada, ont prononcé chacun un discours ici ce soir à un dîner qui réunissait des représentants des principales sociétés de l'Empire.

M. King rendit hommage au grand politique qu'est Baldwin, lequel doit se retirer ces jours-ci de la vie publique, en disant qu'il est l'un des hommes d'Etat anglais qui ont le mieux compris les désirs légitimes des Dominions et qui se sont toujours employés à leur faire confiance.

M. Baldwin fit l'éloge du bon sens qu'il opposa à la logique en soulignant avec une pointe d'humour, que si la Grande-Bretagne avait réussi à se tirer avec avantage de bien des mauvais pas, c'est qu'elle n'avait jamais été guidée par la logique dans tout ce qu'elle avait fait. Il assura aussi qu'il ne servirait de rien de trop vouloir définir la constitution de l'Empire. "Nous n'arriverons avec cela, dit-il, qu'à le diviser et il nous sera ensuite impossible de revenir à l'état de choses que nous apprécions tous aujourd'hui."

Lorsqu'il se leva pour proposer un toast au maintien des traditions qui ont permis au Commonwealth des nations britanniques de durer, il reçut une ovation formidable des douze cents personnes présentes.

L'accent d'abord de l'émigration britannique qui amena la construction de l'Empire, M. Baldwin rappela que le Canada avait été occupé par des Français qui y avaient apporté avec eux leur foi catholique et la culture française. Les Britanniques vinrent plus tard. "En ces jours de conflits qui dureraient depuis des siècles entre la France et l'Angleterre, poursuivait-il, il était inévitable qu'il devait y avoir des heurts entre les premiers occupants du Canada et ceux qui y vinrent ensuite. Mais je vous le demande, est-il quelque chose de plus rassurant pour l'avenir que de constater qu'en moins d'une génération, après la conquête, Anglais et Français du Canada s'unissaient pour combattre un ennemi commun et que, depuis, ensemble ils sont restés fidèles et loyaux à la Couronne."

Esquissant ensuite à grands traits la naissance et le développement de l'Empire, il déclara que la création du Commonwealth des nations britanniques est l'une des expériences politiques les plus gigantesques qu'on ait osées dans toute l'histoire du monde; expérience qui, réussie, a fait tant de bien à l'humanité tout entière; qui, manquée, pourrait conduire à un désastre.

"Il est heureux, ajouta-t-il, que l'orateur qui représentera les Dominions ici ce soir soit notre vieil ami M. Mackenzie King. Vous savez que son âge et que l'histoire magnifique du pays dont il est le chef en font le premier ministre tout désigné pour parler au nom des Dominions et au nom de l'Empire à la fois."

"Les éléments qui composent l'Empire, continua-t-il, cesseraient d'être le tout homogène qu'ils sont, s'ils n'avaient pas les mêmes idéaux, les mêmes aspirations de liberté de l'individu, gouverné par un organisme politique qui n'a jamais eu d'autre but que de travailler à la cause de la paix. La constitution de l'Empire a été créée par des hommes comme vous et moi, gens qui sortent du peuple, qui n'ont rien d'extraordinaire mais qui ont adopté le gouvernement de leur pays de façon à toujours se tenir à la page avec l'évolution qui transforme le monde. Ne cherchons pas à emprisonner la constitution dans des définitions étroites, catégoriques, car ce serait vouloir l'étouffer."

M. Mackenzie King
Répondant au toast proposé par M. Baldwin, M. Mackenzie King parlant du discours de celui qui l'avait précédé déclara qu'il venait d'être le témoin d'un instant solennel dans la vie d'un grand homme que sa volonté, son courage, sa compréhension, son jugement, son esprit de dévouement et de sacrifice avaient conduit à la tête du plus grand empire du monde.

"Je crois poursuivait-il, qu'aucun homme d'Etat n'a encore compris comme M. Baldwin la portée de ces excellentes relations doivent toujours exister entre les Dominions et la Métropole. Je reste persuadé que M. Baldwin ne quittera pas définitivement la vie publique. Ce serait une trop grande perte. D'aucuns virent dans ces paroles une allusion au fait que M. Baldwin se-

haite, à votre Union Ouvrière de Longueuil et à tous ses officiers présents et futurs, une longue vie de succès et de bonheur."

Merci, Monsieur le directeur.
Louis FOISY,
cultivateur.

haite, à votre Union Ouvrière de Longueuil et à tous ses officiers présents et futurs, une longue vie de succès et de bonheur."

Merci, Monsieur le directeur.
Louis FOISY,
cultivateur.

haite, à votre Union Ouvrière de Longueuil et à tous ses officiers présents et futurs, une longue vie de succès et de bonheur."

Merci, Monsieur le directeur.
Louis FOISY,
cultivateur.

haite, à votre Union Ouvrière de Longueuil et à tous ses officiers présents et futurs, une longue vie de succès et de bonheur."

Merci, Monsieur le directeur.
Louis FOISY,
cultivateur.

haite, à votre Union Ouvrière de Longueuil et à tous ses officiers présents et futurs, une longue vie de succès et de bonheur."

Merci, Monsieur le directeur.
Louis FOISY,
cultivateur.

haite, à votre Union Ouvrière de Longueuil et à tous ses officiers présents et futurs, une longue vie de succès et de bonheur."

Merci, Monsieur le directeur.
Louis FOISY,
cultivateur.

haite, à votre Union Ouvrière de Longueuil et à tous ses officiers présents et futurs, une longue vie de succès et de bonheur."

rait prochainement nommé Lord. Traitant ensuite de l'unité de l'Empire, il répéta que des idéaux communs pouvaient seuls faire tenir ensemble les éléments aussi disparates qui le composent. Il félicita aussi la Grande-Bretagne d'avoir compris qu'il fallait donner leur autonomie aux Dominions pour conclure que la couronne symbolise merveilleusement tous les liens unissant les Dominions entre eux à la Métropole.

Le silice dans la région de Lachute

Québec, 25. — Le Service des Mines de Québec avait chargé F. Fitz Osborne de faire, en 1936, une étude géologique de la région de Lachute. Les grandes lignes de cette étude sont consignées dans un rapport sommaire au Service des Mines.

Cette région est importante au point de vue économique. On en a extrait une grande variété de produits dont le talc, le feldspath, le mica, le phosphate, la marne, le marbre, le calcaire et le graphite. La principale production de la région est celle de la silice et de la dolomie magnésitiques. L'augmentation de production de la Canadian Silica and Kaolin Company a nécessité l'addition d'un nouveau moteur Diesel. L'usage grandissant que l'on fait de la dolomie magnésitique a conduit la Canadian Refractories à définir la position exacte des gisements sur des terrains, au moyen du sondage au diamant.

Près de Saint-Canut, on extrait du grès de Potsdam pour la fabrication du carborundum. On a étudié les méthodes d'extraction applicables aux gisements de kaolin situés près de Saint-Remi, dans le but d'en reprendre l'exploitation; on a foré trois trous de sondage au diamant sur ces gisements.

Les observations géologiques faites dans la région de Lachute révèlent la présence de quelques gisements d'autres minéraux dont l'exploitation pourrait être intéressante au point de vue économique. La complexité de la géologie rend possible la découverte, dans la région, de plusieurs minéraux non-métalliques utiles.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

EAU DES CARMES BOYER

Contre MALAISES MAUX DE COEUR MAUX DE TETE DIGESTIONS DIFFICILES

Les Juifs en Pologne

Varsovie. — Cinq députés juifs ont demandé hier au parlement polonais de voter une somme de plusieurs millions de zlotys au bénéfice de 22,000 habitants de la ville de Brest-Litovsk en compensation des dommages qu'ils ont subis lors des bagarres antisémitiques du 13 mai.

On apprend d'autre part que la Pologne songe sérieusement à déporter en masse les Juifs en Palestine, à l'île de Madagascar ou en quelque autre endroit du monde comme moyen d'éviter de nouveaux désordres antisémitiques en ce pays.

"La Seconde Renaissance"

(par ALBERT BEAUDET)

Il faut lire la Seconde Renaissance pour connaître l'orientation du monde. De l'étude historique et philosophique des vicissitudes subies par les valeurs humaines à travers les âges naît une immense espérance: une époque d'ordre et d'équilibre est à la veille d'éclorre.

Le cardinal Verdier et Mussolini viennent, il y a quelques jours à peine, de confirmer ce que l'auteur annonce dans sa brochure de 60 pages.

Quand l'auteur écrivait son essai, il ne croyait pas que le renouveau aurait réellement lieu avant plusieurs décades, mais depuis lors tant d'événements se sont succédé que ses doutes sont tombés: la Seconde Renaissance sera un fait dans vingt-cinq ans.

La brochure se vend au prix de 20 sous au comptant et 22s par la poste, au Service de Librairie du Devoir, 430, Notre-Dame est, Montréal.

EXPOSITION-INTERNATIONALE 1937

MAI-NOVEMBRE à

PARIS

Voyages à forfait y compris tous les services d'une tournée avec escorte,

organisés par
LE DEVOIR-VOYAGES
— 12 ans d'expérience —

Départs toutes les semaines
de MONTREAL — QUEBEC et N.-YORK
(Billet retour bon pour 2 ans)

A-23 JOURS — Direction Havre ou Cherbourg — Rencontre à l'arrivée — Hébergement, excellent hôtel, bonne location: chambre à deux et petit déjeuner — Une semaine en France — Visite élaborée de Paris — Excursions à Versailles et Malmaison — Tous transports, transferts et taxes — Par personne aller et retour en 3e mo- \$198.

CLASSE CABINE \$310. — CLASSE TOURISTE \$255.
B-30 JOURS — Par l'Angleterre et la Belgique: 2 jours à Londres, 2 à Bruxelles, 6 à Paris — Hébergement, visites, transport, taxes, rencontre, le tout comme ci-dessus — Par personne aller et retour en 3e mo- \$223.

CLASSE CABINE \$335. — CLASSE TOURISTE \$280.
BB — Comme le précédent, sans la Belgique, mais 3 jours de plus à Paris — Mêmes prix que ci-dessus.

Légère majoration en saison d'affluence: à l'aller du 31 mai au 18 juillet; au retour du 2 août au 19 septembre.

EXPOSITION DE DUSSELDORF

— à greffer sur les voyages ci-dessus —
C — De Paris et retour, transport, hébergement, 7 jours... \$58.
D — De Paris et retour par le Rhin en bateau, Cologne, la Hollande et la Belgique, transport, hébergement, 15 jours... \$125

Deuxième Congrès de langue française au Canada

Appel pressant aux comités

Le Secrétaire général du deuxième Congrès de la Langue française au Canada fait un appel pressant à chacun des comités régionaux, ou provinciaux, ou des États-Unis.

Il est nécessaire pour assurer le succès du Congrès qu'un rapport lui soit envoyé immédiatement donnant réponse aux questions suivantes:

1o Quel est le nombre approximatif de personnes de la région qui assisteront au Congrès?

2o Des démonstrations ont-elles été ou seront-elles organisées en faveur du Congrès?

3o Les livrets de souscription du Comité des Finances ont-ils été reçus et distribués aux comités paroissiaux?

4o Quel est le montant des souscriptions perçues à date?

5o Quel est le montant que vous comptez percevoir?

6o Les comités paroissiaux ont-ils fait rapport?

7o Des boutons ont-ils été commandés? Quelle quantité?

Les comités voudront bien adresser leur rapport à M. Antonio Langlais, secrétaire général, 126, rue Saint-Pierre.

Souscriptions

Plusieurs de nos compatriotes ont déjà reçu la visite des membres de leurs comités régionaux respectifs pour solliciter leur souscription en faveur du Congrès. Un grand nombre sont désireux de souscrire et attendent la visite de nos représentants. Le temps presse et forcément, malgré toute notre bonne volonté, nous n'avons pas le temps de visiter tous les amis de la langue française.

Nous serions très reconnaissants à ces derniers de vouloir bien faire parvenir leur souscription au Secrétaire du Congrès, Université Laval, Québec, souscription qu'ils pourront déterminer d'après l'extrait ci-dessous du règlement.

Article 7.—Classes de membres. Sont membres protecteurs, les personnes, sociétés ou corporations qui versent une cotisation de \$100.00 ou plus;

Sont membres bienfaiteurs, les personnes, sociétés ou corpora-

tions qui versent une cotisation de \$10.00 ou plus;

Sont membres donateurs les personnes qui versent une cotisation de \$5.00;

Sont membres titulaires, les personnes qui versent une cotisation de \$2.00;

Sont membres adhérents, les personnes qui versent une cotisation de 50 sous à \$2.00.

Les membres protecteurs recevront un diplôme d'honneur. Les membres bienfaiteurs recevront un certificat d'honneur. Les membres donateurs, bienfaiteurs, donateurs et titulaires recevront gratuitement un exemplaire du compte rendu des actes du Congrès, deux volumes de quatre à cinq cents pages.

Le Secrétaire général, Antonio LANGLAIS.

Avis aux prêtres qui désirent assister aux congrès

Les prêtres qui désirent assister au deuxième Congrès de la Langue française sont instamment priés de s'inscrire dès maintenant au Comité de Réception, et d'indiquer s'ils désirent qu'une chambre leur soit réservée, la date de leur arrivée et la durée de leur séjour à Québec. A défaut de cette précaution, il sera impossible au Comité de leur assurer les facilités désirables.

Prière d'adresser toute communication au

COMITÉ DE RECEPTION, Section ecclésiastique, Université Laval, Québec.

La 21e émission

La vingt et unième émission du Comité d'organisation du deuxième Congrès de la Langue française sera diffusée par la Société Radio-Canada sur le réseau trans-Canada le mercredi, 26 mai, de 10 heures à 10 h. 30 du soir, heure avancée de l'est.

Le programme comportera une causerie de M. le docteur Laframboise, président de la Société St-Jean-Baptiste d'Ottawa et un programme musical exécuté par le Trio Lyrique.

Le concours de chansons françaises

Une nouvelle qui réjouira tous les écoliers concurrents du 5e concours scolaire de chants canadiens et français de la section G. H. Charrier, qui aura lieu mardi soir, 1er juin prochain, aux Jardins Lafontaine, c'est bien l'annonce d'un troisième drapeau, don de la Maison Archambault, marchand de musique. Ce drapeau sera en tout semblable aux deux premiers, ceux de M. P.-R. Du Tremblay et de M. Victor Doré.

Ce geste encourageant d'avantage les organisateurs de ces concours, qui voient leurs efforts reconnus, et augmentera l'enthousiasme de nos vaillants écoliers qui depuis des mois s'imposent tant de sacrifices allant jusqu'à sacrifier certaines récréations, pour apprendre à bien chanter les chansons de nos chansonniers canadiens. Il y aura donc trois drapeaux et trois gagnants à ce 5e concours.

Une autre nouvelle c'est la diffusion, sur un réseau de quatre postes, du kiosque de la musique des Jardins Lafontaine, ou advenant mauvais temps de l'école du Plateau, de cet intéressant programme. L'irradiation commencera à 7 h. 30 précises jusqu'à 8 h. 30.

Le retour à la terre

La Commission du Retour à la Terre est entrée, depuis 15 jours, dans sa phase active.

A Chicoutimi, le 12 mai, la Commission a siégé pour l'acceptation d'une cinquantaine de cas, le 18 mai, à Rimouski, une centaine d'applications ont été acceptées; et la Commission a siégé jeudi, toute la journée, pour accepter une trentaine de colons, de la région de Québec. Ces quelques deux cents familles sont destinées aux colonies de l'Abitibi, sauf les colons de Rimouski qu'on va établir, chez eux, dans le Canton Laroche. La Commission, sous la direction de son président, M. Alphonse Tardif, qui est lui-même un ancien colon de la Matapédia, a visité et prospecté le canton Laroche, qui offre d'excellents terrains à proximité des vieux centres.

Ive Centenaire de la Plantation



de la
Croix aux Trois-Rivières
célébré par une
Exposition Missionnaire
du 31 août au 8 septembre 1935

LE VOLUME-SOUVENIR

maintenant en vente. Assurez-vous ce volume triplement précieux. Conservez-le, c'est un riche document qui mérite une place d'honneur dans tous les foyers

Prix: \$1.00 seulement

pour 370 pages, 100 gravures, 3 grands portraits des missionnaires.

En vente à la Librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Mort de John D. Rockefeller

Le célèbre capitaliste et philanthrope est décédé dimanche à 97 ans

Ormond Beach, Floride, 25 (P. A.) — John D. Rockefeller, le fondateur de l'une des plus formidables fortunes privées au monde, est décédé dimanche à sa demeure d'hiver, The Casements, à l'âge de 97 ans.

Le célèbre capitaliste et philanthrope, qui s'était retiré depuis longtemps des affaires, s'est éteint doucement à 5 h. 05 dimanche matin. Son médecin, le Dr Harry-L. Merryday, a attribué la mort à une myocarde sclérotique, c'est-à-dire à un durcissement des muscles du cœur. La mort de M. Rockefeller a été presque subite car il était en bonne santé depuis son arrivée en Floride, au mois d'octobre dernier.

Les principales dates de la vie de Rockefeller

Voici les principales étapes de la vie de John D. Rockefeller:

1839.—John D. Rockefeller naît à Richmond, comté de Tioga, Etat de New-York.

1847.—Il fait sa première transaction d'affaires à l'âge de 8 ans.

1855.—Il obtient son premier emploi à \$4.50 par semaine.

1857.—Il entre en affaires pour son propre compte.

1861.—Il participe à l'organisation des raffineries de pétrole Andrews, Clark and Co.

1864.—Il épouse Laura Celestia Spelman, d'Akron, Ohio.

1865.—Il acquiert la maison Andrews, Clark and Co. pour la somme de \$72,500.

1870.—La Standard Oil d'Ohio est incorporée avec un capital d'un million.

1882.—Le Standard Oil Trust est formé.

1896.—Il se retire des affaires, à l'âge de 57 ans, ne gardant que le titre de président de la Standard Oil of New-Jersey.

1907.—La Standard Oil est condamnée à une amende de \$29,240,000 par le juge Landis. Ce dernier a forcé Rockefeller à rendre témoignage.

1910.—La Cour suprême des États-Unis casse la décision du juge Landis.

1911.—Le Standard Oil Trust est dissous.

1911.—Rockefeller abandonne la présidence de la Standard Oil of New-Jersey.

1915.—Une syncope terrasse Madame Rockefeller.

1928.—A l'occasion de son 89e anniversaire de naissance, Rockefeller annonce que, depuis 1910, il a distribué \$443,832,644 en dons à diverses institutions.

1929.—Durant la crise financière, Rockefeller fait une déclaration qui ramène la confiance: "Mon fils et moi, dit-il, n'achetons plus que des actions ordinaires".

1937.—John D. Rockefeller meurt à sa villa d'Ormond Beach, Floride, à 5 h. 05 du matin, le 23 mai.

Les chansons harmonisées par M. l'abbé Turcotte

L'Echo de Paris, édition du 9 mai, publie le fort bel article que voici, sous le titre: "L'âme de la France aux Trois-Rivières". Nous pensons faire plaisir aux lecteurs du Devoir en le reproduisant:

"Nous avons entre les mains un recueil de dix-sept chansons canadiennes harmonisées et arrangées pour choeurs avec beaucoup de succès par M. l'abbé Turcotte, maître de chapelle au séminaire des Trois-Rivières, dans la province de Québec. L'ouvrage, orné d'illustrations naïves, reproduit le manuscrit même de l'auteur.

"Quelle surprise de sentir passer à travers ces pages, qui conservent un caractère fort heureux de simplicité, le souffle de notre vieille France! N'est-ce point la voix de nos provinces que nous entendons, du Languedoc à la Normandie, de la Provence à l'Anjou? Versions à peine déformées, où l'on devine les accents et la couleur du ciel; ron-des retrouvées de notre enfance; beaux Noëls que l'on chantait devant les crèches familiales.

"Et, bien entendu, ces musiques emportent dans leur élan populaire des paroles françaises: D'où viens-tu, bergère? Au bois du Rosignolet, La Cigale et la Fourmi, C'était la Fill' d'un Prince, Le Soldat amoureux. Dans mon pays, y'en a de plus jolies.

Si tous les Français qui prendront connaissance de ces Chants canadiens éprouvent une mélancolie fiévreuse à savoir que notre esprit peut encore briller avec une telle spontanéité dans un coin du continent américain, les lecteurs de L'Echo de Paris seront particulièrement émus à la pensée qu'un soir, il y a trois ans, la mission Jacques Cartier s'arrêta en cette ville des Trois-Rivières, au nom qui sonne de façon si délicate à nos oreilles, et que là, ses membres écoutèrent quelques-unes des chansons de l'abbé Turcotte, interprétées par plusieurs centaines de choristes. Ils se souviendront que France-Nohin faisait partie de cette mission. Ah! comme lui, si sensible, il savoura le charme de retrouver là-bas l'âme d'une France lointaine dans l'espace et dans le temps, d'une France toujours aimée. Il nous l'a dit. On s'en souvient. — C.B."

Si vous connaissez parfaitement le français et l'anglais....

Ne lisez pas

LE VOCABULAIRE PRATIQUE DE L'ANGLAIS AU FRANÇAIS par Léon Gérin (10,000 expressions anglaises et 40,000 expressions françaises correspondantes). Prix: \$4.00 relié.

L'EXPRESSION JUSTE EN TRADUCTION par Pierre Daviault ("Ce que ne donnent pas les dictionnaires"). Prix: \$2.50 relié. Editions A.C.F.

En vente au Service de librairie du Devoir, 430, est, rue Notre-Dame, Montréal.

Les fêtes de Paris pendant l'été 1937

La saison de Paris s'est ouverte le 1er mai, et s'achèvera le 15 août. Elle sera particulièrement brillante en raison de l'Exposition. Le Commissariat des fêtes de Paris, chargé d'assurer le succès de la saison de Paris qu'il organise chaque année, en même temps qu'il coordonne les diverses manifestations de la saison, annonce pour cette année quatre fêtes sensationnelles.

Ce sera d'abord le 23 mai, le centenaire de l'Arc de Triomphe solennellement célébré en présence de Monsieur le Président de la République et des Ambassadeurs de toutes les Nations. Un défilé de troupes portant les costumes des armées françaises du dernier siècle évoquera les gloires de la France.

Le 18 juin un grand bal masqué aura lieu dans les Jardins du Palais Royal. Il portera le nom de "Nuit du diocèse" et sera donné avec le concours de l'Union des Artistes qui reconstituera le cortège de Napoléon revenant d'Égypte. Parmi les attractions de cette soirée féminine de Paris, il y aura des sous-pers travestis, le tirage d'une loterie, et tous les divertissements à la mode à cette époque.

Pour la première fois, dans les Jardins de Bagatelle, le 6 juillet, la merveilleuse féerie de Shakespeare, le "Songe d'une Nuit d'été", sera donnée avec la musique de Mendelssohn, le concours des ballets de l'Opéra et des artistes de music-hall les plus connus.

Enfin à partir du 30 juillet, le "Vray mystère de la Passion" sera redonné sur le parvis de Notre-Dame avec son immense décor et son grand déploiement de figuration unique au monde.

Ainsi s'achève l'action du Commissariat des Fêtes de Paris, seul organisme officiel émanant de la Ville de Paris et du ministère du commerce, et qui, d'année en année, perfectionne ses moyens d'action et de réalisation.

Les Canadiens qui iront à Paris cet été pourront obtenir tous les renseignements concernant ces splendides manifestations en s'adressant au Commissariat des fêtes de Paris, 114, avenue des Champs Élysées, à Paris.

Le centenaire de l'Arc de Triomphe

La fête du "Centenaire de l'Arc de Triomphe" qui aura lieu dans la matinée du 23 mai, sera réalisée par le Commissariat des fêtes de Paris en collaboration avec les trois ministères de la Défense nationale (Guerre, Marine et Air).

Cette fête est comme un hommage de l'Armée française à l'Arc de Triomphe. Elle aura lieu sous la forme d'un immense défilé où figureront, dans leurs costumes authentiques, les anciens régiments depuis 1793 jusqu'à 1914, suivis par l'Armée Moderne. Le défilé aura plus de deux kilomètres de long et durera deux heures.

De chaque côté de l'avenue des Champs Élysées, dont les balcons seront décorés par les soins des Armées, des Champs Élysées, seront édifiées deux tribunes officielles, placées sur la Place de l'Étoile, face à l'Arc de Triomphe. Une de ces tribunes sera destinée à recevoir le Président de la République, les ministres et le Corps Diplomatique, l'autre destinée à recevoir les Corps Constitués.

Des emplacements réservés seront également prévus pour les Anciens Combattants, pupilles de la nation etc.

Le rassemblement des troupes aura lieu à la Porte Maillot et sur l'avenue de la Grande Armée. Seule, la musique de la garde tournée vers l'Arc de Triomphe fera l'avenue des Champs Élysées. A l'arrivée des officiels, c'est-à-dire à dix heures exactement, la musique de la garde sonnera "Aux Champs". Quand le président de la République aura pris place dans la tribune, le défilé des détachements costumés de chaque époque commencera, après que la fanfare de la garde républicaine aura traversé la Place pour aller se placer derrière la musique de la garde.

Voici l'ordre du cortège:

1793. Hussards, Fantassins Valmy, Infanterie régulière.

Consulat. — Dragons, Fantassins.

Premier Empire. — Dragons, Chasseurs, Cuirassiers, Voltigeurs, Sapeurs, Grenadiers.

Charles X. — Musiciens, Fantassins.

Conquête de l'Algérie. — Chasseurs d'Afrique, Spahis, Zouaves.

Louis Philippe. — Artilleurs, Fantassins.

Second Empire. — Trompettes hussards, Hussards, Cent Gardes, Gendarmes à cheval, Fantassins.

Troisième République. — Trompettes dragons, Hussards, Cuirassiers, Fantassins 1914, Chasseurs à pied 1914, Fusiliers marins Courbet.

Les détachements feront le tour de la Place. Ils passeront devant l'Arc de Triomphe, tandis que la musique de la Garde pour les fantassins et la fanfare pour les cavaliers, joueront un air de l'époque représentée par chaque détachement.

Les Saint-Cyriens, les polytechniciens, l'Ecole Navale et l'Ecole de l'Air seront placés dès le début de la cérémonie sur le terre-plein de l'Arc de Triomphe.

Chaque détachement se placera au pied de l'Arc de Triomphe, tournant le dos au monument. A ce moment, tous les détachements étant immobiles sur la rotonde qui entoure l'Arc de Triomphe, auront lieu la présentation des armes et une minute de silence.

Au signal d'un coup de canon, un immense vol de 100,000 pigeons partira de l'Arc de Triomphe pour aller porter au monde le salut de la France Pacifique.

La législation sociale Roosevelt

Projet d'augmentation du salaire des ouvriers et de réduction des heures de travail — Décision favorable de la Cour suprême

Washington, 25. (A.P.) — Le président Roosevelt a recommandé hier au Congrès des États-Unis, deux ans à peine après que son National Industrial Recovery Act eût été annulé par la Cour suprême, que de nouveau l'on songe sérieusement à augmenter les salaires des ouvriers et à réduire le nombre de leurs heures de travail. Déjà à la Chambre et au Sénat, les hommes qui lui sont dévoués se préparent à faire adopter les lois que le président s'est contenté de suggérer. Ces deux organismes gouvernementaux feront l'impossible pour ne pas décevoir M. Roosevelt, qui espère qu'on se rendra à son désir avant la fin de la présente session. Bien que destinée à remplacer la Nira, cette loi sera confiée, pour qu'on la mette à exécution, à un organisme d'Etat. Elle deviendra en vigueur quatre mois après qu'elle aura été adoptée.

Il est possible que la semaine de quarante heures devienne de rigueur partout aux États-Unis avec un salaire minimum de \$16 par semaine. Un comité composé de cinq membres et travaillant sous la direction du département du Travail, verra à ce que cette loi soit appliquée.

Toutes les lois sociales votées par la Chambre des représentants et par le Sénat américains, à la suggestion du président Roosevelt, dans le but de protéger les ouvriers contre les résultats et les conséquences d'une crise comme celle que le monde vient de traverser, ont été approuvées hier par la Cour suprême des États-Unis. Après avoir déclaré constitutionnelles les lois d'assurance-chômage et de pensions de vieillesse, cet organisme judiciaire recommanda en plus aux divers États de prendre eux aussi des mesures pour corriger et compléter la loi fédérale qui, bien qu'excellente, n'est pas parfaite.

En faisant part de sa décision, la Cour suprême assura que la législation sociale de M. Roosevelt tendait à améliorer le bien-être de la nation.

Neuf juges se sont prononcés sur les trois lois qui faisaient l'objet du litige. Sept d'entre eux se sont déclarés favorables à la pension de vieillesse; les deux autres votèrent contre. Dans le cas des assurances-chômage, cinq juges les approuvèrent, les quatre autres les rejetèrent. Tous reconnurent enfin que l'ouvrier avait le droit de faire du "piquetage" de façon paisible. C'est encore là une belle victoire du président Roosevelt sur la Cour suprême, qui lui fut longtemps opposée.

Après avoir visité les différents vendeurs d'automobiles, venez vous convaincre chez

DUVAL MOTOR Ltée

CHOIX COMPLET, PRIX CONVENANT A TOUTES LES BOURSES, GARANTIE QUATRE ETOILES

3930, Ste-Catherine est — Frontenac 2110

Succ. 529, Jarry E. (Angle Lajeunesse) DU 5757

Après avoir visité les différents vendeurs d'automobiles, venez vous convaincre chez

DUVAL MOTOR Ltée

CHOIX COMPLET, PRIX CONVENANT A TOUTES LES BOURSES, GARANTIE QUATRE ETOILES

3930, Ste-Catherine est — Frontenac 2110

Succ. 529, Jarry E. (Angle Lajeunesse) DU 5757

Après avoir visité les différents vendeurs d'automobiles, venez vous convaincre chez

DUVAL MOTOR Ltée

CHOIX COMPLET, PRIX CONVENANT A TOUTES LES BOURSES, GARANTIE QUATRE ETOILES

3930, Ste-Catherine est — Frontenac 2110

Succ. 529, Jarry E. (Angle Lajeunesse) DU 5757

Après avoir visité les différents vendeurs d'automobiles, venez vous convaincre chez

DUVAL MOTOR Ltée

CHOIX COMPLET, PRIX CONVENANT A TOUTES LES BOURSES, GARANTIE QUATRE ETOILES

3930, Ste-Catherine est — Frontenac 2110

Succ. 529, Jarry E. (Angle Lajeunesse) DU 5757

Après avoir visité les différents vendeurs d'automobiles, venez vous convaincre chez

DUVAL MOTOR Ltée

CHOIX COMPLET, PRIX CONVENANT A TOUTES LES BOURSES, GARANTIE QUATRE ETOILES

3930, Ste-Catherine est — Frontenac 2110

Succ. 529, Jarry E. (Angle Lajeunesse) DU 5757

Après avoir visité les différents vendeurs d'automobiles, venez vous convaincre chez

DUVAL MOTOR Ltée

CHOIX COMPLET, PRIX CONVENANT A TOUTES LES BOURSES, GARANTIE QUATRE ETOILES

3930, Ste-Catherine est — Frontenac 2110

Philippe Beaubien & Cie

ACCESSOIRES ELECTRIQUES en gros

5632, ave. du Parc MONTREAL CA. 5731

Gisements de sable

De l'est à l'ouest du fleuve Saint-Laurent

Québec, 25. — Un rapport préliminaire du Service des Mines, par H.-W. McGerrigle, expose sommairement les résultats de recherches faites dans deux grandes étendues de sable, l'une à l'est et l'autre à l'ouest du fleuve Saint-Laurent. La première a une superficie de 1,500 milles carrés, et s'étend depuis le fleuve Saint-Laurent, entre Laprairie et Contrecoeur, jusqu'au bord de la région montagnarde, entre Granby et un point situé à quinze milles au nord-est de la rivière Saint-François. Il y a dans cette région plusieurs gisements de sable et de sable et gravier dont plusieurs sont déjà exploités et d'autres sont intéressants pour l'avenir au point de vue commercial.

Bien que plusieurs gisements soient exploitables comme sable de moutage, il n'y a qu'une seule sablière dans la région; elle se trouve sur la rive ouest de la rivière Yamaska, en aval de Saint-Hyacinthe, et fournit trois fonderies, deux à Saint-Hyacinthe et une à Windsor Mills. Il y a un peu partout dans la région du sable propre à la fabrication de la brique silico-calcaire ainsi qu'une assez grande quantité de sable à béton, à mortier, à nouage et du sable pour la construction des routes et sable à locomotive pour emprise des roues sur les rails.

Dans une autre étendue d'environ 350 milles carrés, du côté ouest du St-Laurent, les principaux gisements se trouvent entre Saint-Jérôme et Lachute, dans la vallée de la rivière North. Les cultivateurs emploient les sables qu'on y trouve pour le ciment et en un endroit particulier pour la fabrication de tuyaux de ciment. Le gisement d'Okla est le plus important de la région et la valeur économique de ce sable dans la construction est connue depuis longtemps.

En plus du sable d'Okla, on trouve dans la région plusieurs gisements dans lesquels le sable est as-

socié à du gravier que l'on exploite pour la construction des routes, et employé comme sable à béton, à nouage et sable à locomotive.

En plus du sable d'Okla, on trouve dans la région plusieurs gisements dans lesquels le sable est as-

En plus du sable d'Okla, on trouve dans la région plusieurs gisements dans lesquels le sable est as-

En plus du sable d'Okla, on trouve dans la région plusieurs gisements dans lesquels le sable est as-

En plus du sable d'Okla, on trouve dans la région plusieurs gisements dans lesquels le sable est as-

En plus du sable d'Okla, on trouve dans la région plusieurs gisements dans lesquels le sable est as-

En plus du sable d'Okla, on trouve dans la région plusieurs gisements dans lesquels le sable est as-

En plus du sable d'Okla, on trouve dans la région plusieurs gisements dans lesquels le sable est as-

En plus du sable d'Okla, on trouve dans la région plusieurs gisements dans lesquels le sable est as-

En plus du sable d'Okla, on trouve dans la région plusieurs gisements dans lesquels le sable est as-

En plus du sable d'Okla, on trouve dans la région plusieurs gisements dans lesquels le sable est as-

En plus du sable d'Okla, on trouve dans la région plusieurs gisements dans lesquels le sable est as-

En plus du sable d'Okla, on trouve dans la région plusieurs gisements dans lesquels le sable est as-

En plus du sable d'Okla, on trouve dans la région plusieurs gisements dans lesquels le sable est as-

En plus du sable d'Okla

Ciné-Guide

Quelques indications sur les films à l'affiche aujourd'hui

Nous nous efforçons de donner ici sur le scénario, la réalisation et l'interprétation des films des indications qui permettent de se reconnaître à travers l'abondante production des studios de France, des États-Unis et d'Angleterre, et de faciliter le choix d'un programme qui répondra aux goûts de chacun.

Nous n'avons pas eu à adopter cette colonne des réclames des exploitants du cinéma: tous nos renseignements sont empruntés aux revues les plus autorisées. Et cette chronique ne paraît que pour l'information des nos lecteurs. Elle ne contient aucune annonce payante, ou déguisée sous quelque forme que ce soit.

Nous n'avons pas eu à adopter les cotations morales de la "Centrale Catholique du Cinéma" et de la "Legion of Decency" parce qu'elles ne tiennent pas compte des conditions particulières au Québec, notamment l'absence des enfants, et du travail de la censure provinciale. Nous nous en inspirons cependant, conformément aux directives de l'encyclopédie "Vigilantibus", pour signaler, d'une part, les films hautement recommandables et d'autre part ceux qui appellent des réserves sérieuses ou qui sont nettement condamnables: il est entendu que les autres films sont acceptables pour des esprits avisés.

Premières

"Capitol" — Comédie dont l'action se déroule dans les milieux de la haute société. Le scénario a pour auteur le dramaturge français Jacques Dival, dont la pièce "Tovaritch" fut déjà présentée sur les scènes new-yorkaises. Interprètes: Loretta Young, Tyrone Power, Adolphe Menjou, Gregory Ratoff, Charles Wininger, Helen Westley. Pour tous.

"That I May Live" — Drame qui raconte les efforts d'un ex-forçat pour s'intégrer dans le droit chemin. Production: 20th Century Fox. Interprètes: Rochelle Hudson, Robert Kent, J. Edward Bromberg. Pour adultes.

"Cinéma de Paris" — Film de Marcel Pagnol. Interprètes: Raimu, Orane Demazis, Charpin, Pierre Fresnay, Aida Bouffé. "La trilogie marseillaise de Marcel Pagnol s'achève sur une bande d'un développement extrême (2 h. 40 de projection) dans laquelle nous assistons à la mort de Fanny et au retour de Marius à Fanny. Cette finale est l'illustration de cette parole évangélique: "La vérité délivre". Dans les complications familiales amenées par la jalousie des uns et l'égoïsme des autres, l'auteur loyal d'une faulx, si rigoureux qu'il apparaît d'abord en définitive le seul moyen de dénouer la situation.

Il est regrettable que des crudités de langage déparent, ce et là, ce beau drame humain et pathétique. Il faut signaler également que certains milieux jugent sévèrement l'insertion du père, qui, justifiable en soi, apparaît dur et maladroit. (Choisir).

"His Majesty's" — Conte philosophique: des européens trouvent la paix et la sérénité dans un monastère perdu du Tibet. Un chef-d'œuvre d'imagination, de fantaisie et de photographie. Production Columbia, réalisation de Frank Capra. Interprètes: Ronald Colman, Jane Wyatt, Sam Jaffe, Thomas Mitchell, Edward Everett Horton. Pour tous.

"Palace" — Drame qui raconte l'ascension d'une vedette du cinéma à l'âge de 16 ans. Réalisation de David O. Selznick. Pour tous.

Interprètes: Janet Gaynor, Frederic March, Adolphe Menjou. Il faut déplorer qu'un suicide vienne gêner l'intrigue. Pour adultes.

"Princess"

"THE WOMAN I LOVE" — Drame qui sur plusieurs points rappelle le film "Hells Angels". Le traditionnel triangle qui oppose entre eux le mari, l'épouse et l'amant, et qui se termine par la mort violente de celui-ci. Direction: Anatole Litvak. Production: RKO. Interprètes: Paul Muni, Miriam Hopkins, Louis Hayward, Colin Clive, Minor Watson, Mady Christians, Owen Davis. Pour adultes.

"Saint-Denis"

HELENE — Adaptation cinématographique du roman de Victor Baum. Interprètes: Madeleine Renaud, Constant Rémy. "Séduction d'une jeune fille, enfant avant mari, testicule d'avortement, séduction, infidélité conjugale, et pour finir, on laisse croire à un divorce et à un remariage. Toutes les misères morales sont enveloppées dans des épisodes traversés par un souffle de bonté, d'amour et de dévouement. À la fin, le plus dangereux de laisser croire que certains problèmes tragiques n'ont d'autre solution que le désespoir ou le divorce. Comme tout un film d'inspiration paléolithique. (Choisir). Cela portait sur ce film tel que montré à Paris. On nous dit que le film aurait été remanié de fond en comble par notre censure. Qu'en résultera-t-il?"

Reprises

"Amherst" — Drame: un médecin se charge de la responsabilité de la mort d'un patient qui est dû à la négligence de son protecteur, et encourt la haine de la fille de la victime. Adaptation du roman de Lloyd Douglas. Interprètes: Errol Flynn, Anita Louise, Margaret Lindsay, Sir Cedric Hardwicke. Production Warner. Pour adultes.

"Cartier"

LE MIOCHE — Comédie de Jean Guiton, réalisation de Léonide Mogul. Interprètes: Lucien Baroux, Gabriel Dorian, A. P. Caron. Pour tous.

JEUNES FILLES MODERNES ou **LES DEMI-VEIERGES** — Adaptation cinématographique du roman de Marcel Proust, réalisation de Pierre Caron. Interprètes: Marie Bell, Madeleine Renaud, Maurice Escande, André Lécroquis, Boucot, André Roanne. "La peinture de ce milieu dévergondé des demi-veierges est si évidente, si inacceptable. Cependant, il faut noter qu'il y a un rôle de vraie jeune fille, qui, à l'instar de la victime, se traduit par des attitudes provocantes, des déshabillés, maladroits, grande liberté, sensualité, dialogues très crus. (Choisir).

"Chateau" — RACING LADY — Comme le titre l'indique, c'est la vie des habitués de pistes de course qui a fourni la matière du scénario. Interprètes: Ann Dvorak, Smith Bellow, Harry Carey.

"Corona" — CHARLIE CHAN AT THE OPERA — Roman policier. Interprètes: Warner Oland, Paris Karloff, Keye Luke, Charlotte Henry, Thomas Beck.

"Dominion" — GREEN LIGHT — Comédie. Production Radio Interprètes: Helen Broderick, Victor Moore. Pour toute la famille.

"Electra" — CHARLIE CHAN AT THE OPERA — Voir "Corona".

"Empress" — SILENT BARRIERS — Roman historique qui décrit la construction du Pacifique Canadien et évoque l'époque de Sir John Macdonald de Stephen, de Smith, de Van Horne, de Shaughnessy, de Rogers, de James J. Hill. C'est la plus ambitieuse production cinématographique britannique. Gaumont-British a consacré près d'un million à ce film qui a été tourné près de Revelstoke, Colombie-Canadienne, dans le décor des Rocheuses. Le scénario a été tiré de l'œuvre d'un écrivain canadien, "The Great Divide" d'Alan Sullivan. Réalisation de Milton Rosenthal. Interprètes: Richard Arlen, Barry Mackay, Lilli Palmer.

"Regent" — JOHN MEADE'S WOMAN — Le roman d'un magnat du bois qui se marie par dépit et qui se rend compte trop tard qu'il aime sa femme. Interprètes: Claude Rains, Fred McMurtry, Harvey Stephens, Louise Dresser, Bonita Granville. Production Paramount.

"Rialto" — OLD BUTCHER — L'histoire du paracours qui permet à la police de mettre la main sur des bandits et qui obtient une récompense.

"Westmount" — NANCY STEELE IS MISSING — Voir "Rivoli".

"Yverdon" — THE FLAINDMAN — Roman d'aventures qui évoque les exploits légendaires de "Buffalo Bill" et le peuplement de l'ouest américain. Production Paramount, réalisation de Cecil De Mille. Interprètes: Gary Cooper, Jane Arthur, James Ellison, Charles Bickford, Helen Burgess, Mr. CINDERELLA Comedies. Interprètes: Jack Haley, Betty Furness.

"Outremont" — MÊME PROGRAMME QUE "L'EMPRESS".

"Papineau" — MAID OF SALEM — Roman historique, qui évoque cet épisode étrange de l'histoire des États-Unis, la croisade hystérique contre la sorcellerie qui a coûté la vie à plusieurs innocents dans la colonie du Massachusetts. Interprètes: Claude Rains, Fred McMurtry, Harvey Stephens, Louise Dresser, Bonita Granville. Production Paramount.

"Rivoli" — NANCY STEELE IS MISSING — Voir "Westmount".

"Sherbrooke" — A l'occasion de la bénédiction de la nouvelle École, les Anciens Élèves sont invités à venir faire connaissance avec leur nouvelle Alma Mater, dimanche, le 6 juin.

"Supérieure de Musique" — EXAMENS POUR LE BACCALAUREAT ET LA MAÎTRISE

Demain, mercredi, 26 mai, auront lieu à l'École Supérieure de Musique, 1430 Boulevard Mont-Royal, les examens de piano, d'orgue et de chant pour l'obtention des grades universitaires de Baccalauréat et de la Maîtrise.

Le public est admis à assister à l'épreuve finale pour la Maîtrise. À 3 h. 15 p.m., aura lieu celle de l'orgue; à 5 h. p.m., Mademoiselle Rita Payette, subira l'épreuve de piano. Invitation à tous.

"Chevaliers de Colomb" — Le congrès de Granby

Granby 25 — Les Chevaliers de Colomb ont tenu à Granby, samedi dimanche derniers, leur 38ème Congrès provincial annuel. Les séances ont eu lieu à l'hôtel de ville et dans la salle paroissiale. Le banquet de clôture du congrès, dimanche soir, a eu lieu dans le sous-sol de l'église. La ville de Granby avait pavé pour la circonstance.

Au cours du congrès les officiers sortant de charge ont tous été réélus; c'est MM. Ludger Faguy, député d'Etat; Raymond J. Ares, secrétaire d'Etat; J.-Adolphe Fontaine, conseiller d'Etat; et A.-A. Gardinier, maître de cérémonie d'Etat.

M. J.-E. Isabelle, grand chevalier du conseil de Granby, a souhaité la bienvenue aux délégués, et S. E. Mgr Alde Desmarais évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe, a remercié au nom des chevaliers. Dimanche il y a eu grand messe à laquelle officiait M. l'abbé Alexandre Vachon, aumônier d'Etat. Le sermon a été prononcé par M. l'abbé J.-B. Laroche, aumônier du conseil de Granby, qui a parlé de l'action catholique des Chevaliers de Colomb.

Après la messe, le maire J.-H. Leclerc, de Granby, a reçu les délégués et leur a souhaité la bienvenue. Il y a eu ensuite concert par l'Harmonie de Granby.

Au cours des séances du congrès l'on a voté plusieurs milliers de piastres aux fins suivantes: organisation d'une campagne contre le communisme, aide aux jeunes pour leur permettre de faire des études classiques, dons de prix d'histoire du Canada à chaque séminaire et collège classique du Canada.

Le soir, à l'issue du banquet qui a terminé le congrès, il y a eu discours par S. E. Mgr Desmarais, le maire Leclerc, M. J.-E. Isabelle, Mgr Camille Roy, M. W. Michaud, ministre fédéral des pêcheries, M. William Tremblay, ministre provincial du travail, M. Alexandre Ache, et plusieurs autres.

Voici la liste des délégués au congrès: L.-J.-S. Deschamps et Adolphe Gingras, Québec; Eugène F. Olivier et P.-H. Dubuc, Sherbrooke; O.-E. Picard et Paul Lussier, Saint-Hyacinthe; Ernest L. Democourt et Dr Auguste Massicotte, Trois-Rivières; J.-Emile Isabelle et Paul Provost, Granby; J.-L. Ferron et J.-E. Champoux, Sorel; J.-Aimé Lussier et Fabio Monet, Saint-Jean, Qué.; Dr O.-E. Caza et L.-P. Godbout, Valleyfield; Maurice Nicole et Léo Dugal, Grand-Mère; Ernest Chartier et Philippe Marchand, Victoria; J.-Ubaldo Caron et Dr Bruno Lahaye, Nicolet; Dr Stephen Langevin et Olivier Lefebvre, Lafontaine, Montréal; Joseph Delisle et Julien Lavallée, Joliette; J.-O. Carreau et Edouard Ouellette, Mariville; J.-Wilfrid Bélanger et Dr F.-Henri Gatién, Lachine; J.-A. Rousseau et Joseph Lemay, St-Eustache; Gustave Houle et J.-A. Collette, Saint-Rémi; J.-Raoul Boulet et Napoléon Jacques, Shawinigan Falls; Benjamin Maureault et Henri Niquet, Pierreville; Albert Thinel et Joseph E.-F. Lebeau, St-Jérôme; P.-J. Girard et Camille Dupuis, Richmond; C.-E. Boivin et

Henri Girard, Chicoutimi; Amédée Rochon et Victor Simard, Sainte-Thérèse; Ernest Hébert et J.-Ulric Demers, Saint-Damien; J.-A. Favre et Auguste Girard, Sainte-Agnès; J.-W. Gorman et J.-A. Daoust, Buckingham; Frank Maguire, Conseil de Montréal; J.-Oscar Séguin et O. Jolin, Waterloo; Eugène Laroche et Eusebe Laroche, Thetford Mines; Napoléon Boivin et Donat J. Hébert, Coaticook; Henri Grisé et J.-Léo Gagnon, Saint-Césaire; J.-Y. Pénin et Dr J.-E. Précourt, Drummondville; J.-B. Cousineau et Gaston Roberge, Amos; J.-P.-G. Dessureault et Ernest Masse, Saint-Tite; J.-E. Masse et J.-E.-A. Ranger, Saint-Lambert; Dr A.-E. Beaudoin et Joseph Poulain, Beauce; D. J.-A. Normandeau et Fabien-A. Desjardins, Saint-Jovite des Laurentides; Emile Bellemare et A. Bibeau, Saint-François-Xavier; J.-H. Lamarche et S. Pelletier, Mont-Laurier; Dr H. D. Brosseau et H. Pineault, Roberval; J.-L. Héon et A.-J. Boisvert, Plessisville; Willie Deschênes et Henri Girard, Kénogami; Paul Bélanger et Rosaire Gagnon, La Sarre; Dr Clément Rouleau et Thomas Tremblay, Montmagny; J.-A. Bourgault et R. T. Hayes, East Angus; Georges-A. Tardif et Lionel Roberge, Lévis; J.-Allard Arseneault et E. Fournier, Cap-de-la-Madeleine; E. Marquis et Lucien Jobin, Québec; L.-D. Pilon et P.-A. Germain, Rouyn; J.-E. Brail et Antoine Lamare, Longueuil; Joseph Angers et Edgar Corneau, Jonquière; Napoléon Courtemanche et Henri Leroux, Montréal; Louis-J. Lévesque et Ulysse Dufour, Baie-des-Ha-Ha.

Bénédition du Pape à Mgr Nasré

Par l'intermédiaire de Son Éminence le cardinal Pacelli, Sa Sainteté le pape a envoyé ses félicitations, en même temps que sa bénédiction apostolique, à Monseigneur Simon Nasré, de Montréal, qui était jeudi soir son vingt-cinquième anniversaire comme curé de l'église syrienne catholique du Saint-Sauveur.

Jeudi soir, toute la colonie syrienne s'était réunie dans la salle paroissiale de l'église pour offrir à son curé un banquet où plusieurs personnalités étaient présentes.

Le zodiaque "35"

A PUBLIE LES OUVRAGES LES PLUS RETENANTS DE L'ANNEE

Actuellement parus:

ARMAND LAVERGNE: Trente ans de vie nationale (5e mille) 75c

L'abbé LIONEL GROULX: Orientations (5e mille) 75c

ROBERT RUMILLY: Chefs de file (3e mille) 75c

AGIDUS FAUTEUX: Le duel au Canada (2e mille) 75c

MARIUS BARBEAU: Au cœur de Québec (2e mille) 75c

ROBERT CHOQUETTE: Le fabuliste La Fontaine à Montréal (2e mille) 75c

EUGENE ACHARD: Les Northmans en Amérique (2e mille) 75c

L'abbé ALBERT TESSIER: Ceux qui firent notre pays (2e mille) 75c

ROBERT RUMILLY: Mercier (3e mille) \$1.00

OLIVIER MAURALT: Nos Messieurs (2e mille) 75c

En vente au "Devoir", 75 sous franco. La série complète de douze volumes, édition de luxe \$10.00; édition ordinaire \$7.50.

Les hommes et les idées

A la belle étoile

UNE LACUNE LAMENTABLE

De Messenger de Sherbrooke, numéro du 2 mai:

Un brave ouvrier vient de sortir de chez moi.

Il m'a posé une question.

Je n'ai pas su quoi répondre. Et voici pourquoi.

Il existe dans nos villes, à l'heure actuelle, une lacune regrettable.

À Montréal, à Québec, Sherbrooke, et ailleurs, nous manquons de logements ouvriers.

Les braves familles de huit et dix enfants rencontrent d'énormes

difficultés pour se loger.

C'est anti-social. C'est anti-chrétien.

Les parents qui accomplissent leurs devoirs vis-à-vis la Religion et la patrie devraient pouvoir abriter leurs familles sous un toit convenable.

Et pourtant qu'arrive-t-il?

Ce que j'ai affirmé plus haut.

Certains propriétaires refusent les locataires à nombreuse progéniture.

Ils louent à des familles de trois, de quatre.

Pas plus. Pour aucune considération. Pour aucun prix.

Aussi les conciergeries sont-elles construites pour les petits ménages. Les trois appartements sont à la mode.

S'il y a des quatre, des cinq chambres, on exige un loyer inabordable pour les revenus ordinaires.

Et alors? Où les ouvriers vont-ils loger?

Mon interlocuteur me demandait où, après le premier mai, allait-il conduire sa famille de huit enfants?

Dans la rue? A la belle étoile?

Dans une remise?

Et son cas, c'est également celui de beaucoup d'autres.

Nous manquons de logements.

Nous ne construisons pas les maisons nécessaires aux familles nombreuses.

C'est un mal. C'est une erreur monstrueuse.

Nous décourageons des parents fidèles à leurs devoirs.

Et nous préparons fatalement le suicide de la race.

Certaines questions morales sont connexes à certaines situations matérielles. Tout homme a droit à la nourriture.

De même à l'habit. De même au logement.

Il existe parfois des états de choses intolérables.

Il faut y remédier. Des réformes s'imposent.

Autrement nous courrons au désastre.

Les dernières années, l'Etat accompli des améliorations sociales. Pensions de vieillesse.

Superbe!

Allocations aux mères nécessiteuses.

Superbe!

Etablissement des fils de cultivateurs.

Superbe!

Prêt agricole provincial.

Superbe!

Ce sont des réformes au-dessus de la politique.

Dans cette bonne voie, il faut continuer.

Pourquoi pas les allocations aux familles nombreuses et nécessiteuses?

Réductions d'impôts, privilèges pour le transport, aides pécuniaires, etc.

Pourquoi pas des logements ouvriers?

Non pas d'énormes boîtes de briques ou de bois.

Mais des maisons avec cour et jardin.

On allège le prêt fédéral.

Pour en user, il faut déjà posséder.

Mais les ouvriers qui actuellement ne disposent d'aucun argent?

Mais ceux qui vivent jour le jour parce que leur famille est nombreuse et leur salaire à peine suffisant?

On devrait créer un mode de remboursement sous forme de loyer.

Que nous le voulions ou non, le problème se pose avec acuité.

Il s'agit non seulement d'une question matérielle, je le répète, mais aussi morale.

Il faut des logements ouvriers.

Il faut de l'espace. Il faut du bon air.

Un enfant en santé est remuant. Huit enfants remuent encore davantage.

Esperons qu'on ne les laissera pas à la belle étoile.

Quel est l'homme d'Etat qui ét-

Vient de paraître

L'Enseignement de la philosophie

ou Canada français

Hermas Bastien

Opinion

"Cette histoire me paraît définitive et on sera heureux plus tard de s'y reporter."

Père Césaire FOREST, O.P.

En vente au Service de Librairie du "Devoir"

\$1.00 franco.

430, N.-D. est. BE. 3361

Où l'on s'habille bien —

ERNEST MEUNIER

MARCHAND-TAILLEUR

SERVICE DE VALET

994, RUE RACHEL (EST)

Téléphone: FR. 9343-9850

FOURRURES

Pour les plus belles valeurs en fourrures, pour le summum de l'élégance et du confort, portez un manteau de l'insurpassable qualité Reid.

1473, rue Amherst

REID

Radio et unilinguisme

Du Droit, d'Ottawa, numéro du 12 mai, sous les initiales de M. Charles Gauthier:

Grâce à la radio, le récit instantané des cérémonies du couronnement a pu être entendu, au moment même où elles se déroulaient, aux quatre coins de l'univers. Plus de cinquante microphones avaient été installés sur le parcours de la procession et une dizaine dans l'abbaye de Westminster. Et afin que l'écho des fêtes fut transmis à toutes les parties du monde civilisé, des dispositions avaient été prises pour que l'irradiation fût faite non seulement en anglais et en français, mais en dix langues différentes. Orangistes et farouches unilingues, volez-vous la face!

LA CIE CANADIENNE DES AGENCES MODERNES

6614, avenue DeLorimier

Tél. DO. 1355

C.-X. TRANCHEMONTAGNE FONDÉE EN 1892

459 ST-SULPICE

J.-A. BERNIER LA. 13-44

IMPORTATEURS DE TISSUS ET TOILES

La plus vieille maison canadienne-française à Montréal faisant affaires exclusivement avec les communautés religieuses.

LA CIE CANADIENNE DES AGENCES MODERNES

6614, avenue DeLorimier

Tél. DO. 1355

C.-X. TRANCHEMONTAGNE FONDÉE EN 1892

459 ST-SULPICE

J.-A. BERNIER LA. 13-44

IMPORTATEURS DE TISSUS ET TOILES

La plus vieille maison canadienne-française à Montréal faisant affaires exclusivement avec les communautés religieuses.

LA CIE CANADIENNE DES AGENCES MODERNES

6614, avenue DeLorimier

Tél. DO. 1355

C.-X. TRANCHEMONTAGNE FONDÉE EN 1892

459 ST-SULPICE

J.-A. BERNIER LA. 13-44

IMPORTATEURS DE TISSUS ET TOILES

La plus vieille maison canadienne-française à Montréal faisant affaires exclusivement avec les communautés religieuses.

LA CIE CANADIENNE DES AGENCES MODERNES

6614, avenue DeLorimier

Tél. DO. 1355

Fêtes françaises dans la région outaouaise

Quatre jours de célébrations en l'honneur de la langue française et en préparation du Congrès de la Langue française

Ottawa, 24. — Les Canadiens français de la région outaouaise viennent de terminer quatre jours de fêtes inoubliables en l'honneur de la langue française et en préparation du 2e congrès de la langue française de Québec. Toutes les sociétés de la région ont pris part à l'organisation de ces fêtes qui ont eu un éclat inaccoutumé. On avait désigné un comité organisateur des fêtes dont les membres se recrutèrent parmi le clergé, les chefs de groupements, les présidents des sociétés, les professeurs d'université et les instituteurs.

Les fêtes ont commencé vendredi, le 21 mai. Ce jour-là a été celui des écoliers. On l'a consacré à l'enseignement national. Dans toutes les écoles françaises on s'est efforcé d'une façon toute particulière à mettre l'enseignement des matières scolaires au service de l'éducation nationale. La journée était destinée à préparer d'une manière pratique, en travaillant, la fête de Dollard que la province de Québec célèbre le 24 mai.

A trois heures, vendredi après-midi, les instituteurs canadiens-français, ainsi que les élèves du 4e et du 5e cours, au nombre d'environ 1.200, se sont réunis à l'Académie de la Salle. L'orateur de circonstance a été M. Raymond Denis, de Montréal, autrefois l'un des chefs de nos compatriotes en Saskatchewan.

Le soir du 21 mai, il y a eu un programme patriotique, au poste CKCH de Hull.

Le lendemain, les sections juvéniles de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, jenaient leur premier congrès annuel, sous le patronage de S. Ex. Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa. Il y a eu messe à la basilique, à 8 h. 30, puis réunion à l'Académie de la Salle. Toutes les sections juvéniles étaient représentées. Le programme, très chargé, comportait allocations, saynètes, déclamations, chants et choeurs.

Journée du dimanche

Dimanche matin, les fêtes ont commencé à 9 h. par un pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes d'Eastview, organisé par la Fédération des femmes canadiennes-françaises.

Le soir, à 8 h., grand gala artistique au théâtre Capitol, organisé conjointement par la Société des Débats français et l'École de musique et de déclamation de l'Université d'Ottawa. Le gala était sous la direction de Mme Laurette Larocque-Auxer. Le programme a été d'une haute tenue artistique et d'une belle inspiration patriotique.

Les élèves du couvent des Soeurs Grises ont récité "La chanson des écoliers", de M. Lionel Groulx. Les tout petits de l'École de déclamation de l'Université ont joué une saynète. Les jeunes filles de la section dramatique de la même école ont interprété "Femme vaillante", revue musicale de Mlle Marguerite Lessard.

Après de brèves allocutions de Mgr J.-A. Myrand, curé de Sainte-Anne, de M. Lionel Chevrier, député fédéral de Stormont, de M. J. Tremblay, élève de l'Université d'Ottawa, le spectacle s'est terminé par un chœur parlé intitulé "Hommage à Sa Majesté la langue française", composé par la circonstance, par le R. P. Laurent Tremblay, O.M.I. Ce chœur parlé consistait en une revue d'ensemble des principaux personnages et épisodes de notre histoire, tant sous le régime anglais que sous le régime français. Le spectacle a été très bien réussi.

Le lundi

Hier, des messes ont été chantées dans les différentes paroisses de la ville pour la fête de la langue française. Les fêtes de ce jour ont été terminées dans la soirée par un grand spectacle populaire à l'Auditorium. Ce spectacle consistait en sketches historiques et en un chœur parlé, œuvres de M. Victor Barrette, rédacteur au *Devoir*. La soirée était sous la direction artistique de Mlle Margot Gaudreau, du Gaveau.

Tant hier soir à l'Auditorium, que dimanche soir, au Capitol, des

centaines de personnes ont participé aux spectacles. Ces fêtes, on l'a vu par la foule considérable qui a assisté à toutes les manifestations, n'ont pas manqué de créer une profonde impression non seulement chez les Canadiens français, mais chez nos compatriotes d'autre langue tout aussi bien. Elles ont certes été de nature à préparer les Franco-Ontariens au grand congrès de la langue française qui aura lieu à Québec à la fin du mois de juin.

Les fêtes de Laval

Paris, 22. (Havas). — Le programme des grandes fêtes canadiennes qui se dérouleront au début du mois prochain à Laval est complètement arrêté. Vendredi le 11 juin, les autorités canadiennes et françaises seront reçues à la foire de l'exposition et visiteront le pavillon; puis, devant le pavillon, une grande cérémonie se déroulera à la mémoire des Canadiens tombés pendant la Grande Guerre. Des discours seront prononcés par de Coriolis, président de la Légion canadienne en France, et Goupil, président du comité d'entente des anciens combattants de Mayenne. Dans la soirée, à la cathédrale, un panégyrique de Monseigneur de Laval, premier évêque du Canada, sera prononcé par Mgr Beupin, directeur du comité catholique des Amitiés françaises. Le lendemain, 12 juin, une réception solennelle à l'hôtel de ville et un banquet au cours duquel M. Philippe Roy, ministre du Canada à Paris et président des fêtes canadiennes de Laval, exaltera l'amitié franco-canadienne. L'après-midi et le soir, les Petits Chanteurs à la Croix de Bois donneront une audition de vieilles chansons canadiennes dans le grand palais de l'exposition. Dimanche, le 13 juin, les Petits Chanteurs se feront entendre de nouveau, cette fois à la cathédrale même. Puis la Société Philharmonique de Laval, une des meilleures associations musicales de la province française, donnera un concert au grand palais de l'exposition. Au comité d'honneur de ces grandes fêtes d'amitié figurent M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec, et M. Philippe Roy, ministre du Canada à Paris.

Mgr Roy à Joliette

Joliette, 25. — Monseigneur Camille Roy, recteur de l'université Laval, de Québec, sera à Joliette, jeudi prochain, le 27. L'invité du Comité régional du deuxième Congrès de la Langue française, il entretiendra ses auditeurs de cet événement national qui se déroulera dans la vieille capitale du 27 juin au 1er juillet.

Seize années d'histoire

700 photographies
Table des matières: Avant la guerre, La guerre, L'Europe nouvelle, Trônes renversés et trônes nouveaux, Assassins et victimes, La vie sociale après la guerre, Les Soviets, L'Amérique en tête, L'Asie, l'Afrique, l'Amérique du Sud, La vie sociale, Le Moyen âge au XXe siècle, La Femme, L'Enfant, Records, Religion, Science, technique, circulation, Cataclysmes, La paix mondiale.
Au comptoir: 75c. par la poste, 90c. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR", 430 Notre-Dame est, Montréal.

La protection de la forêt

Lettre circulaire de M. Duplessis aux curés des paroisses de colonisation pour inciter leurs paroissiens à observer les règlements contre les feux de forêts

Québec, 25. — M. Maurice Duplessis, en qualité de ministre intermédiaire des Terres et Forêts, adresse la lettre circulaire suivante au clergé des paroisses de colonisation:

Monsieur l'abbé,

L'esprit patriotique dont notre clergé a toujours fait preuve et le désir de servir la communauté qu'il manifeste en toutes occasions nous incitent à faire auprès de vous une démarche qui nous est chère, assurée d'une de nos plus grandes richesses nationales, la forêt.

Nous vous demandons, à votre prochain prône et au cours des dimanches de la saison, d'insister auprès de vos paroissiens afin qu'ils observent rigoureusement les lois provinciales édictées pour assurer la protection des forêts contre l'incendie et prennent toutes les précautions nécessaires pour prévenir les feux dans les bois et aux alentours.

Vous savez quelles richesses les feux de forêt nous ont fait perdre et il est à peine nécessaire de signaler que la plupart du temps les conflits sont causés par des feux d'habits.

Nous nous souvenons encore des feux de mai 1932 et juin 1933 qui furent si funestes aux colons de Val Alain, de Villers et de Joly, dans le comté de Lotbinière. Dans le village de Val Alain, seulement, 28 constructions furent rasées par les flammes et il ne resta que 4 maisons et une grange. La perte d'une chapelle, d'une gare, d'un bureau de poste, du pont neuf de la rivière du Chêne et de milliers de cordes de bois, fut la triste bilan de cet incendie causé par des habitants allumés dans une période de sécheresse. En 1935, des millions de pieds de bois sur pied utilisables par l'industrie ou pour le chauffage furent détruits dans la vallée de la Malapédia.

Le gouvernement veut éviter la répétition de tels fléaux. Certes, les autorités comprennent qu'il est nécessaire pour le colon de faire brûler son abatis afin de préparer sa terre à l'agriculture et c'est pour quoi l'administration provinciale a établi le régime des permis.

Avec un permis, le colon peut détruire les abatis quand les conditions sont favorables. Le permis s'obtient du garde-feu du district et n'est valide que pour une période déterminée et peut être annulé en tout temps; il ne peut être utilisé pendant les sécheresses exceptionnelles lorsque le vent souffle avec violence. D'une façon générale, le temps le plus propice pour brûler un abatis est après 4 heures de l'après-midi, lorsque le vent est tombé et que l'humidité commence à naître.

Cependant, même à cette heure de la journée, le colon doit surveiller son feu d'abatis jusqu'à extinction complète; c'est dire qu'on ne doit jamais allumer un abatis le samedi après-midi.

De plus, les déchets d'abattage doivent être, au préalable, disposés en ramées ou en tas à une distance d'au moins 50 pieds de la forêt.

Monsieur l'abbé, vous ferez une oeuvre éminemment patriotique en donnant toutes ces explications aux colons et en leur démontrant qu'il y a de leur intérêt de demander et d'utiliser un permis en temps propice.

Voudrez-vous aussi insister pour que, ce printemps, le brûlage des abatis se fasse le plus tôt possible. Il se peut, en effet, que le Service de la Protection soit obligé de suspendre l'émission des permis durant une certaine période dangereuse, à cause des conditions atmosphériques.

Rappelez aussi aux colons que les permis de brûler ne les soustraient pas à l'obligation de payer les dommages qu'ils peuvent causer à la propriété d'autrui si le feu de leurs abatis s'y propage.

Enfin, le colon doit savoir que s'il met le feu sans permis, il enfreint la loi et peut être poursuivi avec rigueur.

Nous continuons à obliger les personnes qui veulent pénétrer et circuler dans la forêt à se munir, au préalable, d'un permis de circulation. L'intérêt public réclame l'application d'une telle mesure. Nous vous prions d'indiquer à vos ouailles que cette mesure ne vise pas tant à empêcher les gens de pénétrer dans la forêt — les permis sont accordés facilement et gratuitement — qu'à exercer une surveillance sur les allées et venues de tous ceux qui vont dans les bois. Le service peut ainsi établir les responsabilités de chacun, retracer les coupables et les punir comme ils le méritent.

L'heure est plus grave que jamais. Vu le nombre sans cesse grandissant de ceux qui retournent à la terre, le gouvernement a le droit de compter que les nouveaux colons — qu'il aide de toutes les façons — lui donnent une intelligente coopération, en observant les lois et règlements de la protection forestière.

Le gouvernement compte beaucoup sur l'influence du clergé pour arriver à cette fin. Nous aimerions, en particulier, que vous insistiez sur l'importance que joue la forêt dans l'économie du pays et sur la nécessité qu'il y a de la préserver des atteintes du feu.

M. L. DUPLESSIS

"Mercier"

PAR ROBERT RUMILLY
Répercussions de l'affaire Riel dans la province de Québec — Formation du premier parti national — Ce qu'il en est advenu — Rivalité de Châteauguay et de Mercier — Mercier, précurseur des mouvements nationaux — L'affaire des "Biens des Jésuites" — Scandale de la Baie des Chaleurs — Chute et procès de Mercier — Mœurs politiques et électorales d'autrefois — Hommes politiques, hommes d'affaires, journalistes et étudiants d'il y a cinquante ans.
Un livre complet (550 pages), vivant et d'actualité: au Service de librairie du *Devoir*, au comptoir ou par la poste, \$1.00.

Au "Soleil"

M. Georges Langlois, rédacteur en chef à la place de M. Barnard

Québec, 25. — Le *Soleil* d'hier annonçait en ces termes le départ de M. J.-E. Barnard comme rédacteur en chef de ce journal:

"Pour des raisons personnelles, M. J.-E. Barnard, rédacteur en chef du *Soleil*, donne aujourd'hui même sa démission, qui est acceptée. Il sera remplacé par M. Georges Langlois, que nous présenterons dès demain au public québécois, qui sait déjà qu'il compte plusieurs années d'expérience dans le journalisme."

M. Georges Langlois, adjoint au directeur de l'information à la *Presse*, fut tour à tour attaché à la *Presse*, au *Canada*, à l'*Ordre* et à la *Voix de l'Est*. Il était retourné à la *Presse* depuis quelques semaines, à son retour d'un deuxième séjour en Europe, pour y parfaire ses études en sciences sociales, en géographie humaine et en histoire. Il a publié "L'histoire de la population canadienne-française" qui lui avait valu une bourse de la Société Royale du Canada.

Mgr Pizzardo à Paris

Paris, 25 (P.C.-Havas). — Un représentant du Souverain Pontife a félicité la Jeunesse catholique française du zèle qu'elle déploie au service de l'Eglise.

Lorsque Monseigneur Pizzardo, archevêque de Nice et secrétaire de la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires, qui vient représenter le Pape aux fêtes du couronnement, arriva à Paris, c'est toute la France catholique qui se trouva représentée pour l'accueillir: les chevaliers pontificaux, l'action catholique française, la bonne presse et même le ministère des affaires étrangères qui avait tenu à déléguer le comte de Saint-Martin.

Mais le secrétaire des affaires ecclésiastiques tint pendant ce bref séjour à entrer en contact avec les forces vives du catholicisme français de demain. C'est pourquoi le cardinal-archevêque de Paris le présentait vendredi soir dans les locaux de l'action catholique à tous les dirigeants de la jeunesse: jockistes, jacistes, jécistes, dont les mouvements respectifs sont à l'heure actuelle en plein développement. C'est avec une joie infinie que les jeunes "espoirs de notre Eglise de France", comme le dit Mgr Verdier, recueillirent le témoignage de satisfaction du représentant du Souverain Pontife et la promesse que leur fit Mgr Pizzardo de transmettre au Pape "la magnifique impression de confiance et de vitalité" qu'il éprouva lui-même à les rencontrer.

Mgr Pizzardo représentant le Pape aux fêtes du couronnement de George VI, de passage à Paris, se rend à Lourdes avant de regagner Rome.

Inspection des cadets du Mont-Saint-Louis

Le lieutenant-colonel Henri Desrosiers, D.S.O., ancien commandant du 22e régiment, a fait, samedi, sur le Champ-de-Mars, l'inspection annuelle des quelque cinq cents cadets du Mont-Saint-Louis. Le programme comportait l'exécution de manoeuvres d'ensemble, le maniement des armes et des exercices de culture physique.

Le lieutenant-colonel Desrosiers était accompagné du capitaine Charles-E. Bélanger, officier en charge des cadets du district militaire de Montréal.

Le corps de cadets du Mont-Saint-Louis était sous le commandement du lieutenant-colonel-cadet Lussier Castonguay. L'instructeur des cadets est le lieutenant Lauroit Saint-Pierre et le chef de la musique, M. J.-J. Goulet.

Feu Mme I.-J.-A. Marsan

Au presbytère de Saint-Basile-le-Grand, chez son fils l'abbé Ernest Marsan, curé, est décédée Mme I.-J.-A. Marsan, née Viger (Ernestine), à l'âge de 88 ans, 6 mois, 23 jours.

Elle était veuve du docteur I.-J.-A. Marsan, agronome, premier docteur en sciences agricoles de l'Université Laval, lauréat très grand mérite spécial du Mérite agricole, décédé le 25 avril 1924, à qui les ingénieurs agronomes ont, dans la ville de l'Assomption, élevé un monument public en 1926.

Elle était la fille du docteur Séraphin Viger, médecin-chirurgien, et d'Elmire Archambault, de l'Assomption. Elle était née à Saint-Jacques de l'Assomption le 1er octobre 1848, mais avait passé sa vie à l'Assomption. Cette femme, humble modèle de mère de famille, avait conservé jusqu'à la fin de sa vie cette distinction, cette politesse exquise et simple qui caractérisaient nos vieilles familles canadiennes-françaises. Tous ceux qui ont été en rapport avec cette femme de bien ont gardé un précieux souvenir de son affabilité. Elle s'est éteinte, après trois semaines de la maladie, dans de grands sentiments de piété et de résignation.

Elle a élevé douze enfants. Six fils, une fille et deux gendres lui survivent: le Père Henri Marsan, Père Blanc, missionnaire en Afrique, supérieur du poste Ipusukilo, Northern Rhodesia, vicarier de Bangou; l'abbé Ernest Marsan, curé de Saint-Basile-le-Grand; Tancrède Marsan, voyageur de commerce de la maison H. Dubois Cie, de Montréal; Hector Marsan, voyageur de la maison H. Dufresne et Cie, de Montréal; Prime-Jean Marsan, notaire à Montréal; Georges Marsan, administrateur des immeubles, chez les Artisans canadiens-français; Amanda, de Toronto, femme d'Edgar Fortier, agent d'affaires de Knitlers Co. pour la province d'Ontario; son gendre, R.-T. Beaudoin, notaire à Montréal; des petits-fils et des petites-filles, Ernest Archambault, gérant de la Commission des liqueurs à l'Assomption; Jacques Beaudoin, étudiant en droit à l'Université de Montréal; Lucette Beaudoin, femme du notaire Arthur Briselle, de Sainte-Julienne de Montcalm; Charles Marsan, ingénieur civil; Henri Marsan, photographe industriel; Jean Marsan, scolastique oblat au scolasticat St-Joseph, à Ottawa, fils de Tancrède; Pierre-Paul, Léon, Carmen, Rolande, enfants d'Hector; Flore, fille de Georges, et dix-huit arrière-petits-enfants, entre autres: Louis Archambault, étudiant au collège de l'Assomption; Jacques Brissette, étudiant au collège de Joliette; Guy Brissette, étudiant au collège de l'Assomption.

Le service funéraire aura lieu à Saint-Basile-le-Grand, comté de Chambly, mercredi le 26, à 9 heures (heure solaire). La dépouille mortelle sera transportée à l'Assomption où il y aura un *Liber*, et sera inhumée dans le terrain de la famille avec son mari et ses enfants.

Elle était ancienne présidente de l'Amicale des anciennes élèves du pensionnat Notre-Dame de l'Assomption, des Dames de la Charité, de l'hospice des Soeurs de la Providence et des Dames de Sainte-Anne de l'Assomption, membre du Tiers Ordre Franciscain.

Le *Devoir* offre ses vives condoléances à la famille Marsan.

A Valleyfield

Le mercredi, 26, à 8 h. (heure solaire) en la cathédrale de Valleyfield, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. l'abbé Joseph Levac, ptre.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame, est, Montréal.

Soirée haïtienne

Mardi le 18 mai, à eu lieu à l'École Normale Jacques-Cartier, sous la présidence de M. l'abbé Adélard Desrosiers, directeur de l'École Normale, une soirée organisée par M. Louis-Philippe Langlois, organisateur de la Première Croisière Canadienne-française en Haïti.

Un public nombreux et distingué assistait à cette manifestation et l'on remarquait, parmi les pays qui se firent représenter, la République française, la République Dominicaine et l'Equateur.

On entendit au programme *La Dessalienne*, hymne national haïtien, chanté par Mlle Germaine Lamoureux, accompagnée au piano par Mme Nelvil Saint-Cyr (Jeannine Fortier), mariée récemment à un ingénieur haïtien.

M. Philippe Canive, lauréat de l'Académie française, parla de l'Université d'Haïti et du drapeau haïtien. Il dit que le drapeau haïtien, aux couleurs bleue et rouge, est plus que centenaire et a été créé le 18 mai 1803 par Dessalines, à l'Arcahaie, petite ville d'Haïti. Il démontra aussi l'excellence des études faites en Haïti et rendit un légitime hommage à ses anciens maîtres, notamment aux Frères de l'Instruction Chrétienne et à ses anciens professeurs à la faculté de Droit. Il dit ensuite que la fête de l'Université a été créée en 1920 par M. Dantès Bellegarde, alors Ministre de l'Instruction publique.

Mme Saint-Cyr exécuta plusieurs morceaux de musique haïtienne. Mlle Berthe Lagacé, diseuse, lut quelques poésies haïtiennes.

M. Louis-Philippe Langlois évoqua les souvenirs de son voyage en Haïti et dans la République Dominicaine; il souligna les beautés naturelles de ces deux pays et dit combien les Canadiens français s'y sentent chez eux, surtout à cause de la communauté de langue, de religion et de sentiments; il termina en faisant un bel éloge du Président Vincent et du Président Trujillo. Il invita aussi les Canadiens français à participer à la prochaine croisière qui aura lieu fin décembre. Mlle Germaine Janard chanta *Billé*, de M. Ludovic Lamothe, compositeur haïtien.

M. l'abbé Desrosiers déclara qu'il avait vu voyagé en Amérique du Sud il s'est rendu compte combien, au Canada, on ignore ces pays si proches de nous. Ses impressions sur Haïti sont excellentes et il se propose d'y retourner l'an prochain. Quelques vues de la campagne haïtienne, prises par lui, furent projetées et montrèrent les beautés naturelles d'Haïti.

M. Jules Massé, président de la Société du Bon Parler français, garda lui aussi le meilleur souvenir de son séjour en Haïti et en République Dominicaine; il félicita M. Langlois d'avoir su bien organiser cette première croisière, et il invita les Canadiens à y aller. Mlle Germaine Lamoureux se fit vivement applaudir en chantant *Haïti*, de Joséphine Baker. On termina cette belle soirée par le chant de l'hymne national O Canada.

M. Charles Goulet soutient sa thèse de doctorat très brillamment

M. Charles Goulet, directeur-fondateur du chœur des Disciples de Massenet, et co-directeur des Variétés Lyriques, a soutenu très brillamment, dimanche après-midi, sa thèse de doctorat en musique, à l'Université de Montréal, sa thèse de doctorat en musique. La soutenance était présidée par Mgr Olivier Maurault, P.S.S., recteur de l'Université de Montréal.

M. Goulet a présenté une thèse sur le chant d'ensemble et l'a illustrée par des pièces caractéristiques exécutées par le chœur mixte de 40 voix que M. Goulet présentera de nouveau lors du Festival de Musique de Montréal, en juin prochain, à la chapelle du collège de Saint-Laurent.

A l'unanimité, le jury, qui se composait de MM. Eugène Lapierre,

Pommade Antiseptique RAMEAU

Traitement efficace des maladies de la peau.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES. — Sachez que le propriétaire du brevet canadien No 342.217, HENRI PAYOT, de Montréal, Suisse, accordé le 12 juin 1934, pour "DISPOSITIF REGULATEUR DU CIRCUIT DE CHAUFFAGE" désirerait accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder ses droits sur ce brevet. Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 1235 rue Verité, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES. — Sachez que les propriétaires du brevet canadien No 342.793, FRIED KRUPP A. G., de Essen, concessionnaires de Fritz Rittershausen, de Essen, Allemagne, accordé le 7 août 1934, pour "REINDEGE" désireraient accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder leurs droits sur ce brevet. Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 1235 rue Verité, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES. — Sachez que le propriétaire du brevet canadien No 342.694, OSCAR L. ISACSON, de Gothenburg, Suède, accordé le 3 juillet 1934, pour "MOYENS D'EMPAQUETER LES OEUFS" désirerait accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder ses droits sur ce brevet. Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 1235 rue Verité, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES. — Sachez que le propriétaire du brevet canadien No 342.048, EDGAR W. BRANDT, de Paris, France, accordé le 31 juillet 1928, pour "AFFUT DE CANON" désirerait accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder ses droits sur ce brevet. Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 1235 rue Verité, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES. — Sachez que le propriétaire du brevet canadien No 291.671, GIACOMO FAUSER, de Novara, Italie, accordé le 10 mai 1929, pour "ACTES NITRIGES" désirerait accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder ses droits sur ce brevet. Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 1235 rue Verité, Montréal.

Retrouvez votre énergie perdue avec le Tonique ZYMOPHOS pour les nerfs et la digestion.

J.-N. Charbonneau, Frédéric Pelletier, Antonio Letourneau et Albert Lapierre, a décidé que M. Charles Goulet méritait un doctorat en musique, à titre lyrique, *summa cum laude*. Le même jury demanda à Mgr le recteur de l'Université de Montréal d'accorder un doctorat en musique, à titre pédagogique, à M. Cyril-Cornelius O'Brien, de la Nouvelle-Ecosse. Le Dr Charles Goulet a fait l'historique du chant d'ensemble et a fait ressortir particulièrement les bienfaits de la discipline imposée par le chant choral. M. Goulet recevra son doctorat, lors de la solennité solennelle des grades de l'Université, vendredi matin, au théâtre Saint-Denis.

VOYAGE POPULAIRE DU "DEVOIR" EXPOSITION de PARIS

et tournée avec escorte FRANCE - ITALIE - SUISSE LAFAYETTE

De QUEBEC et MONTREAL — 1er septembre 1937

Voyage de 47 jours dont 30 en Europe — Huit à Paris; excursion Versailles et Malmaison — 1/2 tarif à l'Exposition — Genève, Chamoni, les Alpes au Grand St-Bernard en autocar — Milan, Venise, Florence, Rome (4 jours) — Gènes, Nice, les Corniches, Monte-Carlo etc., et la Côte d'Azur en autocar — Marseille, Avignon — Hébergement à 2, excellents hôtels, visites partout avec guides, tous transports, taxes, pourboires, par personne:

Classe \$525. Classe \$435. 3ème \$375

VOYAGE de 26 JOURS — A Paris 8 jours, hébergement, visite de la ville, Versailles-Malmaison aller \$209. et retour en 3ème, par personne

En plus: classe cabine \$140. — classe touriste \$56.

● NOMBREUSES VARIANTES par voie de Lourdes, Lisieux, Bruxelles, Londres ou retour par la Méditerranée. Prolongation à Paris à prix d'au-baine.

EXPOSITION DE DUSSELDORF
● De Paris et retour, 7 jours \$58.
● De Paris, le Rhin, Cologne, la Hollande et la Belgique, 15 jours \$125.

LE DEVOIR — VOYAGES
430 N.-D. est - Tél. BE. 3361 - Montréal
Programme détaillé gratuit sur demande.

LES VENDEURS DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION DE CONFIANCE affichent CETTE ENSEIGNE

CIMENT Sur lequel on peut compter
Fabriqué dans la Province de Québec

Les marchands avertis de matériaux de construction affichent avec fierté l'enseigne du Ciment National. C'est parce qu'elle les désigne comme vendeurs d'un produit de haute qualité, toujours uniforme et fabriqué dans la province de Québec, par des ouvriers et avec des matières premières de Québec, le Ciment National est synonyme d'efficacité, force et permanence pour toutes sortes de travaux en béton, depuis le simple perron jusqu'au gigantesque élévateur à grains.

LA COMPAGNIE DE CIMENT NATIONAL

BOITE POSTALE 310 - STATION "B" - MONTREAL



EN VENTE ICI

H.E. SAVOIE GERANT

LA VIE SPORTIVE

Le Montréal perd et gagne contre Buffalo

Les Royaux et les Bisons ont inauguré une nouvelle série hier après-midi au Stade de la rue Delormier alors qu'un programme double était à l'affiche et que plus de douze mille personnes ont vu ces deux équipes se partager les honneurs de la journée.

Les visiteurs gagnèrent la première joute par un résultat de 1 à 0 tandis que les hommes de Rabbit ranville prirent leur revanche dans le deuxième engagement par un résultat de 3 à 1 et cela grâce à la magnifique tenue de Harry Smythe au couteau et des deux coups de circuit de Bud Hafez.

Dans la partie initiale Marvin Duke a subi son premier échec de la saison malgré sa brillante tenue car notre lanceur n'a alloué que six coups sûrs aux Bisons mais une faiblesse passagère à la huitième manche causa l'échec de Duke. Deux coups réussis et un "sacrifice" donnèrent l'unique point de la partie aux gars de Buffalo.

Dans la deuxième rencontre, le vétéran Smythe n'accorda que trois coups sûrs à ses rivaux tandis que Hafez a compté deux des trois points et a fait enregistrer l'autre par des coups de circuit.

Les Bisons se montrèrent menaçants lorsqu'ils vinrent au bâton pour la dernière fois, car Ollie Carnegie frappa un double avec un seul homme retiré, mais les deux frappeurs suivants ne purent placer leur coup en lieu sûr et le Montréal sortit victorieux, à la grande joie des spectateurs.

Jos Dugas a joué au premier but dans les deux joutes d'hier et il s'est très bien acquitté de sa tâche, acceptant dix-huit chances dans la joute initiale sans commettre la moindre erreur et en retirant treize joueurs au premier but dans la finale.

Résultat détaillé des deux joutes:

Première partie:

	AB	P	CS	R	A
Olsen, 2b	4	0	2	1	6
Mulleavy, ac	4	0	1	2	5
Tyler, cc	3	0	0	3	0
Carnegie, cc	3	0	0	2	0
Pepper, cc	4	0	0	2	0
Ducker, 3b	3	0	1	0	2
Phillips, r	2	0	1	0	0
McComick, 1b	2	0	1	1	7
Sewell, 1	3	0	0	0	5
Total	28	1	6	27	19

Secondaire:

	AB	P	CS	R	A
Bell, 2b	3	0	2	3	4
Jeffries, 3b	3	0	2	2	3
Dunlap, 1b	4	0	1	9	0
Dugas, 1b	4	0	1	9	0
Harris, cc	4	0	0	1	0
Hafez, cc	4	0	0	5	1
Sankey, ac	3	0	1	3	4
Kies, r	3	0	1	1	0
Benning, r	1	0	0	0	0
Duke, 1	3	0	0	4	4
zz Smythe	1	0	0	0	0
Total	33	0	7	27	16

zz Frappa pour Duke à la 9e.

zz Frappa pour Duke à la 9e.

zz Frappa pour Duke à la 9e.

zz Frappa pour Duke à la 9e.

zz Frappa pour Duke à la 9e.

zz Frappa pour Duke à la 9e.

zz Frappa pour Duke à la 9e.

zz Frappa pour Duke à la 9e.

zz Frappa pour Duke à la 9e.

zz Frappa pour Duke à la 9e.

zz Frappa pour Duke à la 9e.

zz Frappa pour Duke à la 9e.

zz Frappa pour Duke à la 9e.

zz Frappa pour Duke à la 9e.

zz Frappa pour Duke à la 9e.

zz Frappa pour Duke à la 9e.

zz Frappa pour Duke à la 9e.

zz Frappa pour Duke à la 9e.

zz Frappa pour Duke à la 9e.

zz Frappa pour Duke à la 9e.

zz Frappa pour Duke à la 9e.

zz Frappa pour Duke à la 9e.

zz Frappa pour Duke à la 9e.

zz Frappa pour Duke à la 9e.

zz Frappa pour Duke à la 9e.

zz Frappa pour Duke à la 9e.

zz Frappa pour Duke à la 9e.

zz Frappa pour Duke à la 9e.

zz Frappa pour Duke à la 9e.

zz Frappa pour Duke à la 9e.

zz Frappa pour Duke à la 9e.

zz Frappa pour Duke à la 9e.

zz Frappa pour Duke à la 9e.

zz Frappa pour Duke à la 9e.

zz Frappa pour Duke à la 9e.

zz Frappa pour Duke à la 9e.

zz Frappa pour Duke à la 9e.

zz Frappa pour Duke à la 9e.

zz Frappa pour Duke à la 9e.

zz Frappa pour Duke à la 9e.

zz Frappa pour Duke à la 9e.

zz Frappa pour Duke à la 9e.

zz Frappa pour Duke à la 9e.

Dick Coffman à la rescousse de Hubbell

Pittsburgh, 25. — Aidé par son co-équipier Dick Coffman, lanceur de relève, Carl Hubbell a pu enregistrer sa 23e victoire consécutive hier après-midi, alors que les Giants étaient aux prises avec les Pirates de cette ville. Le club new-yorkais menait avec l'avantage d'un point à la neuvième manche, mais les Pirates avaient trois coureurs sur les buts et le gérant des Giants décida alors de remplacer Hubbell par Melton, puis par Coffman, et ce dernier retira le redoutable Dickshot sur trois prises pour mettre fin à la joute et assurer le triomphe des Giants par 4 à 3.

Hubbell s'échappa belle et c'était la première fois depuis le 17 juillet dernier qu'il était en détresse. Sa victoire d'hier était la septième de la saison.

Il fut touché pour 10 coups sûrs en 8 manches 2-3 et il a failli rapidement dans les deux dernières lorsque les Pirates ont obtenu cinq coups sûrs. Mais l'apparition de Coffman et les deux erreurs des Pirates ont sauvé le fameux lanceur pour qu'il puisse ajouter une autre victoire à sa série sensationnelle.

Résultat détaillé de la partie:

NEW-YORK

	AB	P	CS	R	A
Bartell, ac	3	0	1	3	2
Chiozza, 3b	4	0	1	0	0
Moore, cc	4	0	1	1	0
Ripple, cc	4	0	1	2	0
Ott, cd	3	2	1	1	0
Manusso, r	4	1	1	2	0
McCarthy, 1b	2	1	0	6	0
Whitehead, 2b	4	0	1	2	2
Hubbell, 1	4	0	0	0	1
Melton, 1	0	0	0	0	0
Coffman, 1	0	0	0	0	0
Total	32	4	7	27	6

PITTSBURGH

	AB	P	CS	R	A
Jensen, cc	5	0	2	4	0
P. Wanner, cd	4	1	2	3	0
Dickshot, cc	4	1	1	1	0
Vaughan, ac	4	1	3	7	3
Suhr, 1b	3	0	0	8	1
Todd, r	4	0	0	1	2
Handley, 2b	3	0	1	2	0
Brubaker, 3b	3	0	0	1	0
x Young	1	0	1	0	0
Brandt, 1	2	0	0	0	0
xx Schulte	1	0	0	0	0
Bowman, 1	0	0	0	0	0
xx Padden	1	0	0	0	0
Total	35	3	10	27	11

xx Frappa pour Brubaker à la 9e.

xx Frappa pour Brandt à la 7e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

xx Frappa pour Bowman à la 9e.

Les Indiens déclassés à New-York

New-York, 25. — Les Yankees ont réussi à vaincre les Indiens de Cleveland hier après-midi pour remporter leur quatrième victoire consécutive et cela grâce à leur magnifique tenue au bâton.

Non seulement les New-Yorkais ont fait leurs rivaux mais ils ont infligé un blanchissage aux gars de l'Etat de l'Ohio, car c'est par un résultat de 14 à 0 que les locaux ont obtenu la palme.

Surgeon Chandler s'est assuré son second blanchissage de la saison, n'accordant que six coups aux Indiens.

Ce triomphe a permis aux champions de remonter en première place de l'Amérique, avec une partie d'avance sur Philadelphia, qui a perdu aux mains de St-Louis.

Un ralliement de huit points à la quatrième manche a assuré la victoire aux Yankees, qui ont frappé neuf coups, dont six consécutifs durant cette reprise. Lou Gehrig, le gros canon des vainqueurs avec un gros but et trois simples, a réussi deux de ses simples durant ce ralliement qui a envoyé Ivay Paul Andrews aux douches.

Résultat détaillé de la joute:

CLEVELAND

	ab	p	cs	r	a
Lary, ac	4	0	0	1	3
Heath, cd	4	0	1	4	0
Averill, cc	3	0	1	0	0
Trosky, 1b	3	0	1	0	0
Solters, cc	4	0	2	1	0
Hale, 2b	3	0	1	3	2
Pytkak, r	1	0	0	0	1
Sullivan, r	2	0	1	1	0
Hughes, 3b	4	0	0	1	0
Andrews, 1	1	0	0	0	1
Hudlin, 1	1	0	0	0	0
Heving, 1	0	0	0	0	1
xx Campbell	1	0	0	0	0
Brown, 1	0	0	0	0	0
Total	31	0	6	24	9

NEW-YORK

	ab	p	cs	r	a
Crossetti, ac	5	2	3	4	1
Rolle, 3b	4	3	2	1	2
DiMaggio, cc	4	3	2	2	1
Gehrig, 1b	5	1	4	1	1
Dickey, r	5	0	1	4	1
Glen, r	0	0	0	2	0
Selkirk, cr	3	1	1	0	0
Henrich, cc	5	1	1	2	0
Lazzeri, 2b	2	2	1	0	2
Chandler, 1	3	1	1	1	3
Total	36	14	16	27	12

xx Frappa pour Heving à la 7e.

xx Frappa pour Heving à la 7e.

xx Frappa pour Heving à la 7e.

xx Frappa pour Heving à la 7e.

xx Frappa pour Heving à la 7e.

xx Frappa pour Heving à la 7e.

xx Frappa pour Heving à la 7e.

xx Frappa pour Heving à la 7e.

xx Frappa pour Heving à la 7e.

xx Frappa pour Heving à la 7e.

xx Frappa pour Heving à la 7e.

xx Frappa pour Heving à la 7e.

xx Frappa pour Heving à la 7e.

xx Frappa pour Heving à la 7e.

xx Frappa pour Heving à la 7e.

xx Frappa pour Heving à la 7e.

xx Frappa pour Heving à la 7e.

xx Frappa pour Heving à la 7e.

xx Frappa pour Heving à la 7e.

xx Frappa pour Heving à la 7e.

xx Frappa pour Heving à la 7e.

xx Frappa pour Heving à la 7e.

xx Frappa pour Heving à la 7e.

xx Frappa pour Heving à la 7e.

xx Frappa pour Heving à la 7e.

xx Frappa pour Heving à la 7e.

xx Frappa pour Heving à la 7e.

xx Frappa pour Heving à la 7e.

xx Frappa pour Heving à la 7e.

xx Frappa pour Heving à la 7e.

xx Frappa pour Heving à la 7e.

xx Frappa pour Heving à la 7e.

xx Frappa pour Heving à la 7e.

xx Frappa pour Heving à la 7e.

xx Frappa pour Heving à la 7e.

xx Frappa pour Heving à la 7e.

xx Frappa pour Heving à la 7e.

xx Frappa pour Heving à la 7e.

xx Frappa pour Heving à la 7e.

xx Frappa pour Heving à la 7e.

xx Frappa pour Heving à la 7e.

xx Frappa pour Heving à la 7e.

xx Frappa pour Heving à la 7e.

xx Frappa pour Heving à la 7e.

Inauguration de l'Institut Agricole Belge

Visite des fermes et du domaine acquis par le baron Louis Empain pour y installer des familles belges

Les erreurs qui ont marqué l'immigration des Belges au Canada dans le passé — Conditions qui présideront au choix des nouveaux colons et artisans

Oka, 25. — Dimanche, les membres de l'Association Belge-Canada et les membres de la mission économique belge ont assisté à l'inauguration de l'Institut agricole belge d'Oka. Après la visite des fermes et du domaine acquis par le baron Louis Empain, jeune millionnaire belge, pour y installer des familles belges, a eu lieu la cérémonie même d'inauguration.

L'allocution du baron Empain

Après la visite de la ferme, le baron Empain, devant la mission belge et canadienne de Montréal et d'Oka, prononce l'allocution suivante, dans laquelle il examine les erreurs qui ont marqué l'immigration des Belges au Canada dans le passé, énumère les conditions sévères qui vont présider au choix des nouveaux colons et artisans et décrit le domaine d'Oka.

Si nous examinons les conditions d'immigration des agriculteurs belges venus au Canada avant-guerre, dit M. le baron, nous constatons deux erreurs qui ont amené inconsciemment de nombreux déboires :

La première : le mode de recrutement consistait à accepter, comme futurs agriculteurs au Canada, des personnes n'ayant aucune compétence agricole ; la propagande en faveur d'une immigration belge vers le Canada était organisée de telle sorte qu'elle attirait plus de sans-travail que de véritables agriculteurs.

Et qu'était-ce qu'un chômeur avant-guerre ? Souvent bien peu de chose, tant au point de vue moral qu'au point de vue technique. Certes, la Belgique n'a pas envoyé, à ce moment, ce qu'elle avait de mieux. La deuxième erreur est d'avoir placé des agriculteurs belges dans des conditions climatiques et économiques totalement différentes et de les avoir abandonnés à eux-mêmes sans soutien moral, sans soutien financier.

L'ajout de plus, que les terres mêmes que l'on mettait à leur disposition, dans les grandes étendues de l'Ouest, étaient en opposition tellement flagrante avec le petit jardin cultivé méticuleusement en Belgique, qu'il est étonnant de voir certains d'entre eux réussir néanmoins.

Si un succès partiel a suivi tant de conditions défavorables, que serait-ce si cette immigration avait été rationnellement organisée ?

But de l'institution

Vous devinez déjà le but de notre institution : celui de coordonner les efforts des autorités compétentes et des agriculteurs pour l'exécution d'un programme rationnel. Voici, d'ailleurs, l'objet textuel des statuts de l'Institut Agricole Belge au Canada :

1o) Etudier toutes questions intéressant l'agriculture, l'horticulture, l'élevage, la sylviculture, et ce dans le sens le plus large, et sans que cette énumération soit limitative ;

2o) Aider moralement et diriger dans leurs travaux les fermiers d'origine belge, qui nécessitent avant leur installation définitive au Canada une période d'adaptation aux conditions climatiques, économiques et autres, spéciales au Canada ; et ceci sans que cette aide morale soit strictement limitée à ce but, son action pouvant s'étendre auprès de fermiers belges déjà établis au Canada, et même auprès de fermiers canadiens.

Je me permets donc de vous exposer, très brièvement, l'ensemble du programme que nous avons conçu.

Le ministère de l'Agriculture de Belgique, par un récent accord, accepte de collaborer avec nous au recrutement des agriculteurs.

A cet effet, les ingénieurs agricoles de l'Etat ont été chargés, par le ministère, de porter à la connaissance des fermiers belges l'ensemble de notre plan d'organisation.

Ces fermiers doivent répondre, avant examen de leur candidature, à des conditions très strictes et qui sont sine qua non :

Être fils d'agriculteur, avoir participé aux travaux des champs dès son jeune âge, et n'avoir pas abandonné la culture depuis plus de deux ans ;

Avoir un capital de \$1,000 au moins, qui leur permette d'être propriétaires, dès leur arrivée, d'une partie de leur installation.

Le bureau de l'Association Belge-Canada, à Bruxelles, examine les divers candidats et vérifie, à nouveau, si ceux-ci remplissent les conditions requises. Des renseignements supplémentaires sont pris alors sur leur famille, sur leurs capacités agricoles, etc.

Ceci permet l'immigration au Canada d'agriculteurs de choix, qui ont le maximum de chances de succès.

Dirigés sur Oka

A leur débarquement au Canada, ces agriculteurs sont dirigés vers les fermes du centre agricole d'Oka. Ils sont placés sous la surveillance directe du personnel de l'Institut agricole belge au Canada.

Au point de vue financier, ils sont placés aussi dans les conditions ordinaires de métayage, mais au point de vue éducatif, ils font un véritable stage agricole de deux ans pour prendre connaissance des conditions climatiques nouvelles, des modifications que ces conditions imposent au mode de culture et enfin, des possibilités de débouchés qui produiront leur activité vers les prolétaires d'un plus grand rendement.

Après deux ans de stage, l'agriculteur sera parfaitement éduqué aux conditions nouvelles. De son côté, l'Institut aura pleine connaissance des spécialités et des capacités de l'agriculteur. C'est à ce mo-

ment que ces agriculteurs prendront possession définitive des terres qu'ils cultiveront désormais dans des zones correspondant à leurs capacités.

Par un récent accord, et ce en tant que l'Institut fasse respecter les conditions d'admission qu'il a lui-même dictées, le Bureau d'Immigration du gouvernement fédéral canadien a accepté l'immigration libre des personnes recommandées par notre Institut.

Enfin, le gouvernement de la province de Québec, par lettres patentes datées de fin décembre 1936, a donné à notre institution les pouvoirs nécessaires à son fonctionnement.

Pouvoirs

Bien que la lecture de ces pouvoirs soit un peu longue, je me permets de vous en lire le texte qui précise plus exactement la portée de notre institution. Ces pouvoirs sont :

1o) D'acquiescer en pleine propriété, cinq ou six cents acres de terre ; ceci aux fins d'études de tout élevage, ou culture, qu'elle lui paraîtrait bon d'exécuter ;

2o) D'exécuter sur lesdites terres tous travaux jugés utiles, en tant que ces travaux aient pour but direct ou accessoire un des objets de l'Association ;

3o) D'acquiescer sur lesdites terres, d'y ériger ou d'y transformer toutes fermes, habitations, et plus généralement tous bâtiments, et ce, si le but de cette acquisition, de cette construction ou de cette transformation rentre directement ou accessoirement dans un des objets de l'Association ;

4o) De se livrer à toutes études, ou toutes recherches rentrant dans le cadre des objets de l'Association et d'acquiescer à cette fin tous livres ou tous instruments, et plus généralement tout ce qui serait nécessaire ;

5o) D'exploiter la ou les fermes et leurs dépendances, érigées sur les terres cédées au prix, et en vue d'atteindre ce but :

a) D'acheter tous bâtiments, matériel, granges, et plus généralement tout ce qui est nécessaire à cette exploitation ;

b) De vendre tous les produits pouvant provenir de cette exploitation, étant entendu que le bénéfice de cette exploitation, s'il y en a, est employé par l'Association à remplir les autres buts de ses objets ;

6o) De louer toutes terres ou tous bâtiments destinés à remplir l'un des buts des objets de l'Association et sans que soit limitée la superficie ainsi louée ;

7o) D'installer dans les terres cédées au 6o des fermiers belges afin de les diriger dans leur période d'adaptation au Canada. Cette période d'adaptation qui sera généralement de deux ans ne devra jamais excéder trois ans et ce afin que ces terres louées servent réellement à l'adaptation définitive. Enfin, ces mesures pourront être étendues à des fermiers belges déjà résidents au Canada, mais nécessitant une période d'éducation agricole complémentaire ;

8o) D'établir sur les terres reprises au 6o, et ceci à titre provisoire ou définitif, des fermiers, ou soient canadiens, belges ou d'origine belge, ayant toutefois séjourné au Canada depuis une longue période ; le but poursuivi par ces institutions étant :

a) D'avoir à proximité des paysans belges nouveaux arrivés, des fermiers ayant la routine des conditions climatiques du pays ;

b) D'avoir des fermiers spécialement instruits de certaines cultures et de leur adaptation au Canada, à proximité des fermiers nouveaux arrivés de Belgique et désirant se spécialiser dans lesdites cultures ;

9o) De prêter, si l'Association le juge utile, du matériel agricole ou même des animaux, aux fermiers installés sur les terres mentionnées au 6o ;

10o) D'accepter une rémunération, soit en espèces, soit en nature, en compensation des services rendus aux fermiers installés sur les terres reprises au 6o, et ce, à condition que ces sommes soient uniquement réemployées pour atteindre les buts repris dans les objets de l'Association ;

11o) De porter aide morale à tous fermiers belges installés au Canada, voire même à certains fermiers canadiens et de leur suivre et de les diriger dans leur culture ;

12o) D'accepter tous dons ou legs, sans condition, ou éventuellement avec conditions des donateurs, si les conditions entrent dans le cadre des objets de l'Association.

La situation

Mesdames, Messieurs, Maintenant que je vous ai exposé les buts de notre institution, je me permets de vous résumer, en quelques mots, où nous en sommes de notre organisation et ce qui nous reste à faire avant de pouvoir débiter notre activité dans les conditions normales.

En août 1936, nous avons acquis les terres du domaine d'Oka, appartenant à ces Messieurs de Saint-Sulpice et représentant environ 3,700 acres de terre de culture et 1,600 acres de forêt (pour les Européens ici présents, je précise que les sommes en acre correspondent à 1,600 hectares environ de terre et 600 hectares de forêt).

Les terres étaient divisées en 11 fermes de 200 à 300 acres et d'une ferme de 500 acres. Cette dernière est devenue, depuis, notre ferme expérimentale.

Le corps principal de cette ferme, que nous aurons le plaisir de vous faire visiter dans quelques minutes, fut établi par les Sulpiciens comme ferme laitière modé-

le. Elle produit une grande partie du lait dit certifié, vendu à Montréal et spécialement destiné aux hôpitaux.

L'ensemble de 500 acres de terre groupés autour de cette ferme servira à toutes les expériences agricoles nécessaires à la documentation de notre institution.

Le bâtiment dans lequel vous êtes actuellement est dénommé résidence et directement attaché à la ferme expérimentale dont il abrite la partie administrative.

Les autres fermes, du moins celles dont le sol convient à la culture maraîchère, seront divisées en fermes d'étendue plus petite. Ces nouvelles fermes, dont vous voyez ici un croquis, constitueront les fermes types de culture mixte où la culture maraîchère restera prépondérante, mais aussi fermes qui seront préconisées comme répondant le mieux aux capacités normales des agriculteurs belges.

Ceci ne veut nullement dire que nos agriculteurs ne seront composés que de maraîchers. Les fermes actuellement existantes, bien qu'amoindries en étendue, abriteront les agriculteurs qui désirent se livrer plus spécialement à l'élevage ou aux grandes cultures.

La construction des fermes nouvelles, dont je vous ai parlé, sera débutée d'ici quelques semaines et elles abriteront, dès l'hiver prochain, les premiers cultivateurs belges émigrants.

Le bienvenu accueil qu'ont réservé les autorités de la province à notre institution, l'intérêt que notre institution semble avoir suscité dans les milieux belges agricoles compétents, la compréhension que le gouvernement fédéral canadien a fait preuve en cette circonstance nous sont un gage précieux du succès futur.

Enfin, nul doute, notre organisation sera un exemple suivi en Belgique pour décongestionner nos campagnes surpeuplées, mais je ne crois pas vous tromper en assurant que notre Institut sera surtout profitable au Canada : une immigration sélectionnée, des travailleurs compétents et courageux ne peuvent pas décevoir le pays qui les accueille.

Les anciens des Hautes Etudes

Allocutions de MM. François Vézina, Bona Dussault, Henry Laureys et du député Langlais au banquet de samedi soir

L'Association des anciens de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, a accueilli samedi soir au cours d'un dîner au Cercle Universitaire, la 25e promotion de l'Ecole, M. François Vézina, professeur à l'Ecole et président de l'Association, présidait le dîner. Il a souhaité la bienvenue aux nouveaux membres de l'Association et parcourant la liste des promotions antérieures il a signalé ceux des anciens qui sont devenus les patrons, les maîtres de leurs entreprises et ceux qui ont atteint des postes de commandement dans des institutions importantes.

M. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, qui représentait M. Duplessis, a parlé de l'importance pour les Canadiens français de prendre en mains les postes qui nous reviennent dans le commerce et dans l'industrie. Notre province a surtout à cause de son grand fleuve, des possibilités immenses pour le commerce et l'industrie. Et nous sommes fiers que l'on ait pensé chez nous il y a 25 ou 28 ans, à fonder une école pour préparer les notres pour ce commerce qui nous a toujours considérablement enrichi.

M. Dussault a recommandé à ses auditeurs de bien considérer la question économique dans son ensemble et de ne pas oublier que dans notre province la grande cause des difficultés actuelles c'est la désertion des campagnes. Si nous voulons faire quelque chose de stable, il faut commencer par la terre ; pour que la province ait une prospérité durable il faut que la population des campagnes soit proportionnelle à celle des villes.

M. Henry Laureys, directeur de l'Ecole, a d'abord félicité Mgr Maurault de sa récente nomination comme prêtre domestique de Sa Sainteté. Il a remercié M. Dussault d'être venu représenter le chef du gouvernement à cette fête ; il a fait l'éloge du nouveau président de l'Association, M. Vézina. Puis il s'est adressé aux finissants et leur a donné quelques conseils.

Le succès de vos études, dit-il, doit être pour vous une grande consolation, à vous qui sortez de l'Ecole en un temps difficile. Comme eux vous pouvez réussir si vous le voulez. Le salut pour les Canadiens français ne peut venir que d'une chose, de la supériorité intellectuelle ; celle-là seule vous permettra d'acquiescer la puissance, la richesse.

Vous avez tous à cœur, et je l'ai comme vous car je me considère comme l'un des vôtres, de voir les Canadiens français acquiescer dans la province la puissance qu'ils n'ont pas encore. Or il n'y a pas d'autre moyen d'arriver à cette supériorité que par la supériorité de l'intelligence. La jeunesse semble mieux le comprendre car elle est plus nombreuse chaque année à l'Ecole de H. E. C., mais elle n'y est pas encore assez nombreuse à mon avis.

La situation est difficile aujourd'hui, mais plusieurs d'entre vous savez déjà à peu près vers quelle maison ou quelle affaire vous allez vous diriger. Aujourd'hui il y a la crise, mais autrefois la jeunesse éprouvait les mêmes difficultés pour d'autres raisons. Vos prédécesseurs ont réussi parce qu'ils ont donné le maximum de leur effort ; c'est ce que je voudrais que vous fassiez.

Notre tâche envers vous est à peu près finie, la vôtre commence. Continuez à étudier, à fréquenter les bibliothèques ; n'oubliez pas votre Alma Mater ; restez groupés dans l'Association des anciens, vivez en communauté d'esprit, chez vous d'abord dans l'Association puis avec les facultés et écoles sœurs, et je pense ici surtout à l'Ecole polytechnique.

Votre succès est maintenant en

La crise de la direction à l'"Echo de Paris"

Déclaration de M. Blanc — Lettre de démission des principaux collaborateurs

Le Temps, de Paris, 15 mai courant, arrivé à Montréal samedi, a publié les deux textes suivants relatifs à la crise de la direction, à l'Echo de Paris :

A l'"Echo de Paris"

L'"Echos de Paris" a publié ce matin en tête de ses colonnes les deux informations suivantes :

M. François Edmond-Blanc, vice-président du conseil d'administration de la Société anonyme de l'"Echo de Paris, demande à M. Henry Simond de publier la note suivante :

Dés que fut connue la démission de M. Henry Simond, le bruit s'est répandu que son départ était la conséquence d'un désaccord politique survenu entre le conseil d'administration de l'"Echo de Paris" et lui.

On ajoutait même qu'une pression s'était exercée sur un administrateur qui se serait fait l'exécuteur des volontés gouvernementales.

Ces bruits sont absolument faux. L'autorité de directeur politique et de rédacteur en chef de M. Henry Simond n'était pas en jeu. C'est uniquement pour une question d'administration que M. Henry Simond a quitté l'"Echo de Paris" et lui.

Le conseil d'administration du journal n'a subi aucune pression gouvernementale et son indépendance est totale. L'"Echo de Paris", certain de la confiance et de la fidélité de ses lecteurs, demeure ce qu'il a toujours été et ce qu'il sera toujours : le grand défenseur de l'ordre, de la religion et de la France. François EDMOND-BLANC

La démission des principaux rédacteurs

Voici la lettre de démission des principaux collaborateurs de l'Echo de Paris :

Comme suite à la décision prise par M. Henry Simond de se démettre de ses fonctions de directeur de l'"Echo de Paris", nous considérons qu'il est de notre devoir de l'accompagner dans son départ.

Nous n'étions pas seulement les collaborateurs d'un journal que nous n'avons pas cessé d'aimer et de servir à l'heure même où nous écrivons ces lignes. Nous étions aussi les amis et les compagnons de lutte de M. Henry Simond dont l'activité, l'autorité morale et la haute compétence professionnelle ont fait de l'"Echo de Paris" ce qu'il est.

Appelé depuis sa création à la présidence de la Fédération nationale des journaux français, fondateur de la Caisse générale des retraites de la presse française, M. Henry Simond s'est acquis des titres qui lui ont valu la sympathie et l'estime universelles dans la presse, et nous qui collaborons quotidiennement avec lui nous comprenons mieux que personne les témoignages touchants qu'il reçoit de toutes parts.

En quittant cette grande maison où il a été notre directeur et notre ami, nous tenons à lui exprimer notre profonde reconnaissance pour la haute conception qu'il avait de sa tâche. En exerçant dans nos délibérations quotidiennes une autorité unanimement reconnue, il a toujours respecté l'indépendance de pensée qui est l'honneur de notre profession.

Nous partons le cœur plein de peine. Et comme il a tenu à le faire lui-même hier, nous nous tournons vers les lecteurs de ce journal dont la fidélité aux heures de lutte fut notre grand réconfort pour leur dire notre inaltérable reconnaissance.

André PIRONNEAU, secrétaire général ; Henri de KERILLIS, député de la Seine, chef des services politiques ; Raymond CARTIER, secrétaire général adjoint ; Laurent SISCO, directeur des services administratifs ; Henry BORDEAUX, de l'Académie française ; Louis MADELIN, de l'Académie française ; Louis GILLET, de l'Académie française ; Gérard BAUER ; Adolphe BOSCHOT, de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts ; François PORCHE ; Robert d'ART-COURT, professeur à l'Institut catholique ; JOSE-GERMAIN, président de l'Union des écrivains combattants.

se, les cadets de l'école Baril, l'Amicale des anciens et les membres de la section Père-Marquette ont défilé, musique en tête, jusqu'à l'école Baril, où a eu lieu une grande manifestation patriotique en l'honneur de Dollard et du Congrès de la Langue française. Les orateurs ont été : le Dr René Major, président de la section Père-Marquette, MM. J.-E. Laforce, sous-ministre provincial de la colonisation, M. Barrette, Raymond Godin, Roland Langlais, l'abbé J.-A. Verrier. Les élèves de l'Ecole Baril ont chanté, au cours de la soirée, des chansons canadiennes et des hymnes patriotiques.

L'hommage de Lachine

La jeunesse de Lachine a terminé, hier soir, par un vibrant hommage à Dollard et à ses compagnons, deux journées mémorables consacrées à la langue française et organisées par le comité local du Congrès. Le programme de la soirée comportait un concert par l'Harmonie de l'Académie Piché, sous la direction de M. Benoit Verdick, des chansons françaises et canadiennes exécutées en chœur, la projection du film *Maria Chapdelaine* et un discours de circonstance, prononcé par M. Joffe Gâté, secrétaire du comité paroissial du congrès et délégué officiel aux grandes assises de la langue française. M. Gâté a signalé les principaux périls qui menacent la langue française. Le plus grand danger, dit-il, c'est notre insouciance, notre indifférence patriotique. Il demande à tous ses jeunes compatriotes de réagir, de redonner à notre province sa physionomie française, de soigner et d'augmenter son vocabulaire.

Bénédiction de l'église Saint-Louis-de-France

S. E. Mgr Gauthier préside la cérémonie — Mgr Olivier Maurault chante la grand-messe et M. le curé Armand Paiement exprime la gratitude de la paroisse

Son Excellence Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, a présidé, dimanche matin, à 11 heures, la bénédiction solennelle de la nouvelle église Saint-Louis-de-France, située au coin des rues Roy et Berri, et qui remplace l'église détruite par l'incendie, en 1933.

Mgr l'archevêque a béni les murs intérieurs et extérieurs du temple, assisté de MM. les abbés Armand Paiement, curé de la paroisse, et Eusèbe-Simon Girard, curé de Sainte-Philomène. M. l'abbé Charles Vinet, de l'archevêché, agissait comme maître de cérémonies.

Au trône, pendant la messe, Mgr Gauthier était assisté de R. P. Paul Delplanque, S.C.J., assistant-aumônier de l'Institut des Sourdes-Muettes, et de M. le curé Girard.

C'est le recteur de l'Université de Montréal, Mgr Olivier Maurault, P.S.S., qui a chanté la grand-messe, assisté du R. P. E. Laneville, S.S.S., et de M. l'abbé Lionel Latour.

Dans le sanctuaire

On remarquait encore, dans le sanctuaire : MM. les abbés Armand Paiement, curé ; Ernest Rivest, Jacques Brossard et Hervé Leduc, vicaires de la paroisse ; le R. P. Adalbert Debell, O.M.C., curé de Saint-Boniface des Allemands ; MM. les abbés Henri Jasmin, professeur de langues vivantes à la Faculté des Lettres de l'Université ; Siegfroid Chadilov, Henri Gaboury, aumônier du pensionnat du Sacré-Cœur, au Sault-au-Récollet ; le R. P. Laurent Pellegrino, S.J. ; MM. les abbés Pierre Roy, ancien curé ; Maximilien Lacombe, P.S.S., curé de Saint-Jacques, autres.

On remarquait à la table d'honneur, outre MM. Vézina, Laureys, Dussault et Langlais, Mgr Maurault, P.D. M. Edouard Montpetit et plusieurs autres.

ACHÈTE BIEN QUI ACHÈTE CHEZ

DUPUIS

Pour les sportsmen...

... nous avons tout ce qu'il vous faut, peu importe le sport auquel vous vous adonnez... Notre rayon des articles pour hommes est prêt à répondre à toutes les demandes. (Notre système budgétaire facilitera vos achats pour les vacances et tout l'été).

Quelques suggestions d'articles en vogue:

Chaussettes de laine

blanche pour tennis. 1.00 et 1.50
La paire.....

Ceintures

pour le sport. .50 à 1.50
Chacune.....

Chemises blanches

en broadcloth. Collet à même 1.00 à 2.50
Chacune.....

ROBES de chambre

Flanelle marron, bleu, brun. Collet châle. Confection soignée, belle qualité de flanelle de laine pour l'été. Petites, moyennes, grandes tailles. 36 6.95 à 44.....



Chandails blancs

Pour le tennis ou tout autre sport. Manches longues. Diverses épaisseurs de tricot de laine fine. 34 à 42.

1.95 2.95
4.00

DUPUIS — rez-de-chaussée (St-Catherine)

PLateau 5151 — local 202

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président. ARMAND DUPUIS, vice-prés.

ques ; Adélaïde Desrosiers, principal de l'Ecole Normale ; et, dans la nef, aux places d'honneur, M. Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat et député de Saint-Jacques à la Chambre des Communes, et M. Henry Lemaître-Auger, ministre de la Colonisation et député de Saint-Jacques à Québec, ainsi que M. Henri Labelle, architecte, auteur des plans de la nouvelle église, et Mme Labelle.

Ont fait la quête, M. Armand Dupuis, marguillier en charge ; J.-O. Bonnier, marguillier du banc ; L. Reid et le Dr Provost, anciens marguilliers.

M. le curé Paiement

Le curé de la paroisse, M. l'abbé Armand Paiement, a signalé que la nouvelle église Saint-Louis-de-France (qui est la deuxième église de cette paroisse) est bénite le 23 mai, c'est-à-dire à la même date que fut bénite, il y a quarante ans, la première église Saint-Louis-de-France, détruite par les flammes en 1933. Le fondateur et premier curé de la paroisse a été M. l'abbé Charles Laroque.

M. le curé Paiement a exprimé la gratitude de la paroisse envers Son Excellence Mgr Gauthier, envers les marguilliers et syndics, les entrepreneurs, l'architecte, M. Henri Labelle, qui ont contribué à ériger le magnifique temple qui fait aujourd'hui la juste fierté des paroissiens. M. Paiement a remercié aussi les Soeurs de la Providence, les autorités militaires et la Commission scolaire qui mirent des salles à la disposition de la paroisse Saint-Louis-de-France, pour les besoins du culte, durant la période de reconstruction de l'église.

Mgr l'archevêque

Mgr l'archevêque-coadjuteur a félicité tous ceux qui ont travaillé de près ou de loin à la reconstruction de Saint-Louis-de-France. Il s'est dit heureux de constater que la nouvelle église n'a pas été reconstruite sur le site de l'ancienne, mais en plein centre de la paroisse. Il a invité les paroissiens à redoubler de piété et à pratiquer la plus stricte économie afin de payer les dettes de leur fabrique. Il a aussi mis les fidèles en garde contre le communisme.

Pendant la messe, un beau programme musical a été exécuté par la chorale de la paroisse, sous la direction de M. Hector Lalonde. M. Antonio Létourneau touchait l'orgue.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, le plus grand des compagnies G.S. LE "DEVOIR". Billets directs pour les paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones : 3361

STIMULE ET RAFRAICHIT

Plus POUR

5¢ 12 ONCES

UN BRUVAIRE PETILLANT-FORTIFIANT

RAFRACHISSANT ET SAIN

VAUT 2 FOIS SON PRIX